

REVUE DE PRESSE
CERCLE DE L'ÉPARGNE
Septembre 2021

Vous pouvez retrouver une grande partie des articles et vidéos sur le site du Cercle :
www.cerccledelepargne.fr

TABLE DES MATIÈRE

ÉPARGNE.....	5
L'APPÉTIT RETROUVÉ DES MÉNAGES POUR L'ASSURANCE-VIE SE CONFIRME.....	5
LES ÉCHOS PAR SOLENN POULLENNEC LE 29 SEPTEMBRE 2021.....	5
ÉPARGNE : CINQ PLACEMENTS PERFORMANTS AU RISQUE MAÎTRISÉ POUR 2022.....	7
INVESTIR.FR LE 29 SEPTEMBRE 2021 [EXTRAITS – DOSSIER RÉSERVÉ AUX ABONNÉS].....	7
ASSURANCE-VIE : LE COUTEAU SUISSE DE L'ÉPARGNE N'EST PLUS CE QU'IL ÉTAIT, MAIS IL OFFRE TOUJOURS DES AVANTAGES INCOMPARABLES.....	8
INVESTIR.FR LE 29 SEPTEMBRE 2021 [EXTRAITS – DOSSIER RÉSERVÉ AUX ABONNÉS].....	8
L'ASSURANCE-VIE BAT UN NOUVEAU RECORD.....	9
INVESTIR PAR RÉMY DEMICHELIS LE 29 SEPTEMBRE 2021.....	9
L'ÉPARGNE COVID ÉCHAPPE ENCORE À L'ASSURANCE VIE	11
MONEYVOX PAR VINCENT MIGNOT LE 29 SEPTEMBRE 2021	11
ÉPARGNE : COMBIEN DEVRIEZ-VOUS ÉCONOMISER AVEC UNE PENSION DE RETRAITE MOYENNE DE 1400 EUROS	13
PLANET.FR PAR NANTCY LEONE LE 29 SEPTEMBRE 2021.....	13
POURQUOI LE LIVRET A RESTE UN PRODUIT D'ÉPARGNE ATTRACTIF?	15
CHALLENGES.FR PAR CAROLINE SÉNÉCAL LE 26 SEPTEMBRE 2021	15
ÉPARGNE : COMBIEN DEVRIEZ-VOUS ÉCONOMISER PAR MOIS AVEC UN SALAIRE MOYEN DE 2500 EUROS ?	17
PLANET.FR PAR NANTCY LEONE LE 24 SEPTEMBRE 2021.....	17
BRUNO LE MAIRE LAISSE LA PORTE OUVERTE À UNE HAUSSE DU TAUX DU LIVRET A.....	19
INVESTIR.FR PAR RÉMY DEMICHELIS LE 23 SEPTEMBRE 2021.....	19
LA COLLECTE DES LIVRETS DÉFISCALISÉS À NOUVEAU POSITIVE EN AOÛT.....	21
L'AGEFI ACTIFS LE 23 SEPTEMBRE 2021	21
LE LIVRET A, LA CRISE SANITAIRE ET LES 40 MILLIARDS D'EUROS MIS DE CÔTÉ.....	22
LE MONDE PAR AURÉLIE BLONDEL LE 22 SEPTEMBRE 2021.....	22
TAUX DU LIVRET A : UNE BONNE ET UNE MAUVAISE NOUVELLE POUR VOTRE ÉPARGNE	25
MONEYVOX PAR MATHIEU BRUCKMULLER LE 22 SEPTEMBRE 2021.....	25
COUP DE FREIN SUR LE LIVRET A.....	27
MONEYVOX AVEC AFP LE 22 SEPTEMBRE 2021.....	27
LIVRET A : LA COLLECTE ATTEINT 1,7 Md€ EN AOÛT	29
BUSINESS IMMO LE 22 SEPTEMBRE 2021 [EXTRAIT – ARTICLE RÉSERVÉ AUX ABONNÉS].....	29
PLUS DE 500 MILLIARDS D'EUROS SUR LES COMPTES COURANTS DES FRANÇAIS, UNE PREMIÈRE.....	30
L'INFO.RE LE 20 SEPTEMBRE 2021.....	30
ÉPARGNE : CE PLACEMENT AVANTAGEUX ET SANS RISQUE A ÉTÉ OUBLIÉ PAR BEAUCOUP DE FRANÇAIS !	31
PLEINE VIE PAR RITA SANTOURIAN LE 15 SEPTEMBRE 2021.....	31
ÉPARGNE : LE COMPTE COURANT RÉSERVE UNE SURPRISE DE TAILLE	33
MONEYVOX PAR MATHIEU BRUCKMULLER LE 22 SEPTEMBRE 2021.....	33
LA CRISE A-T-ELLE CHANGÉ LA RELATION DES FRANÇAIS AU RISQUE ?	35
MADDYNESS LE 15 SEPTEMBRE 2021.....	35
ÉPARGNE : LE COMPTE COURANT, PLACEMENT PRÉFÉRÉ DES FRANÇAIS.....	37
LE PARISIEN PAR MAXIME GAYRAUD LE 14 SEPTEMBRE 2021.....	37
PLAN ÉPARGNE LOGEMENT : LE TAUX DE VOTRE VIEUX PEL BIENTÔT ABAISSÉ ?	40
CAPITAL PAR THIBAUT LAMY LE 8 SEPTEMBRE 2021	40
L'ÉPARGNE COVID NE DÉSENFLE PAS	42
BOURSIER.COM PAR BARBARA VACHER LE 8 SEPTEMBRE 2021.....	42

LES MÉNAGES CONTINUENT D'ÉPARGNER À TOUT VA	44
LA TRIBUNE LE 7 SEPTEMBRE 2021.....	44
L'ASSURANCE-VIE CONFIRME SA MUE.....	46
LES ÉCHOS PAR SOLENN POULLENNEC LE 7 SEPTEMBRE 2021.....	46

RETRAITE.....48

SERGE GUÉRIN: DU BOULOT POUR SAUVEGARDER LES RETRAITES!.....	48
NOTRE TEMPS TRIBUNE DE SERGE GUÉRIN LE 30 SEPTEMBRE 2021	48
PRÉSIDENTIELLE 2022 : LES PROPOSITIONS DE RÉFORMES QU'IL FAUT DÉJÀ OUBLIER.....	49
PLANET.FR LE 16 SEPTEMBRE 2021.....	49
DÉPART À LA RETRAITE : LES DOCUMENTS À FOURNIR POUR FAIRE VOTRE DEMANDE.....	51
PLANET.FR LE 16 SEPTEMBRE 2021.....	51
RETRAITE COMPLÉMENTAIRE : CE QUE VOUS N'AVEZ PEUT-ÊTRE PAS COMPRIS AU SYSTÈME DE MALUS.....	55
PLANET.FR LE 16 SEPTEMBRE 2021.....	55
RÉFORME DES RÉGIMES SPÉCIAUX : DE LA POUDRE AUX YEUX.....	57
ATLANTICO INTERVIEW DE PHILIPPE CREVEL LE 7 SEPTEMBRE 2021.....	57

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE59

ÉCONOMIE MONDIALE : DU MIEUX SUR FOND DE PRUDENCE.....	59
DIRIGEANT.FR TRIBUNE DE PHILIPPE CREVEL LE 27 SEPTEMBRE 2021.....	59
OPINION PRÉSIDENTIELLE 2022 : AU-DELÀ DES LARMES ET DU SANG.....	62
LES ÉCHOS TRIBUNE DE PHILIPPE CREVEL LE 27 SEPTEMBRE 2021.....	62
LE COMPTE À REBOURS DE L'ASSAINISSEMENT BUDGÉTAIRE EN ZONE EURO	64
LESFRANCAIS.PRESS TRIBUNE DE PHILIPPE CREVEL LE 27 SEPTEMBRE 2021.....	64
PLF 2022 : BRICOLAGE ET OCCASION RATÉE	69
ATLANTICO INTERVIEW DE PHILIPPE CREVEL LE 22 SEPTEMBRE 2021	69
QUELS DÉFIS POUR L'ÉCONOMIE FRANÇAISE APRÈS 2022 ?	71
LESFRANCAIS.PRESS TRIBUNE DE PHILIPPE CREVEL LE 22 SEPTEMBRE 2021.....	71
QU'EST-CE QUI POURRAIT ENRAYER LA REPRISE ÉCONOMIQUE ?	76
LESFRANCAIS.PRESS TRIBUNE DE PHILIPPE CREVEL LE 21 SEPTEMBRE 2021.....	76
FRANCE, SORTIE DE CRISE EN VUE.....	79
LESFRANCAIS.PRESS TRIBUNE DE PHILIPPE CREVEL LE 22 SEPTEMBRE 2021.....	79
QUELS DÉFIS POUR L'ÉCONOMIE FRANÇAISE APRÈS L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE ?	82
DIRIGEANT.FR TRIBUNE DE PHILIPPE CREVEL LE 20 SEPTEMBRE 2021	82
VEILLISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE : UN DÉFI PROTÉIFORME.....	86
LESFRANCAIS.PRESS TRIBUNE DE PHILIPPE CREVEL LE 15 SEPTEMBRE 2021.....	86
VOICI DE COMBIEN LE SMIC VA AUGMENTER AU 1ER OCTOBRE.....	89
CAPITAL PAR SARAH ASALI LE 15 SEPTEMBRE 2021.....	89
FRANCE : SORTIE DE CRISE EN VUE !.....	91
DIRIGEANT.FR TRIBUNE DE PHILIPPE CREVEL LE 13 SEPTEMBRE 2021.....	91
UN "REBOND SPECTACULAIRE DE L'ÉCONOMIE" ... MAIS AVEC QUELQUES FREINS TRÈS FRANÇAIS.....	95
ATLANTICO INTERVIEW DE PHILIPPE CREVEL LE 9 SEPTEMBRE 2021.....	95
ESSENCE, GAZ, PÂTES... CE QUE VOUS COÛTE VRAIMENT LA HAUSSE DES PRIX	97
MONEYVOX PAR MATHIEU BRUCKMULLER LE 9 SEPTEMBRE 2021	97

FORUM ÉCONOMIQUE BRETON : LES 3 MOMENTS QU'IL NE FALLAIT PAS MANQUER.....	100
WIDOOBIZ SIBYLLE PINOCHET LE 9 SEPTEMBRE 2021	100
ÉCONOMIE AMÉRICAINE, QUELQUES NUAGES À L'HORIZON.....	102
LESFRANCAIS.PRESS TRIBUNE DE PHILIPPE CREVEL LE 1 ^{ER} SEPTEMBRE 2021	102
VIELLISSEMENT DE LA POPULATION : QUELLES CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES ?	105
DIRIGEANT.FR TRIBUNE DE PHILIPPE CREVEL LE 6 SEPTEMBRE 2021	105
LA RESPONSABILITÉ DES ENTREPRISES S'ÉLARGIT, SIGNE DE LEUR IMPORTANCE CROISSANTE.....	108
DIRIGEANT.FR TRIBUNE DE PHILIPPE CREVEL LE 1 ^{ER} SEPTEMBRE 2021	108

RADIO ET TÉLÉVISION 110

TRÈS RENTABLES, LES PEL D'AVANT MARS 2011 DANS LE COLLIMATEUR DES BANQUES.....	110
TF1.FR LE 27 SEPTEMBRE 2021	110
JT 20H TF1 WEEK-END : CES BANQUES QUI FONT LA CHASSE AUX PEL.....	111
TF1 MATTHIEU POISSONNET LE 24 SEPTEMBRE 2021	111
AVEC DE MEILLEURES RÉMUNÉRATIONS POUR LES AIDES À DOMICILE, "ON A PLUS DE CHANCE DE TROUVER DES GENS POUR TRAVAILLER", SE FÉLICITE UN SOCIOLOGUE.....	112
FRANCE INFO LE 23 SEPTEMBRE 2021	112
JAMAIS LES FRANÇAIS N'ONT EU AUTANT D'ARGENT SUR LEUR COMPTE COURANT	113
EUROPE1 PAR CAROLE FERRY, ÉDITÉ PAR ANTOINE TERREL LE 15 SEPTEMBRE 2021	113
JT DE 20H00 : ÉCONOMIE : UN COMPTE COURANT AUX CHIFFRES RECORDS.....	114
FRANCE 2 LE 14 SEPTEMBRE 2021	114
IDÉES PLACEMENTS : DÉDUCTIONS FISCALES, CONSOMMATION, IMMOBILIER. . . QUE FAIRE DE SON ÉPARGNE D'ICI LA FIN DE L'ANNÉE ?.....	114
BFM PATRIMOINE CEDRIC DECOEUR LE 14 SEPTEMBRE 2021	114
MAIS QUE VONT FAIRE LES FRANÇAIS DES 157 MILLIARDS D'EUROS ÉCONOMISÉS DURANT LA CRISE DU COVID-19? ...	115
RMC LE 8 SEPTEMBRE 2021	115
SURPLUS D'ÉPARGNE DE 157 MILLIARDS : "LES TROIS CONFINEMENTS ONT CONTRAINT LES FRANÇAIS À RENONCER À LA CONSOMMATION"	116
FRANCE INFO INTERVIEW DE PHILIPPE CREVEL LE 8 SEPTEMBRE 2021	116

COMMUNIQUÉS DE PRESSE DU CERCLE DE L'ÉPARGNE 118

L'ACTUALITÉ DES EXPERTS DU CERCLE DE L'ÉPARGNE 119

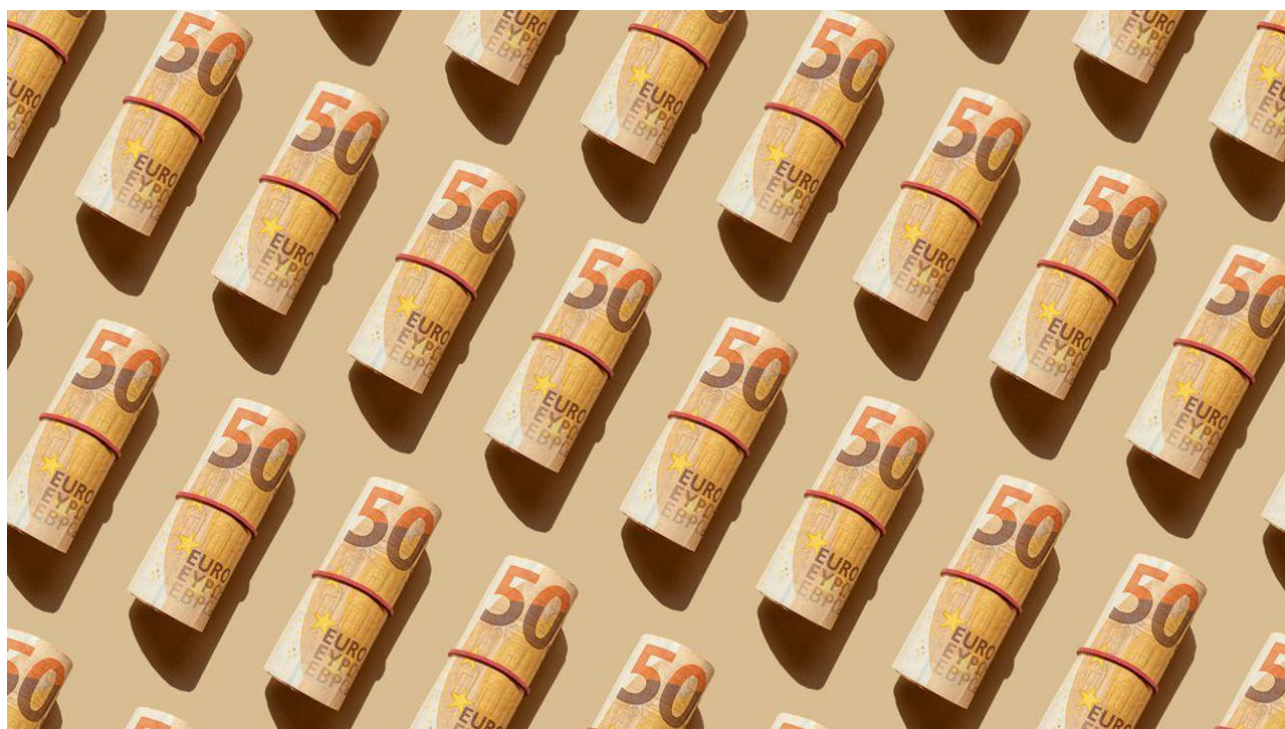
ÉPARGNE

les Echos

L'APPÉTIT RETROUVÉ DES MÉNAGES POUR L'ASSURANCE-VIE SE CONFIRME

LES ÉCHOS | PAR SOLENN POULLENNEC | LE 29 SEPTEMBRE 2021

La collecte nette des contrats d'assurance-vie est ressortie à 2,2 milliards d'euros en août. Un niveau proche de celui qui avait été enregistré en 2019 à la même époque.



L'an dernier, la distribution d'assurance-vie a été perturbée par les confinements. (iStock)

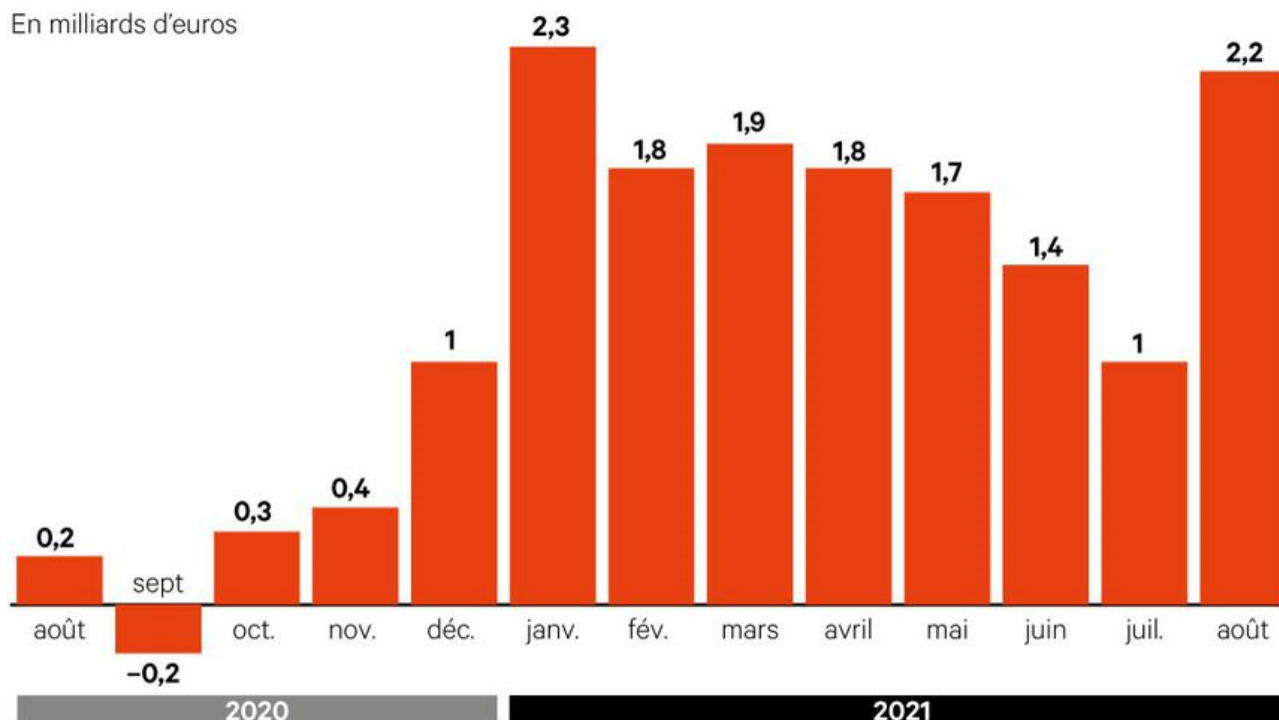
Les assureurs ne se privent pas de brandir le symbole. Les épargnants ont investi plus de 10 milliards d'euros en assurance-vie en août, faisant monter à quasiment 100 milliards d'euros les sommes versées sur ce placement depuis le début de l'année.

« La collecte en assurance-vie sur les 8 premiers mois de l'année n'a jamais été aussi élevée », s'est félicitée mercredi la Fédération française de l'assurance (FFA). Autre motif de satisfaction : sur le seul mois d'août, la collecte nette (cotisations moins prestations versées aux assurés) a été positive pour le 11^e mois consécutif et a atteint 2,2 milliards d'euros.

Ces chiffres « attestent du dynamisme de l'assurance-vie que ce marché connaît depuis le début de l'année », assure le directeur général de la FFA, Franck Le Vallois dans un communiqué. Les données publiées par la fédération sur ce support d'épargne très prisé par les Français sont surveillées de près par les assureurs après [une année 2020 difficile](#).

La collecte nette de l'assurance-vie

En milliards d'euros



« LES ÉCHOS » / SOURCE : FÉDÉRATION FRANÇAISE DE L'ASSURANCE

L'an dernier, la distribution d'assurance-vie a été perturbée par les confinements. Surtout, les Français ont beau [avoir épargné massivement](#), ils ont d'abord eu tendance à garnir leurs comptes courants et leurs livrets d'épargne, au détriment de l'assurance-vie.

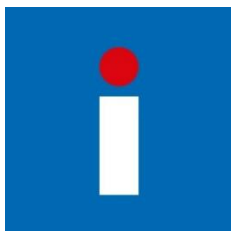
Les chiffres d'août, proches de ceux enregistrés à la même époque en 2019, peuvent donc être lus comme une normalisation. Et ce, alors que les assureurs cherchent à transformer peu à peu leur offre en mettant davantage en avant les plans épargne retraite (PER) et les unités de comptes. Ces supports qui, contrairement aux traditionnels « fonds euros » n'offrent pas de garantie en capital, ont représenté 38 % des cotisations depuis le début de l'année.

« Retour à la normale sans étincelle »

Cependant, les cotisations versées (en brut) depuis le début de l'année ne sont que légèrement supérieures à ce qu'elles étaient en 2019 (+2,4 milliards). « Malgré la normalisation de la situation sanitaire et économique, l'assurance-vie n'a pas rattrapé le retard accumulé en 2020 », juge Philippe Crevel, le directeur du Cercle de l'Épargne, qui parle de « retour à la normale sans étincelle du marché ».

Certains assureurs n'hésitent d'ailleurs pas à prendre des mesures commerciales pour doper la collecte. Comme la MACSF qui a annoncé à la mi-septembre qu'elle ne prélèverait pas de frais sur les versements effectués sur deux types de contrats.

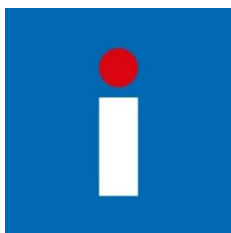
Solenn Poullennec



ÉPARGNE : CINQ PLACEMENTS PERFORMANTS AU RISQUE MAÎTRISÉ POUR 2022

INVESTIR.FR | LE 29 SEPTEMBRE 2021 [EXTRAITS – DOSSIER RÉSERVÉ AUX ABONNÉS]

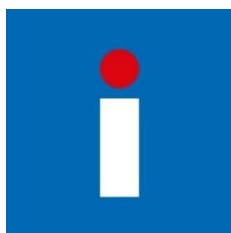
Décidément, le livret A ne connaît pas la crise. Malgré un taux de rendement de 0,5 %, les Français ont de nouveau bien garni leur « placement préféré » en août (+ 1,9 milliard), portant l'encours total à 472,4 milliards d'euros (en incluant le livret de développement durable et solidaire - LDDS). Un record ! Effet de la crise sanitaire et d'un affaissement de la consommation, les ménages ont mis davantage d'argent de côté. « Ils ont pu bénéficier du versement du solde des réductions d'impôt, qui a concerné près de 13 millions de contribuables », précise Philippe Crevel, directeur du Cercle de l'Épargne, pour expliquer cet engouement... [...].



**ASSURANCE-VIE : LE COUTEAU SUISSE DE L'ÉPARGNE N'EST PLUS CE QU'IL ÉTAIT,
MAIS IL OFFRE TOUJOURS DES AVANTAGES INCOMPARABLES**

INVESTIR.FR | LE 29 SEPTEMBRE 2021 [EXTRAITS – DOSSIER RÉSERVÉ AUX ABONNÉS]

L'assurance-vie a longtemps été un placement sécurisé que les épargnants ouvraient une fois qu'ils avaient atteint le plafond du livret A. Grâce aux fonds en euros, elle offre les mêmes avantages : la disponibilité du capital à tout moment, la garantie que les sommes placées ne diminuent pas et un rendement annuel. Mais le discours a bien changé. « Nous ne sommes plus aux 4 % ou 5 % de rendement que nous pouvions connaître il y a quelques années », indique l'économiste Philippe Crevel, directeur du Cercle de l'Épargne. En moyenne, les fonds en euros n'ont en effet rapporté que 1,28 % en 2020, selon la Banque de France. C'est toujours mieux que le livret A... [...]



L'ASSURANCE-VIE BAT UN NOUVEAU RECORD

INVESTIR | PAR RÉMY DEMICHELIS | LE 29 SEPTEMBRE 2021

La collecte nette a continué à progresser sur les contrats d'assurance-vie durant le mois d'août.



L'assurance-vie bat un nouveau record | Crédits photo : Shutterstock

Le total des sommes placées en assurance-vie atteint un nouveau record pour ce mois d'août à 1.854 milliards d'euros. Le précédent ne datait que de juillet et s'élevait à 1.848 milliards d'euros.

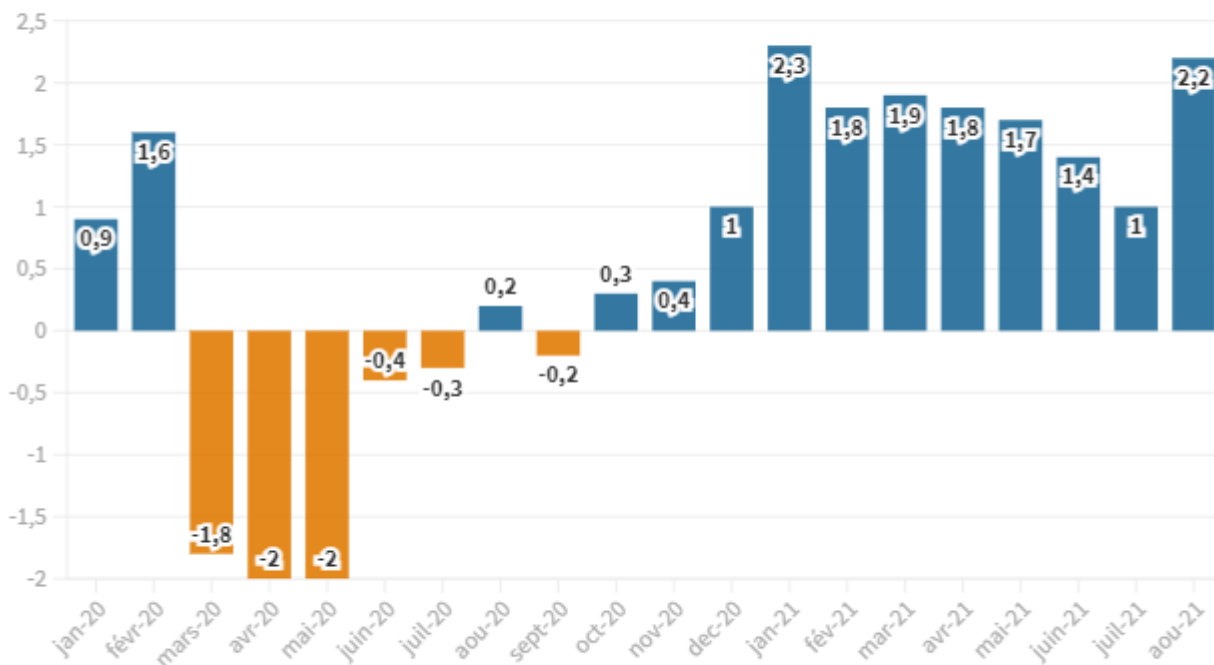
Août attire traditionnellement moins d'opérations que les autres mois de l'année, en raison des vacances, mais il a quand même réussi en 2021 à collecter 10,3 milliards d'euros bruts, dont 35% en unités de comptes (ou « UC », supports investis sur les marchés et à risque de perte en capital). « *En cumulé, [les cotisations] atteignent un record absolu avec 99,9 milliards d'euros depuis le début de l'année* », souligne la Fédération française de l'assurance (FFA), [dans un communiqué](#).

Plus de versements que de retraits

Sur l'ensemble des supports, le solde reste positif de 2,2 milliards d'euros (contre un milliard au mois de juillet), ce qui signifie donc que les épargnants ont encore versé plus d'argent qu'ils n'en ont retiré. « *Les ménages reviennent progressivement vers l'assurance vie mais, pour le moment, le processus de réallocation de l'épargne 'covid' n'a pas commencé* », selon Philippe Crevel, directeur du Cercle de l'épargne. Au fil des confinements et des périodes de restrictions de déplacements, les Français ont accumulé 157 milliards d'euros de surplus d'épargne par rapport à d'habitude, d'après La [Banque de France](#).

Collecte nette de l'assurance-vie en 2020-2021

En milliards d'euros



Source: Fédération française de l'assurance/Investir

« Cette épargne demeure placée principalement sur les comptes courants et sur les livrets d'épargne, réglementée ou pas, continue Philippe Crevel. Les épargnants optant pour l'assurance-vie acceptent, en revanche, le jeu des unités de compte d'autant plus facilement que les marchés 'actions' se portent bien. »

La FFA indique en effet que « en termes de collecte nette, les UC atteignent +2,3 milliards d'euros sur le mois [d'août] et +24,4 milliards d'euros en cumulé depuis le début de l'année, c'est-à-dire des niveaux jamais atteints pour un mois d'août et en cumul sur les huit premiers mois de l'année ».

[@RemyDemichelis](#)



L'ÉPARGNE COVID ÉCHAPPE ENCORE À L'ASSURANCE VIE

MONEYVOX | PAR VINCENT MIGNOT | LE 29 SEPTEMBRE 2021



© maciek905 - Fotolia.com

En 8 mois, de janvier à août, l'assurance vie a certes attiré près de 100 milliards d'euros, mais seulement 14 milliards d'euros si on prend en compte les retraits. Des chiffres corrects, qui marquent un retour à la normale plutôt qu'un réel rebond.

Du jamais vu ! Dans son bilan mensuel, la Fédération française de l'assurance souligne certains records actuellement enregistrés par l'[assurance vie](#). « La collecte (...) sur les 8 premiers mois de l'année n'a jamais été aussi élevée, atteignant quasiment 100 milliards d'euros », écrit la FFA. Soit 27 milliards d'euros de mieux qu'en 2020, année perturbée par le Covid, mais aussi 2,4 milliards au-dessus des chiffres de 2019.

Les chiffres nets des retraits enregistrés sur la même période sont toutefois moins spectaculaires. En tenant compte des prestations versées depuis le début de l'année, près de 86 milliards d'euros, la collecte nette se limite à 14 milliards d'euros. C'est, cette fois, beaucoup moins bien qu'en 2019, où elle atteignait 20 milliards au même stade.

Philippe Crevel voit donc dans la situation actuelle un retour à la normale plutôt qu'un rebond. « Les ménages reviennent progressivement vers l'assurance vie mais, pour le moment, le processus de réallocation de l'épargne Covid n'a pas commencé », commente le directeur du Cercle de l'Épargne, faisant référence au surplus d'argent ([plus de 142 milliards d'euros](#)) mis de côté par les Français pendant les différents confinements. « Cette épargne demeure placée principalement sur les comptes courants et sur les livrets d'épargne, réglementée ou pas. Malgré la normalisation de la situation sanitaire et économique, l'assurance vie n'a pas rattrapé le retard accumulé en 2020. »

Un vrai record par les UC

La croissance de l'encours est plus que jamais portée par les [unités de comptes](#). Ces supports plus risqués mais potentiellement plus rémunérateurs ont représenté un gros tiers des nouvelles cotisations du mois d'août. Un chiffre cohérent avec la tendance 2021 : depuis le début de l'année, elles captent 38% de la collecte brute.

Surtout, la collecte nette sur 8 mois atteint 24,4 milliards d'euros, un autre record. Dans le même temps, l'encours des fonds euros a donc fondu de près de 10 milliards. « Les épargnants optant pour l'assurance vie acceptent (...) le jeu des unités de compte d'autant plus facilement que les marchés actions se portent bien », note Philippe Crevel.



ÉPARGNE : COMBIEN DEVRIEZ-VOUS ÉCONOMISER AVEC UNE PENSION DE RETRAITE MOYENNE DE 1400 EUROS

PLANET.FR | PAR NANTCY LEONE | LE 29 SEPTEMBRE 2021

INTERVIEW. Si la hausse du nombre de retraités se poursuit en France, ce n'est pas le cas de leurs pensions. En décembre 2019, la pension moyenne tous régimes confondus s'établissait à 1 503 euros brut, soit 1 393 euros net, selon la Dress. Quelle somme est-il possible d'épargner avec un tel revenu ? L'économiste Philippe Crevel nous répond.



IllustrationIstock

Une petite pension peut aussi permettre d'épargner. Assurance vie, [PER](#), PEA, investissement locatif... Inquiets quant à leur future retraite, de plus en plus de Français se constituent une [retraite par capitalisation](#), afin de compenser une baisse de revenus une fois la vie active passée. Car, oui, le taux de remplacement du salaire (rapport entre le montant de la première retraite versée et le montant du dernier revenu perçu) ne cesse de diminuer. La [pension de retraite](#) est souvent bien inférieure aux revenus d'activité. La perte est estimée à 25% en moyenne. Selon le rapport annuel [Les retraités et les retraites édité par la Dress](#), la hausse du nombre de retraités se poursuit (16,7 millions en 2019, soit +1,8% par rapport à fin 2018). Ce n'est toutefois pas le cas de leur pouvoir d'achat. La pension moyenne tous régimes confondus se montait à 1 503 euros brut mensuels en décembre 2019 pour les retraités de droit direct résidant en France (1 924 euros pour les hommes et 1 145 pour les femmes). Si l'on comptabilise les prélèvements sociaux, la pension nette moyenne s'élevait à 1 393 euros.

Toutefois, cela ne signifie pas pour autant que les retraités doivent faire une croix sur l'[épargne](#), dès la liquidation de leurs droits.

Épargne : pourquoi est-il essentiel d'économiser une fois à la retraite ?

"Même à la retraite, il est important d'économiser afin de disposer d'un pécule pour faire face aux aléas : dépenses de santé, problèmes liés au logement (travaux de rénovation, aménagement en vue de la [dépendance](#)) ou aux pépins autos, etc. Se constituer une [épargne de précaution](#) peut aussi être

utile pour partir en vacances ou simplement pour faire plaisir à ses enfants ou petits-enfants", nous indique [Philippe Crevel](#), économiste et Directeur du Cercle de l'Épargne.

Combien pouvez-vous alors épargner avec une pension moyenne de 1400 euros par mois ?

Épargne : quel montant économiser avec un revenu de 1400 euros ?

"Il n'y a pas forcément de montant idéal. Cela dépend de votre profil (désirs, besoins, objectifs) et de vos capacités financières", détaille l'expert. "Avec une pension de 1400 euros en moyenne, les marges de manœuvre relatives à l'épargne sont faibles, compte tenu du prix des logements, des impôts locaux, etc. Se fixer un objectif d'épargne entre 5 et 10% par mois peut ainsi paraître raisonnable", conseille-t-il. Cela revient donc à une **économie mensuelle moyenne de 70 à 140 euros**.

Épargne : économisez jusqu'à 210 euros avec une pension de retraite de 1400 euros

Comme nous le rappelle Philippe Crevel, "75% des retraités sont propriétaires de leur résidence principale et n'ont quasiment plus d'emprunt à rembourser. Certes, 1400 euros est une petite pension, mais si vous avez moins de charges, il est tout de même plus facile d'épargner jusqu'à 10 ou 15% de ses revenus". Cela revient à une **épargne mensuelle de 140 à 210 euros**, à placer sur un livret d'épargne réglementé ([Livret A](#), LDDS...) ou tout autre produit de votre choix plus rentable.

Épargne : économisez jusqu'à 210 euros avec une pension de retraite de 1400 euros

Comme nous le rappelle Philippe Crevel, "75% des retraités sont propriétaires de leur résidence principale et n'ont quasiment plus d'emprunt à rembourser. Certes, 1400 euros est une petite pension, mais si vous avez moins de charges, il est tout de même plus facile d'épargner jusqu'à 10 ou 15% de ses revenus". Cela revient à une épargne mensuelle de 140 à 210 euros, à placer sur un livret d'épargne réglementé (Livret A, LDDS...) ou tout autre produit de votre choix plus rentable.

Si vous êtes en couple, votre capacité d'épargne peut être maximisée. "En effet, en couple, il y a une mutualisation de certaines dépenses contraintes liées au logement, à la voiture, aux courses, etc. Il y a donc une capacité d'épargne qui est supérieure", note l'expert. Elle peut aussi servir à préparer une succession, ou une donation. "Par ailleurs, on sait très bien que le taux de pauvreté est plus important chez les personnes seules qu'au sein des couples."

Pour être régulier et vous constituer un capital sans trop d'effort, pensez aux versements programmés. Fixez-vous la somme que vous souhaitez épargner chaque mois et instaurer un virement automatique sur votre compte épargne.



POURQUOI LE LIVRET A RESTE UN PRODUIT D'ÉPARGNE ATTRACTIF?

CHALLENGES.FR | PAR CAROLINE SÉNÉCAL | LE 26 SEPTEMBRE 2021

PRATIQUE- Les ménages français maintiennent un effort d'épargne de précaution. Selon la Banque de France, l'encours sur le Livret A a atteint un record historique de 346,1 milliards d'euros en août 2021. Challenges décrypte l'engouement pour le livret A, ce produit de placement attractif.



L'encours sur le Livret A a atteint un record historique de 346,1 milliards d'euros en août 2021.

AFP/ARCHIVES - DENIS CHARLET

La tendance reste à l'épargne en 2021. En nette augmentation de 19,55 milliards depuis le début de l'année selon les chiffres du [Cercle de l'Epargne](#), le Livret A incarne un filet de sécurité pour beaucoup de Français. Ce 23 septembre 2021, le ministre de l'Economie, [Bruno Le Maire](#), a écarté une hausse de son taux d'intérêt, soulignant que l'inflation n'était que temporaire. Calcul, plafond, fonctionnement... Zoom sur le Livret A, le [produit d'épargne préféré des Français](#).

Qu'est-ce qu'un Livret A?

Vous souhaitez mettre en sécurité deux à trois mois de salaire pendant quelques semaines? Le Livret A reste une solution d'épargne pertinente pour conserver de l'argent en cas d'imprévus, malgré un

taux faible d'intérêt généré. "Il incarne sécurité, liquidité, simplicité et garantie pour les Français, précise Philippe Crevel, directeur du Cercle de l'Épargne. En deux-trois mouvements, et selon vos besoins, vous pouvez effectuer des virements de votre compte courant à votre Livret A, et inversement, le tout sans payer le moindre impôt. Une caractéristique attractive non négligeable."

Aujourd'hui, [55,7 millions](#) de Français détiennent un Livret A. Depuis le premier trimestre 2020, ils ont épargné près de 157 milliards d'euros de plus qu'à l'accoutumée, selon les chiffres de la Banque de France. Si le Livret A a



ÉPARGNE : COMBIEN DEVRIEZ-VOUS ÉCONOMISER PAR MOIS AVEC UN SALAIRE MOYEN DE 2500 EUROS ?

PLANET.FR | PAR NANTCY LEONE | LE 24 SEPTEMBRE 2021

INTERVIEW. Épargnez-vous assez mensuellement ? Voici ce que vous devriez économiser, dans l'idéal et en fonction de votre profil, si vous percevez un salaire moyen de 2 500 euros.



IllustrationIstock

Les capacités d'épargne ne sont pas identiques pour tous. Si les Français économisent massivement depuis le début de la crise sanitaire, ils ont mis de côté 276 € par mois en moyenne, selon une étude OpinionWay pour Meilleurplacement.com. Les 18-24 ans ont de leur côté thésaurisé 281 € par mois et 17% des citoyens ont placé 500 € par mois sur des produits d'épargne en 2020. Ces différences dépendent en majeure partie des revenus perçus, ainsi que des charges fixes. En effet, un employé ayant plusieurs enfants n'aura pas les mêmes possibilités de prévoyance qu'un célibataire sans enfant ou encore qu'un retraité.

Épargne : pourquoi il est important d'économiser ?

Constituer une trésorerie de secours, même minime et en fonction de vos moyens, est primordial. "Il faut effectivement épargner ne serait-ce que parce qu'on fait face à des incertitudes dans la vie : une toiture à refaire, une auto à changer, etc.", nous indique Florence Legros, économiste et directrice d'ICN Business School.

En règle générale, les spécialistes estiment qu'une épargne de précaution doit correspondre à un mois de revenus minimum, pour être sécurisante. Toutefois, il convient de placer idéalement le montant vous permettant de faire face à vos dépenses sans aucun revenu, durant 90 jours au minimum, rapporte Pretto, simulateur de prêt immobilier.

Ainsi, afin de savoir combien une personne percevant le salaire moyen net des Français (2 424 euros en 2019 selon l'Insee) peut économiser dans l'idéal, nous avons demandé à Florence Legros de détailler divers cas de figure.

2 500 euros de revenus : quelle épargne pour un actif ?

Avant de savoir [quel montant vous pouvez épargner](#), vous devez déduire de votre salaire vos dépenses contraintes, soit celles liées à votre logement (loyer, prêt immobilier, charges diverses), à votre auto, à vos impôts ou encore vos courses. Théoriquement, avec un salaire moyen d'environ 2 500 euros, vous devriez pouvoir économiser 30% de vos revenus.

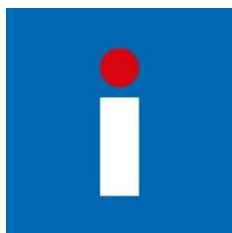
"Pour schématiser, outre l'[épargne de précaution](#) (un petit volant de côté), il est aussi important de préparer votre retraite en achetant votre logement ou ayant une épargne retraite. On estime généralement que le remboursement d'un emprunt (la partie en capital est de l'épargne) ne doit pas dépasser 25% des revenus ; alors disons que 600 euros par mois d'épargne régulière est une bonne base", nous précise l'experte.

Qu'en est-il pour un retraité ?

Épargne et retraite : la succession en question

Selon l'Insee, 78% des retraités sont propriétaires de leur logement. Ils n'ont donc, logiquement, plus de [crédit immobilier](#) à rembourser. En percevant 2 500 euros de revenus (pension de retraite et autres rentes), ils peuvent donc se permettre d'économiser davantage.

Toutefois, "la question est différente", prévient Florence Legros. Il faut avant tout se demander : « Combien je souhaite léguer à mes enfants, sachant que je lègue déjà mon immobilier ? Tout un chacun décide selon son degré d'altruisme. Le principal est de ne pas se départir de tout son immobilier afin de payer le cas échéant les charges liées au grand âge", conclut-elle.



BRUNO LE MAIRE LAISSE LA PORTE OUVERTE À UNE HAUSSE DU TAUX DU LIVRET A

INVESTIR.FR | PAR RÉMY DEMICHELIS | LE 23 SEPTEMBRE 2021

Le taux du livret A et du LDDS ne sera pas revu tout de suite à la hausse, mais un nouveau "point" sera fait en novembre, annonce le ministre de l'Economie et des Finances, alors que ces placements sécurisés ont à nouveau battu un record d'encours au mois d'août à 472,4 milliards d'euros.



Bruno Le Maire laisse la porte ouverte à une hausse du taux du Livret A | Crédits photo : DR

Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances, s'exprimait ce matin sur France Info : *"Il n'est pas question de modifier le taux de rémunération du Livret A"*, a-t-il déclaré. Avec un rendement annuel fixé par les autorités à 0,5%, le placement sécurisé plébiscité par les Français est loin de couvrir la progression des prix à la consommation qui s'élève sur un an en août à 3%. Résultat : les épargnants perdent en pouvoir d'achat.

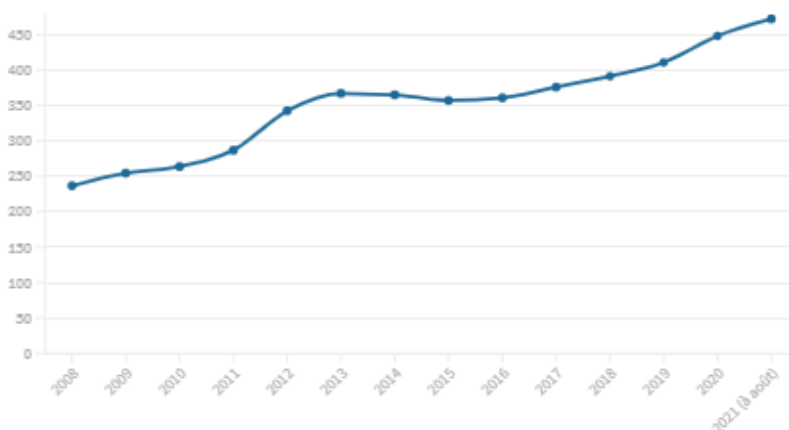
"Nous ferons le point en novembre, a poursuivi le ministre. L'inflation est conjoncturelle, nous verrons où nous en sommes en termes d'inflation au mois de novembre." Un représentant de la Banque de France **évoquait avec Investir** la possibilité que le taux du livret A se rapproche de 1% en février prochain. Mais ce ne serait toujours pas suffisant pour compenser la hausse des prix à la consommation.

Nouvelle collecte élevée

Ce faible taux ne dissuade pas pour autant les épargnants. Les titulaires d'un livret A ou de son jumeau, le livret de développement durable et solidaire (LDDS), ont à nouveau versé plus d'argent sur ces placements qu'ils n'en ont retiré en août. La collecte nette s'élève ainsi à 1,9 milliard d'euros et porte l'encours à 472,4 milliards d'euros. Le montant total de ces deux tirelires dépasse ainsi son précédent record, établi en juillet, de 470,5 milliards d'euros. Depuis novembre 2020, ce chiffre est en constante augmentation.

"Les ménages [maintiennent] un effort élevé d'épargne de précaution", remarque Philippe Crevel, directeur du Cercle de l'épargne. Depuis le début de la crise sanitaire et les confinements à répétitions, les Français les plus chanceux mettent en effet davantage d'argent de côté que d'habitude.

Encours tous guichets Livret A et LDDS en milliards d'euros

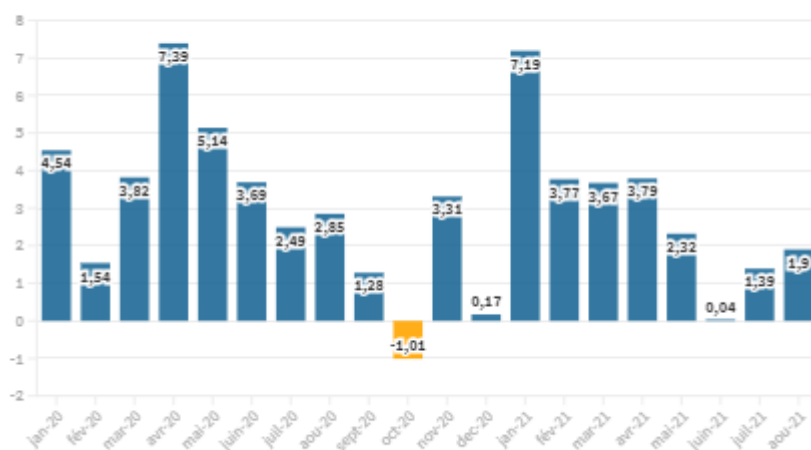


Source: CDC

Mais un autre facteur pour expliquer cette collecte élevée entre en compte : "Les ménages ont pu bénéficier du versement du solde des réductions d'impôt qui a concerné près de 13 millions de contribuables et porté sur un montant de 10 milliards d'euros", continue Philippe Crevel.

Cependant, ce n'est pas pour leurs promesses de gains que le livret A ou le LDDS sont choisis. Ces placements accueillent l'épargne de précaution des Français, des sommes disponibles à tout moment qui peuvent être sorties en cas de coup dur ou pour préparer des dépenses exceptionnelles.

Collecte nette Livret A et LDDS En milliards d'euros



Source: CDC

L'encours total sur les deux produits atteint 472,4 milliards d'euros à fin août 2021.



Futura-sciences.com

La collecte des livrets défiscalisée au mois d'août est positive avec 1,90 milliard d'euros, dont 1,67 milliard d'euros pour le seul livret A. A titre de comparaison, l'an passé, pour le seul mois d'août, la collecte globale était ressortie à 2,85 milliards d'euros. Sur les huit premiers mois de l'année, la collecte sur les livrets A et livrets de développement durable et solidaire s'élève à 24,07 milliards d'euros.

Enfin, l'encours total sur les deux produits atteint 472,4 milliards d'euros à fin août 2021.

Dans son analyse, Philippe Crevel, Directeur du Cercle de l'Épargne, indique que le Livret A n'est pas pénalisé par son rendement réel négatif du fait de la remontée de l'inflation. « La question du relèvement du taux du Livret A pourrait se poser au mois de février prochain si l'inflation reste autour de 2 points, explique-t-il. Il pourrait alors passer de 0,5 à 0,75 % voire à 1 %. Mais l'augmentation du taux du Livret A qui est une décision éminemment politique pose néanmoins plusieurs problèmes économiques en renchérissant le coût des emprunts pour le logement social et en n'incitant pas les ménages à consommer", ajoute-t-il encore.



LE LIVRET A, LA CRISE SANITAIRE ET LES 40 MILLIARDS D'EUROS MIS DE CÔTÉ

LE MONDE | PAR AURÉLIE BLONDEL | LE 22 SEPTEMBRE 2021

Pas de pause estivale pour le Livret A et son petit frère le Livret de développement durable et solidaire (LDDS), qui ont collecté, à eux deux, presque 2 milliards d'euros en août.



Au total, ce sont 40,66 milliards d'euros qui sont venus grossir les réserves du Livret A en dix-huit mois de crise sanitaire. WINSLOW PRODUCTIONS/TETRA IMAGES / PHOTONONSTOP

Aux mêmes causes, les mêmes effets. Les incertitudes liées à la quatrième vague de l'épidémie de Covid-19 ont incité les épargnants à de nouveau placer des sommes importantes sur leur Livret A en août.

Après une collecte nette (les dépôts, moins les retraits) de 1,15 milliard d'euros en juillet, ce livret réglementé a en effet vu son encours gonfler de 1,67 milliard le mois dernier, selon les chiffres communiqués le 22 septembre par la Caisse des dépôts. C'est plus qu'un mois d'août ordinaire : « La collecte moyenne pour le huitième mois de l'année s'élevait, pour ces dix dernières années, à 1,2 milliard d'euros », commente Philippe Crevel, fondateur du Cercle de l'épargne.

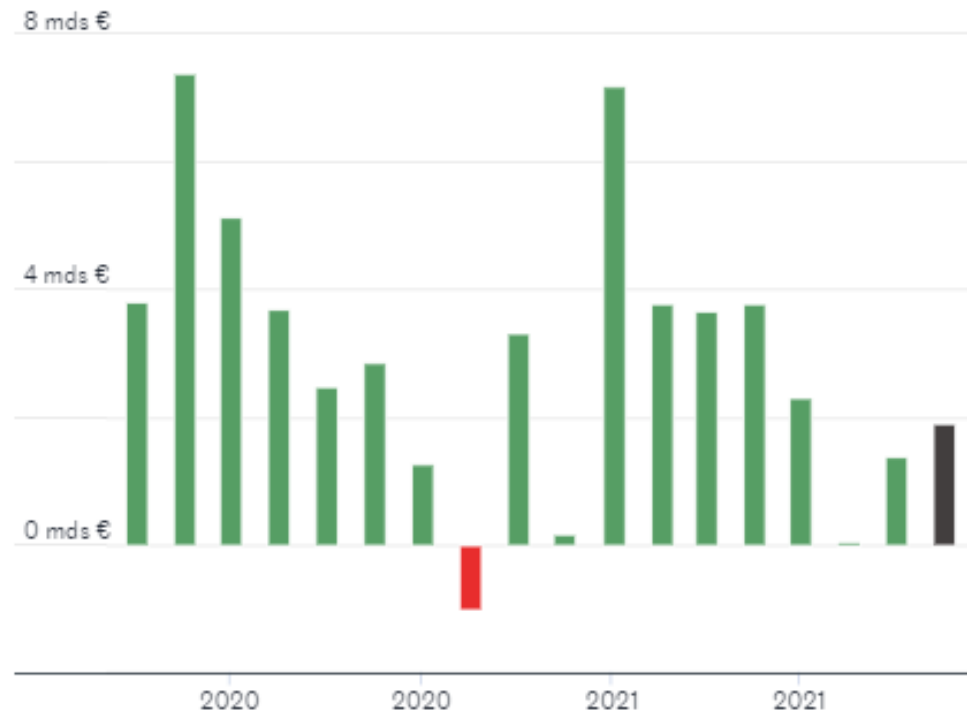
Prudence de mise

« Les ménages n'ont pas encore décidé de puiser dans leur cagnotte Covid pour consommer ou pour réorienter leurs liquidités vers des placements à plus long terme » et « la prudence reste de mise en attendant la suite de l'évolution de la situation sanitaire », estime-t-il, prévoyant toutefois, « si

l'épidémie poursuit son reflux », un amoindrissement des flux d'épargne d'ici à la fin de 2021, avec « les dépenses de rentrée scolaire et des fêtes de fin d'année ».

Plus de 53 milliards déposés en un an et demi

Collecte nette mensuelle du Livret A et du LDDS



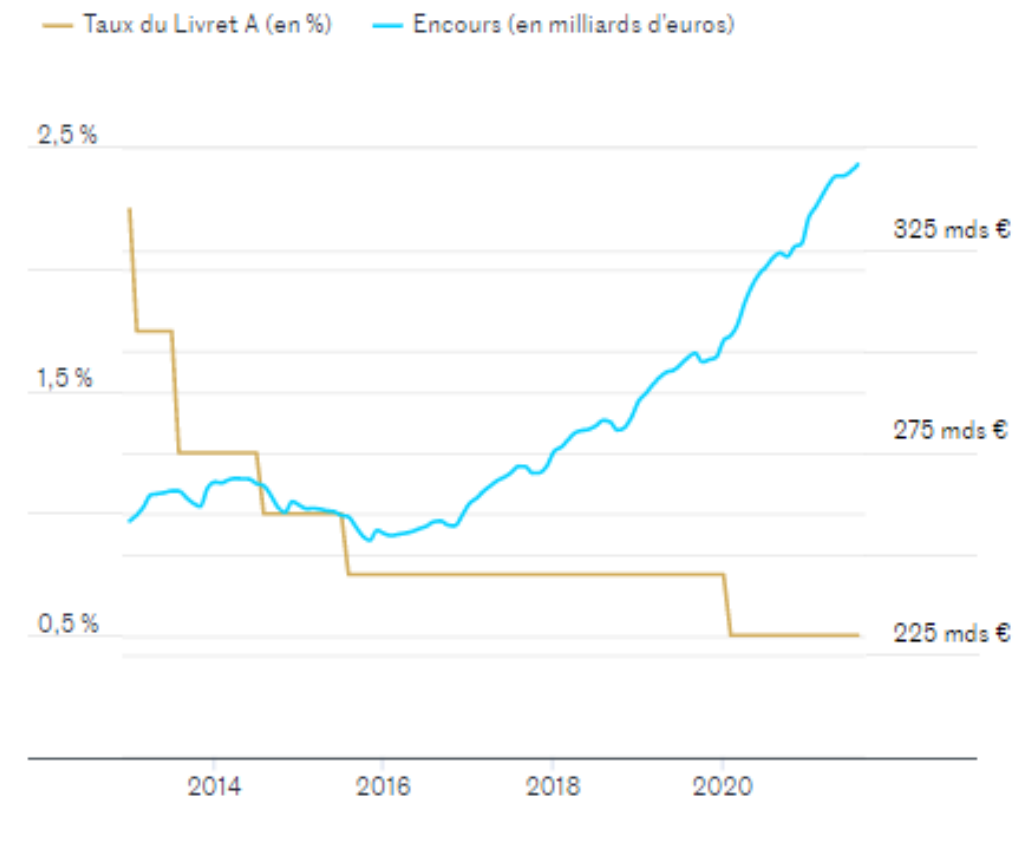
Source : Caisse des dépôts

En ajoutant les données du Livret de développement durable et solidaire (LDDS), dont le fonctionnement est très proche de celui du Livret A (le taux de rémunération est le même et tous deux bénéficient d'une exonération fiscale), la collecte nette de ce mois d'août 2021 s'élève à quasiment 2 milliards d'euros (1,90 milliard précisément).

Au total, ce sont ainsi 40,66 milliards d'euros qui sont venus grossir la cagnotte du Livret A en dix-huit mois de crise sanitaire, depuis mars 2020, soit en moyenne près de 2,3 milliards d'euros par mois. Le montant total engrangé en un an et demi par les deux livrets atteint quant à lui 53,2 milliards.

Résultat, un nouveau record pour l'encours du Livret A et du LDDS, à 472,4 milliards d'euros au 31 août 2021.

Le Livret A enchaîne les records d'encours malgré son taux historiquement bas



Source : [Caisse des dépôts et consignations](#)

Pour le Livret A et le LDDS, le mois d'août a par ailleurs été marqué par une stabilité de leur taux de rémunération, resté fixé à 0,50 % net d'impôt sur le revenu et de prélèvements sociaux. Rappelons que ce taux peut, en règle générale, être modifié deux fois l'an, au 1^{er} août et au 1^{er} février.

Si « le Livret A n'est pas pénalisé par son rendement réel négatif du fait de la remontée de l'inflation », « la question du relèvement [du] taux pourrait se poser au mois de février prochain si l'inflation reste autour de deux points », souligne M. Crevel.

Aurélie Blondel



TAUX DU LIVRET A : UNE BONNE ET UNE MAUVAISE NOUVELLE POUR VOTRE ÉPARGNE

MONEYVOX | PAR MATHIEU BRUCKMULLER | LE 22 SEPTEMBRE 2021



© kues1 - stock.adobe.com

Une hausse de la rémunération de votre Livret A ? C'est de plus en plus possible. Tout dépendra du rythme de l'évolution de la hausse des prix mais également de la décision du gouvernement qui a toujours son mot à dire.

C'est un succès qui ne se dément pas. [Le Livret A](#) est toujours autant plébiscité par les ménages. Ils y ont encore déposé 1,15 milliard d'euros en juillet portant le total de l'encours à 344,4 milliards d'euros. Depuis le début de la crise sanitaire, en mars 2020, la collecte s'élève à 39 milliards d'euros ! Le Livret A est donc le placement star des derniers mois alors que sa rémunération est au plancher depuis plus d'un an et demi : +0,5%. Mais la hausse des prix qui se confirme pourrait bien changer la donne. Présenté comme un rempart contre l'inflation, il ne serait pas illogique qu'il voit sa rémunération augmenter.

Pourquoi le taux du Livret A peut augmenter

Selon la [formule de calcul](#), il faut le reconnaître un brin complexe, le taux du Livret A est lié à la moyenne arithmétique semestrielle entre l'évolution de deux indices : l'inflation annuelle hors tabac et l'€STR basé sur les taux d'intérêt des prêts en euros contractés à court terme par les banques de la zone euro. A l'heure actuelle, l'inflation ainsi lissée sur 6 mois est de 1,3% tandis que l'€STR navigue autour de -0,57%, soit une moyenne globale de 0,365%. Pas de quoi justifier une hausse du taux du Livret A qui est de 0,5%, le seuil sous lequel il ne peut pas tomber selon la réglementation en vigueur.

Sauf que d'après les dernières projections de la Banque de France, l'inflation devrait évoluer au-dessus de 2% d'août à décembre. Résultat, si l'€STR ne bouge pas, la moyenne entre les deux indices serait de 0,715%. En arrondissant au dixième de point supérieur, on arrive à un taux de 0,8%.

Ce serait la première fois depuis août 2011 que le taux du Livret A serait revu à la hausse. Il y a 10 ans, il était ainsi passé de 2 à 2,25%. Depuis, il n'a cessé de dégringoler.

Ce que vous pouvez gagner

Selon le récent Observatoire de l'épargne réglementée, l'encours moyen du Livret A était de 5 500 euros en 2020. Avec un taux à 0,5%, les intérêts annuels sont de 27,5 euros. A 0,8%, ils passeraient à 44 euros soit 16,5 euros de plus qu'aujourd'hui.

Une hausse incertaine et modeste

Même si le taux du Livret A est théoriquement amené à augmenter, le gouvernement n'est pas obligé d'y donner suite. « Il s'agit d'une décision discrétionnaire », rappelle l'économiste Philippe Crevel. En 2017, le taux du Livret A avait été bloqué pour stabiliser le coût du financement du logement social auquel est affecté en moyenne la moitié des sommes placées sur les Livrets A.

Mais le calendrier pourrait bien jouer en faveur des épargnants. En effet, c'est à la mi-janvier que le gouverneur de la Banque de France fera savoir à Bercy quelle est sa recommandation quant à l'évolution du taux du Livret A à compter du 1er février. Or, le premier tour de l'élection présidentielle aura lieu le 10 avril. Vu l'extrême sensibilité de la question du pouvoir d'achat des ménages à l'heure actuelle, sur fond de hausse des prix de l'énergie notamment, il ne serait pas étonnant que Bercy évite de se mettre à dos les 55 millions de détenteurs du Livret A.

« Ce sera une décision très compliquée. Le gouvernement aimerait ne pas à avoir à choisir et que l'inflation baisse au bon moment afin de pas avoir à augmenter le taux du Livret A », souligne Philippe Crevel. Bruno Le Maire, le ministre de l'Economie, se bat davantage pour pousser les ménages à piocher dans leur bas de laine, afin de soutenir la relance de l'économie, que de les inciter à mettre encore plus d'argent en réserve. Mais si la hausse des prix atteint, voire même dépasse les 2%, il n'aura politiquement guère le choix que de donner un coup de pouce au Livret A. Il pourrait même symboliquement décider de le remonter au taux de 1%. Mais pas au-delà. En effet, la différence entre deux fixations successives de taux du Livret A ne peut pas dépasser 0,5 point.

Des conséquences en cascade

Un relèvement du Livret A aurait plusieurs effets. Son faux jumeau, le Livret de développement durable et solidaire (LDDS), dont la rémunération est calée sur celle du Livret A, verrait son taux progresser aussi.

Idem pour le [Livret d'épargne populaire \(LEP\)](#), qui profite en plus d'une majoration d'un demi-point. Aujourd'hui, le taux du LEP est de 1% contre 0,5% pour le Livret A et le LDDS. Parmi les autres effets : une hausse de la rémunération des livrets bancaires dont l'évolution est historiquement corrélée à celle du Livret A, selon Philippe Crevel.

On le voit, le taux du Livret A pourrait bouger dans les mois à venir mais son évolution restera très limitée. De plus, avec la hausse des prix, le rendement réel de ce placement restera encore très largement négatif. La Banque de France s'attend à une inflation de 1,8% sur l'ensemble de 2021 et de 1,4% en 2022. Bien au-delà du 0,5% actuel garanti par le livret rouge, qui ne pourra dans tous les cas pas dépasser 1% en 2022.



COUP DE FREIN SUR LE LIVRET A

MONEYVOX AVEC AFP | LE 22 SEPTEMBRE 2021



© Unclesam - stock.adobe.com

La collecte nette du Livret A, produit d'épargne phare des ménages français, a retrouvé un niveau normal en août avec 1,7 milliard d'euros, équivalent à celui d'août 2019, avant que la pandémie n'éclate.

Le mois d'août est en général favorable pour la collecte du [Livret A](#) et le chiffre observé n'apparaît donc pas comme faisant état d'une surépargne importante.

A titre de comparaison, l'an dernier, les Français avaient placé 2,25 milliards d'euros de plus qu'ils n'en avaient retirés sur leur Livret A. En juillet, la collecte nette s'était élevée à 1,15 milliard.

Pour autant, « les ménages n'ont pas encore décidé de puiser dans leur cagnotte Covid pour consommer ou pour réorienter leurs liquidités vers des placements à plus long terme. La quatrième vague a pu également les inciter à la prudence et les dissuader de réaliser certains achats », a estimé Philippe Crevel, directeur du Cercle de l'épargne.

En dépit d'un niveau de rémunération au plus bas à 0,5%, le Livret A, qui sert notamment à financer le logement social en France, est devenu un placement refuge pour les épargnants pendant la crise déclenchée par le Covid-19, voyant son encours bondir.

472,4 milliards d'euros d'encours

Le Livret de développement durable et solidaire (LDDS), qui finance notamment l'économie sociale et solidaire et les économies d'énergie dans les logements, a enregistré une collecte nette de 230 millions le mois dernier, contre 600 millions l'année dernière et 350 millions en août 2019.

Au total, la collecte nette réalisée en août par le Livret A et le LDDS réunis s'est ainsi élevée à 1,9 milliards, contre 2,85 l'année dernière à la même période. L'encours total sur ces deux produits d'épargne atteint 472,4 milliards, soit une hausse de 6,8% en un an.

La collecte nette du Livret A, produit d'épargne phare des ménages français, a retrouvé un niveau normal en août avec 1,7 Md€, équivalent à (...)



**PLUS DE 500 MILLIARDS D'EUROS SUR LES COMPTES COURANTS DES FRANÇAIS,
UNE PREMIÈRE**

LINFO.RE | LE 20 SEPTEMBRE 2021



RAPHAEL BLOCH/SIPA

L'année 2020, marquée par divers confinements, a permis aux Français de réaliser de très importantes économies sur leurs comptes courants.

Une assurance pendant la période de crise

C'est une grande première. Les confinements consécutifs à l'épidémie de [Covid-19](#) ont permis aux Français d'économiser plus de 150 milliards d'euros. Cette situation résulte de la fermeture des restaurants et des cinémas ou la mise en suspens des projets de voyage. Les [Français](#) n'ont jamais eu autant d'argent sur leurs comptes courants avec plus de 500 milliards épargnés contre 380 milliards d'euros en 2017. L'argent bien gardé sur des comptes non rémunérés est facilement accessible. En conséquence, il peut être retiré à tout moment.

Ces sommes doivent être réaffectées

Le livret A ou le livret de développement durable n'est pas très incitatif avec un taux de rémunération à 0.5%. Toutefois, ces sommes doivent être réaffectées, a souligné le directeur du Cercle de l'épargne Philippe Crevel qui comprend le comportement des Français à cause de l'**épidémie de coronavirus**. Mais *"aujourd'hui, en sortie de crise sanitaire, c'est le moment de réorienter une partie de cette épargne forcée vers des placements que ce soit le plan d'épargne d'action, l'assurance-vie, ou pour réaliser un projet, monter son entreprise, investir dans une maison."*, a poursuivi le spécialiste sur Europe1.

Philippe Crevel a proposé de garder deux mois sur son compte courant et d'affecter le reste soit dans leur épargne de précaution à court terme et soit à long terme. De son côté, un conseiller de BNP Paribas préconise six mois de salaire. A son avis, garder de l'argent sans le rentabiliser, c'est prendre le risque d'en perdre sur le long terme.



ÉPARGNE : CE PLACEMENT AVANTAGEUX ET SANS RISQUE A ÉTÉ OUBLIÉ PAR BEAUCOUP DE FRANÇAIS !

PLEINE VIE | PAR RITA SANTOURIAN | LE 15 SEPTEMBRE 2021



© Getty Images/iStockphot

La crise sanitaire a eu un impact important sur l'épargne des Français. Mais alors que les encours sur les comptes courants ne cessent d'augmenter, certains semblent avoir oublié qu'il existe un produit d'épargne sans risque et au taux avantageux.

En 2020, le "surplus d'épargne financière" des Français est estimé à 110 milliards d'euros par la Banque de France. Un montant qui a continué de progresser depuis le début de l'année 2021 en raison des nombreuses restrictions sanitaires et fermetures des lieux de loisirs et de culture.

Mais, toujours selon les données de la Banque de France, cet argent alimente surtout les comptes courants des Français. Ainsi, 509 milliards d'euros dormiraient sur des comptes courants, soit une moyenne de 17 000 euros par foyer, comme le rapporte [Le Parisien](#), un record !

Selon le quotidien, les Français rechigneraient à placer cet argent par peur des produits d'épargne risqués et se désintéressent des produits d'épargne réglementés dont les taux ne sont plus jugés assez intéressants, tel que le Livret A (0,5%).

"Par peur du lendemain, les Français ne recherchent pas le rendement mais plutôt la liquidité pour pouvoir disposer de leur argent à tout moment" explique Philippe Crevel, économiste et directeur du Cercle de l'épargne au *Parisien*. Michel Guillaud, président de l'association France Conso Banque, indique, de son côté, que *"certains ont déjà le livret A ou d'autres comptes épargne déjà pleins et n'ont pas d'autres choix que de garder l'argent sur leur compte courant"*.

Le Livret d'Épargne Populaire, le grand oublié des français

Toutefois, le [dernier rapport](#) de la Banque de France sur l'épargne réglementée souligne de son côté que les Français semblent négliger le livret le plus intéressant à ce jour. *"Le nombre de livrets*

d'épargne populaire (LEP), malgré une progression du solde net des ouvertures, reste à 7 millions, très inférieur au nombre de bénéficiaires potentiels (près de 15 millions de Français)" y lit-on.

Le Livret d'épargne populaire est en effet le produit d'épargne réglementée au taux le plus élevé (1%). Son ouverture est soumise à des conditions de revenus. A ce jour, le revenu fiscal de l'année 2019 ne peut dépasser 20 016 euros pour une personne ou 30 706 euros pour un couple comme l'indique le site du [Service Public](#).

Depuis mars 2021, un [décret paru au Journal Officiel](#) indique que les démarches des épargnants souhaitant ouvrir un LEP ont été simplifiées : plus besoin de présenter un avis d'imposition, ce sont les banques qui se chargent de contacter l'administration fiscale. Si le bénéficiaire ne respecte plus les conditions de revenus durant deux années consécutives, le compte doit être fermé.



EPARGNE : LE COMPTE COURANT RÉSERVE UNE SURPRISE DE TAILLE

MONEYVOX | PAR MATHIEU BRUCKMULLER | LE 22 SEPTEMBRE 2021



© pogonici - stock.adobe.com

17 000 euros ! C'est ce que détient chaque ménage, en moyenne, sur son compte chèque. Un montant inédit.

C'est un chiffre fou. Alors que l'argent déposé sur les comptes courants ne rapporte rien, ils n'ont jamais été aussi bien garnis. Selon les derniers chiffres publiés par la Banque de France et repérés par [Le Parisien](#), 509 milliards d'euros y ont été placés par les particuliers au 1er juillet, soit 17 000 euros par ménage ! Un chiffre inédit qui s'explique notamment par la sur-épargne accumulée en raison de la crise du coronavirus depuis janvier 2020 : + 157 milliards d'euros.

« Depuis 20 ans, à chaque crise, les montants sur les comptes courants augmentent. Vu les faibles rendements sur les produits de taux, les ménages préfèrent y garder une partie importante de leurs liquidités. Ils ne veulent pas s'engager sur le long terme et privilégient des produits liquides. Il y a une volonté manifeste à se constituer une réserve pour faire face à la survenue de problèmes d'emploi ou de revenus », expliquait récemment à MoneyVox, l'économiste Philippe Crevel.

Le compte chèque fait perdre de l'argent

Un réflexe de plus en plus prononcé. Il y a seulement 10 ans, les sommes déposées sur les comptes à vue atteignaient 230 milliards d'euros. Pourtant, [les comptes courants ne sont pas rémunérés](#). Et en plus, ils vous font perdre de l'argent. Alors que l'inflation devrait tourner autour de 2% cette année, 100 euros déposés sur un compte chèque ne vaudront plus virtuellement que 98 euros de pouvoir d'achat à la fin de l'année.

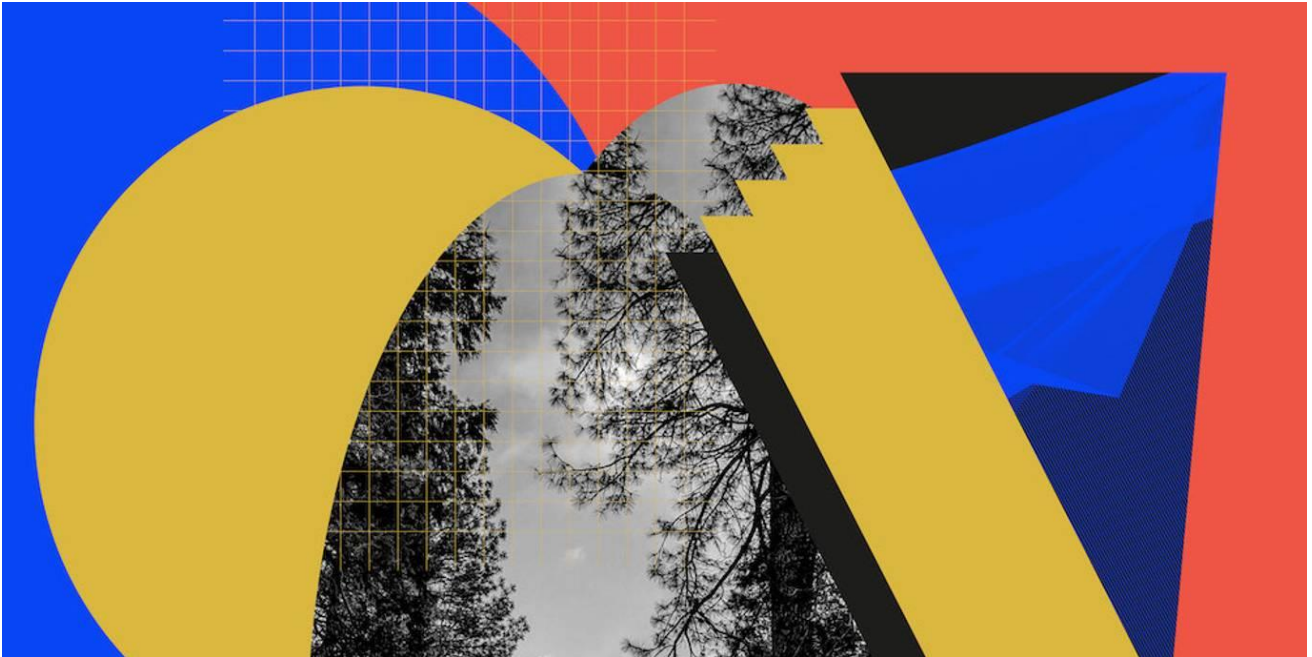
Dans la mesure du possible, mieux vaut déposer son épargne de précaution sur des placements d'épargne réglementée. Le [Livret A](#) et son faux jumeau le Livret de développement durable et solidaire (LDDS), dont l'encours global est de 470 milliards d'euros, sont rémunérés à 0,5% net d'impôt. Le

Livret d'épargne populaire (LEP) offre même du 1% net pour les personnes éligibles. Les banques aussi proposent de placer son argent sur des [livrets bancaires](#) où l'argent reste disponible à tout moment. Si le taux d'intérêt moyen est de 0,05%, certains offrent du 0,6% brut avec en plus une rémunération boostée à 2% les premiers mois. De quoi faire travailler son épargne pour limiter les effets de la hausse des prix.



LA CRISE A-T-ELLE CHANGÉ LA RELATION DES FRANÇAIS AU RISQUE ?

MADDYNESS | LE 15 SEPTEMBRE 2021



Malgré dix-huit mois de crise, les plateformes d'investissement en ligne voient affluer de nouveaux clients. Les Français, traditionnellement peu versés dans les produits à risques, retournent-ils leur veste ?

500 milliards d'euros. C'est le montant actuellement déposé sur des comptes bancaires courants en France. Un chiffre, cité par Philippe Crevel, directeur du Cercle de l'épargne, [dans une interview accordée à FranceInfo](#), dopé par la crise. « Les Français ont réduit leur consommation [pendant les confinements, NDLR] parce qu'ils ne pouvaient pas sortir, aller au cinéma ou au restaurant et donc ça a gonflé l'épargne, c'est de l'épargne contrainte, forcée, a expliqué l'expert. Il y a aussi eu un mouvement de peur, d'anxiété liée à la crainte de perdre son emploi, de voir ses revenus baisser (...) Cela a généré une épargne exceptionnelle, comme l'a souligné la Banque de France. »

Exceptionnelle mais pas surprenante, les Français et Françaises étant depuis de longues années parmi les meilleurs épargnants d'Europe. « L'aversion au risque des Français est historique, confirme ainsi Cécile Roquelaure, directrice marketing de la Compagnie européenne de Crédit. Le marché des actions et les investissements risqués, ce n'est pas leur tasse de thé. » Une tendance que la crise n'a pas démenti. « En période de crise, ils sont encore plus averses au risque et se tournent vers des placements sécurisés. »

L'immobilier reste maître en la demeure

Pour autant, les ménages français n'ont pas attendu que la crise passe en glissant leurs économies sous le matelas. « On aurait pu croire qu'ils investiraient moins pour garder un bas de laine mais ce n'est pas vrai : ils ont continué d'investir massivement dans l'immobilier », constate Cécile Roquelaure. En 2020, plus de 980 000 transactions immobilières ont été dénombrées, approchant le record historique de 1,06 million établi en 2019. « Les Français préfèrent investir dans des choses tangibles et, en immobilier, on sait ce qu'on achète : on peut le voir et le toucher ; c'est un placement historique dont ils ne doutent jamais », poursuit l'experte.

Y compris les jeunes générations, pourtant plus mobiles *« mais qui achètent dès qu'elles le peuvent, parce que ça a un côté sécurisant, avec l'impression de construire, à proprement parler, son patrimoine »*. Un engouement qui s'est renforcé avec la crise, dont les confinements ont été une manifestation inédite. *« Après les confinements, il y a eu une double appétence pour l'immobilier, un intérêt non seulement comme produit d'investissement mais aussi comme réponse aux envies d'habiter ailleurs »*, note lui aussi Sébastien d'Ornano, président du robo-advisor Yomoni. Certains et certaines poussent même plus loin leur projet, en misant sur l'investissement locatif, qui représente environ 10% des transactions, évalue la directrice marketing de la Compagnie européenne de Crédit.

Des jeunes opportunistes...

Les Français ne sont donc pas des patachons financiers. C'est d'autant plus vrai pour les jeunes générations, soucieuses de préparer un avenir à l'horizon incertain. *« Les trentenaires ont conscience d'échéances lointaines comme la retraite et que les produits sans risque ne rapportent plus rien, observe Sébastien d'Ornano. Ils font aussi plus attention aux intermédiaires habituels, dont les frais sabrent la performance réelle des investissements. »*

Ces jeunes – parfois très jeunes – néo-investisseurs se lancent à la faveur d'une conjugaison d'argent disponible, lié à leur sur-épargne en période de confinement, mais aussi de la multiplication des solutions en ligne, qui rendent possible en quelques clics ce qui prenait auparavant plusieurs rendez-vous avec sa banque – avec une offre plus large à la clé. *« Ces plateformes, dont Mon Petit Placement fait partie, ont un marketing très vulgarisant pour toucher un public plus large, elles sont simples d'usage »*, résume Thomas Perret, CEO de la startup Mon Petit Placement.

Ces jeunes actifs, qui sortent de grandes écoles, présentent un niveau de diplôme élevé et n'ont pas forcément encore beaucoup de patrimoine font les beaux jours des nouveaux acteurs de l'investissement. Mais il serait illusoire de penser que seuls ceux qui ont les moyens de prendre des risques – et donc d'assumer de potentielles lourdes pertes – se lancent dans l'investissement.

... et des amateurs de sensations fortes

Les plateformes en ligne, dont peu imposent de ticket minimum, contrairement à certains gestionnaires de patrimoine, attirent aussi les déçus des acteurs traditionnels. *« Des quadragénaires, professions intermédiaires qui ont accumulé un peu de patrimoine mais aussi des quinquagénaires férus de numérique qui ont quelques milliers d'euros à placer et ne sont pas du tout considérés par les banques »*, liste Thomas Perret. Les confinements ont accéléré cette transition, donnant aux curieux de l'argent mais surtout du temps pour se renseigner et parfois passer le cap. *« 60% de nos clients n'ont jamais investi auparavant »*, précise le CEO de Mon Petit Placement.

Ces néo-investisseurs sont loin d'être les plus timides. *« Ils sont agressifs : parmi nos clients, 80% choisissent les profils d'investissement les plus risqués, souligne Thomas Perret. Ils ne veulent pas de capital garanti, ils veulent prendre des risques pour faire fructifier rapidement une partie de leur épargne. »* Un intérêt quelque peu radical qui peut s'expliquer par le contexte de crise, alors que les marchés financiers ont successivement enregistré de fortes baisses puis d'importants rebonds. *« Ces néo-traders, qui apprécient la spéculation très rapide en temps réel veulent surfer sur la vague du bitcoin et les actions cotées »*, estime Sébastien d'Ornano qui prévient que *« la découverte des marchés financiers dans ce contexte de hausse peut générer l'idée qu'on sera toujours gagnant »*.

Alors, serons-nous bientôt toutes et tous des traders depuis notre canapé ? Loin de là. *« Beaucoup de Français n'ont pas l'opportunité de prendre des risques »*, constate le CEO de Yomoni. *« Cela concerne beaucoup de nouveaux riches, qui sont des gens plus affûtés sur ces sujets financiers, appuie Cécile Roquelaure. Mais cela représente un faible volume par rapport aux millions de ménages français. »* Mon Petit Placement revendique par exemple 10 000 clients, un chiffre qui ne cesse d'augmenter mais qui reste bien loin des millions de clients des grandes banques tricolores. Et même celles et ceux qui s'imaginent prendre des risques ne concrétisent pas toujours leurs envies. *« Beaucoup ont la volonté d'investir dans l'économie réelle, de faire des investissements responsables... mais commencent finalement par un achat immobilier, parce que c'est plus rassurant. »*



ÉPARGNE : LE COMPTE COURANT, PLACEMENT PRÉFÉRÉ DES FRANÇAIS

LE PARISIEN | PAR MAXIME GAYRAUD | LE 14 SEPTEMBRE 2021

L'encours sur les dépôts à vue a dépassé les 500 milliards d'euros en juillet selon la Banque de France. Ce qui en fait le produit d'épargne liquide le plus prisé, mais pas le plus rentable.



Depuis l'apparition du Covid, 90 milliards d'euros de plus sont venus garnir les comptes courants des Français. (Illustration) LP/Milla Morisson

C'est une croissance folle que rien ne semble pouvoir arrêter. D'après les dernières données communiquées par la banque de France, les particuliers français avaient en juillet un total de 509,3 milliards d'euros sur leurs comptes courants. Bien davantage que le [livret A](#), traditionnellement présenté comme le placement liquide préféré des Français dont l'encours culminait fin juin à 343,3 milliards d'euros selon la caisse des dépôts et consignations.

Si on rapporte ce chiffre au nombre de ménages français, cela représente quelque 17 000 euros sur le (ou les) compte(s) courant(s) de chaque foyer. Bien plus qu'il n'en faut pour assurer les dépenses habituelles d'un foyer sur deux ou trois mois. Surtout, les dépôts à vue ne rapportent aucun intérêt et font même perdre du pouvoir d'achat alors que [l'inflation s'affichait en juin à 1,5 %](#) en rythme annuel. Mais alors, pourquoi les Français laissent-ils dormir autant d'argent ?

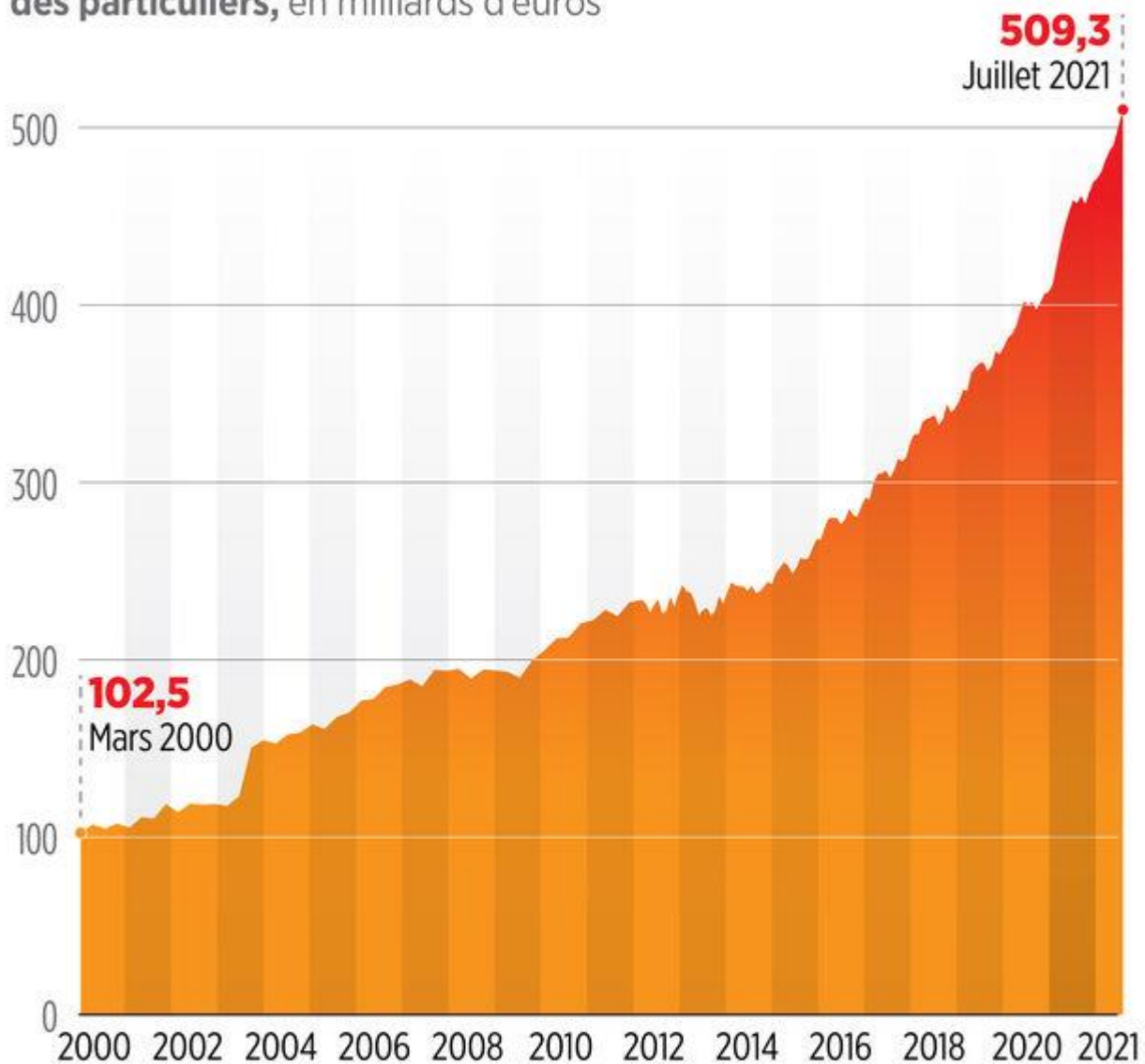
L'effet Covid, mais pas que

Les différents confinements, l'anxiété générée par la crise, la fermeture des frontières ou encore celle des bars-restaurants ont permis [aux Français d'économiser comme jamais auparavant](#). Du début 2020 à la fin du premier trimestre, [le surplus d'épargne dû à la crise du Covid](#) a ainsi atteint 142

milliards d'euros, selon la Banque de France. Depuis l'apparition du [Covid](#) dans nos vies, 90 milliards d'euros de plus sont ainsi venus garnir les comptes courants des Français quand la collecte nette du livret A n'a été « que » de 36 milliards.

Plus de 500 milliards sur les comptes courants P

Évolution de l'encours sur les comptes courants
des particuliers, en milliards d'euros



SOURCE : BANQUE DE FRANCE.

LP/INFOGRAPHIE. 5/9/2021.

« C'est un mouvement qui a commencé avec [la crise financière de 2008](#), note Philippe Crevel, économiste et directeur du Cercle de l'épargne. Il y a eu ensuite celle des dettes souveraines en 2012 puis la crise sanitaire. Par peur du lendemain, les Français ne recherchent pas le rendement mais plutôt la liquidité pour pouvoir disposer de leur argent à tout moment. »

« Les gens ont l'impression que cette crise de 2008 n'est toujours pas terminée, renchérit Michel Guillaud, président de l'association France Conso Banque. Il y a une crainte d'un effondrement du système financier donc ils refusent les placements risqués. Certains ont le livret A ou d'autres comptes épargnes déjà pleins et n'ont pas d'autres choix que de garder l'argent sur leur compte courant. »

Des placements peu séduisants

D'autant que les taux affichés par de nombreux produits d'épargne sont peu attractifs : 0,5 % pour le livret A et le Livret de développement durable et solidaire, 0,25 % pour le Compte épargne logement, ou encore 1 % pour les nouveaux Plan d'Épargne logement et [le livret d'épargne populaire \(sous conditions de revenus\)](#). Pas de nature à inciter les particuliers qui stockent leurs économies sur leur compte courant à changer leur comportement.

Pourtant, [l'assurance-vie](#) (dont l'encours dépasse tout de même les 1 840 milliards !), [la Bourse](#)... affichent, sur le papier, des rendements bien plus élevés. « Mais les gens ne sont pas prêts à prendre des risques pour des rendements après commissions et prélèvements fiscaux qui n'en valent pas le coup », pointe Michel Guillaud. Il critique d'ailleurs l'idée que les marchés financiers seraient sur le long terme la martingale.

« Le record du CAC 40 date de septembre 2000 avec 6 922 points avant l'éclatement de la bulle Internet, rappelle le patron de France Conso Banque. Et on n'est jamais revenu à ce niveau depuis. Ce n'est donc pas forcément si absurde que ça de garder son épargne sous forme liquide, il y a une certaine rationalité. » « Le compte courant est un non-placement qui est devenu un placement de référence », fait remarquer Philippe Crevel.

Pas une bonne affaire pour les banques

Alors, à qui profitent ces 500 milliards d'euros laissés sur les dépôts à vue. Pas vraiment aux banques. Car si elles n'utilisent pas ces fonds dormants, elles doivent les placer à la BCE qui leur facture 0,5 %. Elles s'en servent donc pour accorder des prêts. Mais pour faire face à toute demande de retrait, elles doivent tout de même en conserver un stock important. « Donc plus il y a d'argent sur les comptes courants, plus ça coûte cher aux banques », analyse Philippe Crevel.

Dans certains pays européens, la taxation de l'argent dormant sur les comptes courants n'est d'ailleurs plus taboue. « En Allemagne, plus de la moitié des banques font supporter à leurs clients des taux négatifs pour leurs gros dépôts », note Philippe Crevel. Au Danemark, depuis le 1er juillet, la Dankse Bank, premier établissement du royaume, taxe les dépôts des particuliers à 0,6 % dès... 13 500 euros. En France, en dehors de certaines banques privées pour les dépôts dépassant le million d'euros, seule une banque de détail, N 26, fait peser un prélèvement de 0,5 % au-delà de 50 000 euros. Les autres ont jusqu'ici préféré préserver leur rentabilité via les frais bancaires. Pour l'instant.



PLAN ÉPARGNE LOGEMENT : LE TAUX DE VOTRE VIEUX PEL BIENTÔT ABAISSÉ ?

CAPITAL | PAR THIBAUT LAMY | LE 8 SEPTEMBRE 2021

Avec un rendement moyen proche de 4,50%, les plans épargne logement ouverts avant le 1er mars 2011 sont dans le viseur de la Banque de France. L'institution plaide pour un alignement des taux à 1%. Si ce scénario n'a, pour l'heure, pas trouvé écho auprès de Bercy, il ne peut être définitivement écarté.

Les vieux PEL rapportent trop, beaucoup trop même, selon la Banque de France. Lors de la présentation de son rapport annuel de l'Observatoire de l'épargne réglementée, mardi 7 septembre, l'institution bicentenaire a une nouvelle fois ouvertement critiqué la rémunération des [plans épargne logement](#) ouverts avant le 1er mars 2011. Son directeur général, Olivier Garnier, a ainsi pourfendu la rémunération de ces PEL, qui présentent un "taux de 4,5% quasiment garanti à vie, qui pèse sur le financement de l'économie française et ne bénéficie qu'aux épargnants qui ont ouvert un PEL et ne s'en sont pas servis depuis". Des propos qui confirment la position de la Banque de France et de son gouverneur, François Villeroy de Galhau, qui a demandé, à plusieurs reprises, un abaissement des taux servis sur les vieux PEL. Une volonté partagée par la Fédération bancaire française (FBF), qui confirme à Capital qu'elle "partage le constat que les taux de ces anciens PEL ne sont plus aujourd'hui en ligne avec le marché".

4,46% de rendement pour les "vieux" plans

Car pour rappel, et contrairement aux plans épargne logement souscrits depuis le 1er mars 2011 - automatiquement [transformés en livret d'épargne au bout de 15 ans](#) -, les anciens plans ont une durée de vie illimitée. Le taux de ce produit étant fixé à vie, certains détenteurs perçoivent donc des intérêts très élevés depuis plusieurs dizaines d'années. A titre d'exemple, le rendement brut de ces produits s'affichait à 4,50% (prime d'Etat incluse) entre le 1er juillet 2000 et le 31 juillet 2003, 5,25% pour les plans ouverts entre le 7 février 1995 et le 22 janvier 1997 ou encore 7,50% pour ceux souscrits entre le 1er juillet 1985 et le 15 mai 1986. Bien au-delà, donc, de ce qu'offre aujourd'hui le PEL et son taux limité... à 1% depuis le 1er août 2016. Résultat : alors que les plans ouverts après 2011 rapportent en moyenne 2,23%, ceux souscrits avant servent une rémunération deux fois plus élevée (4,46%), toujours en moyenne. Et "5% des PEL représentant 11% de l'encours sont rémunérés à un taux au moins égal à 5,25%", déplore l'institution dans son rapport.

Les épargnants pourraient perdre gros

Les vieux PEL rapportent donc beaucoup plus que ceux récemment ouverts. Et bien plus longtemps. Car même si comme l'explique l'économiste Philippe Crevel, "les PEL souscrits avant 2011, comme ceux ouverts après, ne peuvent faire l'objet de versements que pendant 10 ans", le capital continue, lui, de produire des intérêts à vie ! Raison pour laquelle la Banque de France, sans l'affirmer ouvertement, plaide pour un abaissement du taux pour l'ensemble des plans, nouveaux comme anciens. En atteste l'hypothèse développée dans le rapport de l'Observatoire de l'épargne réglementée, avec une rémunération fixée à 1% "pour l'ensemble des PEL (qui) abaisserait les intérêts et primes versés de 3,9 milliards d'euros pour les PEL ouverts avant 2011". Un coût énorme en moins pour les banques - 111,1 milliards d'euros étant placés sur ces vieux contrats pour un coût annuel de l'ordre de 5 milliards d'euros -... et un manque à gagner considérable pour les titulaires concernés puisqu'il atteindrait 1.100 euros selon les calculs de la Banque de France. Les intérêts chuteraient alors à seulement 332 euros par an, toujours selon l'institution.

Fort heureusement pour les épargnants concernés, la décision de diminuer le rendement de leur PEL ne revient pas à la Banque de France. "Cela relève du législateur", confirme son directeur général,

Olivier Garnier. Et si le ministère de l'Economie et des Finances, interrogé par Capital, affirme que "rien n'est prévu sur ce point", le risque d'un scénario catastrophe ne peut toutefois pas être totalement écarté. D'après nos informations, des parlementaires de la majorité pourraient se saisir du sujet lors du projet de loi de finances pour 2022 présenté en Conseil des ministres le 22 septembre et examiné en séance à l'Assemblée nationale dans le courant du mois d'octobre.



L'ÉPARGNE COVID NE DÉSENFLE PAS

BOURSIER.COM | PAR BARBARA VACHER | LE 8 SEPTEMBRE 2021

Le niveau d'épargne des Français reste toujours supérieur à la « normale » malgré le retour de la croissance...



En dépit d'une reprise économique plus rapide que prévu au 2e trimestre, les ménages français ont continué de remplir leurs bas de laine.

Selon les chiffres de la Banque de France publiés mardi, leur épargne a continué de croître en 2021 avec 157 Md€ supplémentaires à fin juin par rapport à son niveau « habituel », soit 15 Md€ de plus qu'à la fin mars, et en hausse de 46 Md€ en comparaison au 31 décembre 2020, où cette « sur-thésaurisation » atteignait 111 Md€.

Entre les deux premiers trimestres de l'année, l'accumulation de cette épargne a quelque peu ralenti mais elle reste encore supérieure à la période de pré-crise.

Comptes courants

Principalement due au contexte sanitaire, qui contraint encore une partie de la consommation, notamment dans les services, elle abonde surtout les comptes courants des ménages, a expliqué ce matin à Franceinfo Philippe Crevel, directeur du Cercle de l'Épargne.

Les livrets réglementés, Livret A et Livret de développement durable, qui ont battu des records de dépôts l'année dernière, restent les deux autres premiers destinataires du surplus de cash des foyers.

Après un petit passage à vide en juin, et malgré l'arrivée des grandes vacances, la collecte nette du [Livret A](#) est repassée positive en juillet, sans doute portée par les remboursements d'impôt sur le revenu versés à la fin du mois.

Pic de thésaurisation

Le surplus de thésaurisation des Français lié à la pandémie de Covid pourrait atteindre son pic fin 2021, avant de baisser en 2022, anticipe La Banque de France. Mais ces projections pourraient être toutefois révisées si la consommation se redresse davantage qu'attendu d'ici à la fin de l'année... Pour l'heure, [les dépenses des Français restent contenues](#).

En France, les dernières données de la consommation des ménages ne reflètent d'ailleurs aucune reprise spectaculaire : après un effet "déconfinement" au mois de mai, où leurs dépenses avaient bondi de 10,4% par rapport à avril, celles-ci ont marqué le pas à +0,3% en juin, avant de repartir dans le rouge à -2,2% en juillet.



LES MÉNAGES CONTINUENT D'ÉPARGNER À TOUT VA

LA TRIBUNE | LE 7 SEPTEMBRE 2021

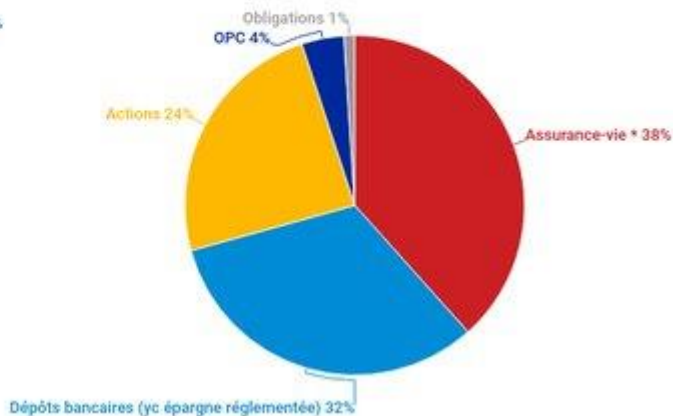
Selon les dernières estimations de la Banque de France, le surplus d'épargne atteint 157 milliards d'euros à la fin juin, contre 111 milliards à la fin décembre 2020. L'essentiel de ce surplus s'est concentré dans les dépôts à vue et le poids de l'épargne réglementée dans le patrimoine financier n'a finalement pas bougé. En revanche, le retour de l'assurance-vie se distingue par un changement de nature du produit, avec la montée en puissance des unités de compte.

70% du patrimoine financier des Français repose sur l'assurance-vie et les dépôts bancaires

Structure des flux financiers des ménages en 2020



Structure du patrimoine financier des ménages en 2020



(Crédits : LT)

Toujours plus. Les ménages continuent d'épargner à tout va, bien au-dessus de la moyenne historique. Certes, sur le premier semestre 2021, les flux d'épargne financière se normalisent progressivement alors que le crédit, notamment immobilier repart à la hausse. Mais le surplus d'épargne financière (par rapport à la tendance observée avant crise) reste élevé, de l'ordre de 40 milliards d'euros par trimestre en 2021. Au total, selon les estimations de la Banque de France, ce surplus d'épargne atteint, à la fin juin, quelque 157 milliards d'euros (111 milliards à la fin 2020).

Il devrait même atteindre son pic à la fin de l'année, selon Olivier Garnier, directeur des études à la Banque de France, « avant de se réduire progressivement à partir de 2022 ». Encore faut-il que le taux d'épargne passe en dessous de son niveau d'avant crise, autrement dit, que les Français puissent dans leur bas de laine. C'est (un peu) ce qu'ils commencent à faire, notamment pour des investissements liés à l'habitation (rénovation, équipement...).

C'est surtout un objectif pour les pouvoirs publics qui espèrent voir cette épargne accumulée se diriger (enfin) vers la consommation. Pour l'heure, ce surplus a davantage financé les déficits publics et, indirectement, les entreprises, via les mesures de soutien à l'économie.

Les dépôts à vue, grands vainqueurs

Les grands gagnants de l'épargne en ces temps de crise sanitaire ont bien été les dépôts bancaires, qui ont capté, l'an dernier, près de la moitié des flux d'épargne financière. Depuis la fin 2019, les encours des dépôts ont ainsi progressé de plus de 100 milliards d'euros. En gros, ce surplus

d'épargne reste dans les dépôts bancaires, surtout les dépôts à vue. Une mauvaise nouvelle pour les banques qui doivent placer une partie de ces dépôts auprès de la banque centrale européenne à un taux négatif (malgré les mécanismes de compensation).

La place d'épargne réglementée est restée en effet stable dans le patrimoine financier des ménages, malgré l'effet surplus, autour de 15%. De fait, la normalisation des comportements d'épargne est encore très lente. Même le livret A, dont le taux de 0,5% est à son plancher réglementaire, continue pourtant de collecter, avec un encours qui atteint 344 milliards d'euros à la fin juillet (308 milliards à la fin décembre). Le livret A est même devenu le livret réglementé préféré des Français, devant le Plan d'épargne logement (PEL), qui plafonne autour de 290 milliards d'euros.

Les deux anomalies de l'épargne réglementée

Le succès du PEL est d'ailleurs une question qui devra se poser, un jour ou l'autre, aux pouvoirs publics. En effet, la rémunération moyenne des PEL ouverts avant 2011 atteint un taux « anachronique », selon l'expression d'Olivier Garnier, de 4,5%, ce qui pèse sur le bilan des banques. Ces PELs anciens, qui représentent un encours de 111 milliards d'euros, sont devenus des produits de placement, bien éloignés de leur vocation première de financement d'un achat immobilier.

Pour la Banque de France, le constat est clair, le coût plus élevé du passif des banques françaises par rapport aux banques allemandes s'explique pour partie par « l'effet PEL », ce qui renchérit le coût du financement à l'économie.

Une deuxième anomalie sur l'épargne réglementée concerne le livret d'épargne populaire (LEP), qui n'a toujours pas rencontré son public, malgré un taux supérieur à celui du livret A (et supérieur à celui de l'inflation). Un manque d'entrain à la commercialisation de ce produit, voire un défaut d'information des segments de clientèle concernés peuvent s'expliquer cet échec relatif.

Le retour de l'assurance-vie

Autre signe d'une normalisation de l'épargne, les flux nets vers l'assurance-vie, après une décollecte nette en 2020, [retrouvent de la vigueur](#), comme en témoigne les derniers chiffres de collecte de la profession sur le mois de juillet, avec une collecte nette de 1,1 milliard et surtout de 2,7 milliards d'euros sur les fonds en unités de compte (UC), « un chiffre inégalé depuis 2007 », souligne la Fédération française de l'assurance (FFA).

La Banque de France a également noté ce mouvement de bascule, « de substitution », selon Olivier Garnier, de l'assurance-vie des fonds en euros vers les fonds en unités de compte, plus risqués et dont le capital n'est pas garanti. Le mouvement, engagé par les assureurs eux-mêmes depuis plusieurs années, semble brusquement s'accélérer depuis 2020.

Certes, en stock, [les unités de compte](#) pèsent que 20% de l'encours de l'assurance-vie mais le produit est en train de changer de nature. D'un produit simple et sécurisé, « l'assurance vie devient un produit plus sélectif et qualitatif, les assurés devant accepter une part de risque plus élevée », note ainsi Philippe Crevel, directeur du Cercle de l'Épargne.

La faiblesse des taux d'intérêt et l'envolée de la Bourse y sont pour beaucoup. En cas de chute des marchés, l'appétit des assurés pour les unités de compte pourrait vite décroître. Mais les politiques commerciales des assureurs en faveur des unités de compte expliquent l'essentiel de ce virage.

Cette tendance en faveur des unités de compte est d'ailleurs soutenue à la fois par les transferts de contrats - longtemps un sujet tabou dans la profession et grandement facilité désormais par la loi Pacte - qui permettent d'augmenter sensiblement la proportion des UC dans les contrats, et par la mise en avant commercial des plans d'épargne retraite (PER), qui concentrent quelque 22 milliards d'encours, dont la moitié investi dans des unités de compte.

lesEchos

[L'ASSURANCE-VIE CONFIRME SA MUE](#)

LES ÉCHOS | PAR SOLENN POULLENNEC | LE 7 SEPTEMBRE 2021

En juillet, les Français ont placé des « niveaux record » d'épargne en dehors de l'assurance-vie traditionnelle. Le succès des unités de compte est encouragé par les assureurs.



En juillet, la collecte nette de l'assurance-vie était dans le vert à 1,1 milliard d'euros. (Jirsak/Shutterstock)

Par

Publié le 7 sept. 2021 à 12:29 Mis à jour le 7 sept. 2021 à 18:27

Lentement mais sûrement, l'assurance-vie poursuit sa mue. En juillet, les épargnants français ont placé un montant d'argent « record » en dehors de l'assurance-vie traditionnelle, a salué mardi la Fédération Française de l'Assurance (FFA).

Dans le détail, les unités de compte (UC), des supports permettant notamment d'investir en actions, ont drainé 4,9 milliards d'euros (en brut). [C'est certes moins qu'en juin](#), mais c'est du jamais vu pour un mois de juillet, souligne la FFA.

Ces investissements soutenus dans les UC ont permis de maintenir la collecte nette de l'ensemble de l'assurance-vie dans le vert à 1,1 milliard d'euros en juillet, et 12 milliards d'euros depuis le début de l'année.

« Le développement continu des UC traduit l'appétence des Français à diversifier leur épargne pour augmenter leur espérance de rendement », assure la Fédération de l'Assurance. L'évolution [positive des marchés actions](#) ces derniers mois peut expliquer cet intérêt.

Augmenter l'espérance de rendement

Toutefois, le développement des UC est aussi le résultat de la politique commerciale des assureurs. Depuis des années, confrontés aux taux d'intérêt bas qui compliquent leur équation financière, ils encouragent - voire souvent contraignent - les épargnants à se tourner vers ces supports.

Pour convaincre, ils soulignent que les UC peuvent offrir plus de rendement que les traditionnels fonds en euros, dont les taux [tournent aujourd'hui autour de 1 %](#).

Les unités de compte sont toutefois plus risquées car elles ne sont pas assorties de la garantie en capital qui a fait du fonds en euros un produit très prisé des Français pendant des décennies.

Ces fonds euros constituent toujours le gros du stock total des contrats d'assurance-vie. Ce dernier équivalait à près de 1.850 milliards d'euros cet été, selon la FFA.

Un produit « plus sélectif »

Cependant en 2020, sur [fond de recul marqué du marché de l'assurance-vie](#), les fonds euros se sont - légèrement - désemplis tandis que les contrats en UC faisaient le plein, a noté mardi la Banque de France. Et cette tendance s'est poursuivie cette année.

« On voit clairement un mouvement de substitution entre fonds en euros et UC », a confirmé le directeur général des statistiques et des études de l'institution Olivier Garnier mardi lors d'une conférence de presse.

« L'assurance-vie devient un produit plus sélectif et qualitatif, les assurés devant accepter une part de risque plus élevée », estime dans une note Philippe Crevel, directeur du think tank le Cercle de l'Épargne.

Fluidifier les transferts

Cette tendance devrait se poursuivre alors que les assureurs mettent aujourd'hui en avant les plans d'épargne retraite (PER). Depuis le début de l'année, les PER ont drainé 2,7 milliards d'euros (en brut) pour représenter plus de 22 milliards d'encours à la fin juillet, dont près de la moitié correspond à des UC, selon la FFA.

Mardi, les assureurs ont par ailleurs annoncé qu'ils avaient décidé de fluidifier les transferts de contrats au sein d'un même assureur, [permis par la loi Pacte de 2019](#), en adoptant un mécanisme « automatique et simplifié ».

Booster le taux d'unités de compte

« Cet engagement permettra aux assurés de bénéficier plus facilement des produits d'assurance-vie les plus récents, par exemple pour accéder à une palette plus large d'unités de compte », explique Franck Le Vallois, le directeur général de la FFA.

« Les transferts loi Pacte sont très spécifiques et surtout pratiqués par quelques compagnies pour booster le taux d'UC de certains contrats », nuance Cyrille Chartier-Kastler, créateur du site spécialisé sur l'épargne Good Value for Money.

Le rendement du Livret A, pas si sensible à l'inflation

L'inflation a beau être repartie à la hausse, les épargnants ne doivent pas forcément s'attendre à une augmentation automatique du rendement du Livret A, aujourd'hui à 0,5 %, ont rappelé les experts de la Banque de France mardi lors d'une conférence de presse. « Compte tenu des taux interbancaires qui sont encore très en dessous de zéro, il faudrait que les taux d'inflation annuels remontent durablement au-dessus de 1,5 % durant le deuxième semestre pour que le taux du Livret A puisse passer au-dessus de 0,5 % début 2022 », explique Olivier Garnier, directeur général des statistiques, des études et de l'international à la Banque de France. En août, les prix à la consommation augmentaient de 1,9 % sur un an selon l'Insee.

Solenn Poullennec

RETRAITE



SERGE GUÉRIN: DU BOULOT POUR SAUVEGARDER LES RETRAITES!

NOTRE TEMPS | TRIBUNE DE SERGE GUÉRIN | LE 30 SEPTEMBRE 2021



L'avenir des retraites passe par le travail de tous les actifs. Pour l'instant, le taux d'emploi des jeunes et des seniors est trop faible pour faire face au défi.

L'avenir des retraites passe par le travail de tous les actifs. Pour l'instant, le taux d'emploi des jeunes et des seniors est trop faible pour faire face au défi. **Alors que le dossier des retraites s'invite à nouveau dans le débat public, comment assurer un financement pérenne du système?** D'abord accroître le taux d'emploi. Des jeunes et des seniors...

Notre système de retraite fonctionne sur l'équilibre entre le nombre de cotisants et celui des retraités. Ce ratio était ainsi, en 1950, de 4 cotisants pour 1 retraité. Il est passé à 1,7 pour 1 en 2019 et, selon le Conseil d'orientation des retraites, tomberait à 1,3 pour 1 en 2070 (avec un départ à 64 ans). Sans commentaires... **En 2020, on comptait environ 20% des 15-24 ans au chômage.** De l'autre côté de la pyramide des âges, difficile pour les seniors, y compris qualifiés, de rester en activité. **Plus de 40% des nouveaux retraités étaient sans emploi l'année précédant leur départ à la retraite...**

Pour élever les taux d'activité, notre pays doit favoriser l'emploi des jeunes peu qualifiés et des seniors. Cela nécessite un grand effort de formation initiale et tout au long de la carrière... Et de convaincre les entreprises de l'apport de l'expérience de leurs salariés aux temps argentées. Il y a du boulot pour sauvegarder les retraites!



PRÉSIDENTIELLE 2022 : LES PROPOSITIONS DE RÉFORMES QU'IL FAUT DÉJÀ OUBLIER

PLANET.FR | LE 16 SEPTEMBRE 2021

Peut-on financer la retraite à 60 ans ? Doubler le salaire des enseignants est-il viable ? Certaines propositions des candidats déclarés à l'élection présidentielle de 2022 sont jugées démagogues sinon populistes. La liste.



Istock

Espère-t-elle doubler Jean-Luc Mélenchon par la gauche ? Anne Hidalgo, qui a finalement décidé de briguer l'Elysée en 2022, s'est exprimée à plusieurs reprises sur la question des salaires. Et pour la maire de Paris, la question ne se pose pas : il faut revaloriser le travail ; payer davantage celles et ceux qui s'échinent au quotidien. Parfois bien davantage, indique [BFMTV](#), qui a choisi de s'attarder sur la proposition "phare" de la socialiste à ce jour... Qui consiste à doubler le salaire de tous les enseignants. Un projet qu'elle détaille notamment dans son ouvrage présidentiel *Une femme Française*.

Alors que se clôturait récemment le Beauvau de la sécurité et que les sujets régaliens semblent s'imposer, d'autres figures à gauche tentent de creuser la place du social dans la phase de pré-campagne. Le patron des Insoumis, par exemple, plaide pour [un retour à la retraite à 60 ans](#). Comme le souligne [Ouest-France](#), il entend financer ce nouveau modèle de société - lequel implique de n'avoir aucune pension inférieure au niveau du Smic, rappelons-le - de deux façons. "Augmenter les cotisations", d'abord et "augmenter les salaires plus que les cotisations" ensuite, pour que personne "ne sente rien passer".

Retraite, salaire des enseignants... ces promesses qu'il ne faut pas croire pour 2022

Depuis ce genre de propositions, un certain nombre de figures politiques se sont élevées pour en critiquer la "démagogie". C'est le cas de Jean-Michel Blanquer, par exemple, qui estime qu'Anne Hidalgo promet plus qu'il n'est possible de faire. Philippe Crevel, économiste libéral et directeur du Cercle de l'épargne, n'en pense pas moins.

"Je ne sais pas si démagogue est le bon mot, mais force est de constater que ces propositions de réformes sont proprement populistes. Elles répondent à des attentes d'une partie de la population. Nul n'ignore, en effet, que la France est nostalgique de [la retraite à 60 ans](#). De la même façon, le choix de gonfler les revenus des enseignants n'a rien d'anodin : c'est un signal envoyé à un électorat particulier. Le problème, dans un cas comme dans l'autre, vient du fait qu'il va falloir financer de telles dépenses pour qu'elles apparaissent crédibles..." tempère d'entrée de jeu l'expert.

Réduction du temps de travail, arrêt du nucléaire : les autres promesses dont il faut se méfier

Chez les écologistes, dont les moments les plus importants de la primaire se jouent actuellement, une proposition revient souvent : l'arrêt du nucléaire... qui s'accompagne parfois de la décroissance. "Une belle idée... sur le papier", estime pour sa part Philippe Crevel. "Le problème avec la décroissance, c'est que c'est l'assurance de générer de la pauvreté et des inégalités. Les situations de récessions profitent rarement aux plus vulnérables... En outre, [cela pose aussi des questions de financement de nos dépenses de santé, de formation, de retraite...](#)", égrène l'économiste.

La réduction du temps de travail, telle que proposée par Benoît Hamon en 2017, constitue aussi un mirage aux yeux de l'expert. "Elle repose sur l'idée que le travail est un gâteau dont on pourrait se partager les parts. En principe, il apparaît évident que les 35 heures n'ont pas créé les millions d'emplois que l'on serait en droit d'attendre si c'était le cas", tranche Philippe Crevel, pour qui une telle mesure revient à "provoquer l'attrition de notre économie quand on a au contraire besoin de la voir s'étendre pour faire face à nos autres dépenses".

Cependant, la palme de la démagogie ne revient pas uniquement aux formations de gauche, juge l'expert. "Valérie Pécresse veut augmenter les salaires. Comment compte-t-elle procéder ? Jusqu'à preuve du contraire, l'Etat n'est pas en mesure d'imposer au privé les rémunérations qu'il souhaiterait voir appliquées. Si, en revanche, elle entend passer par des exonérations de charges sociales, il va falloir composer avec un déficit conséquent de notre économie", rappelle-t-il encore ; avant de pointer du doigt les propositions de Xavier Bertrand en matière de justice et de sécurité...

Retraites, salaires... Quels sont les problèmes avec de telles pistes pour 2022 ?

En théorie, [les propositions](#) de Jean-Luc Mélenchon ou d'Anne Hidalgo pourraient être financées. Cependant, la marge de manœuvre dont ils disposeraient une fois au pouvoir n'est pas large et, en pratique, la situation s'avèrerait donc complexe... pour dire le moins. "En augmentant les impôts où les charges sociales, on peut évidemment financer ces mesures... Mais, *in fine*, on aura tout de même un problème puisqu'il n'est pas possible de pousser ces taxes plus loin que le seuil de création de richesse à l'année. Et partir du principe que ce sont les riches qui paieront ne fonctionne pas : ils ont les moyens de partir. Les moins mobiles, c'est-à-dire ceux qui paient, ceux sont les français qui appartiennent à la classe moyenne", rappelle l'expert.

Les critiques en populismes sont parfois acceptées par les candidats ; quand celles et ceux-ci s'en nourrissent pour affirmer leur proximité avec l'électorat. Pour autant, affirme Philippe Crevel, la politique ne peut pas se limiter à ce seul aspect. "Il s'agit moins de faire plaisir sur le court terme aux gens et plus de porter une vision qui ne s'arrête pas le soir de l'élection. De projeter le pays sur l'avenir. Ces promesses, qui n'engagent que ceux qui les croient, peuvent parfois s'avérer dangereuses pour l'avenir de la nation".



DÉPART À LA RETRAITE : LES DOCUMENTS À FOURNIR POUR FAIRE VOTRE DEMANDE

PLANET.FR | LE 16 SEPTEMBRE 2021

Le départ à la retraite est un moment qui se prépare longtemps en amont. Pour être sûr(e) de ne pas faire face à des problèmes le jour J, assurez-vous d'avoir bien rassemblé les bons documents.

Istock



En la matière, les pièges ne manquent pas. Quiconque a déjà liquidé ses droits le sait déjà : le départ à la retraite n'est pas l'instant le plus simple d'une carrière. C'en est même l'un des moments les plus importants puisque, à bien des égards, il conditionne une partie de la vie future de l'assuré qui en fait la demande. Aussi faut-il la faire bien ! Dans ce cas, explique [Capital](#), la première étape consiste à savoir quand contacter sa caisse de retraite. Il est important de s'y prendre en amont.

"La numérisation des démarches n'est évidemment pas sans impact puisqu'elle signifie qu'il faut penser à la constitution du dossier bien en amont. Entre trois et six mois auparavant, selon les cas", [expliquait l'économiste Philippe Crevel dans nos colonnes, en 2018](#). Les choses n'ont pas changé depuis. Pour formuler la demande à proprement parler, [il faudra vous rendre sur le site de l'assurance retraite](#) où une seule démarche permet d'alerter tous les organismes de retraite dont vous dépendez.

Départ à la retraite : comment fait-on pour le demander ?

1 - Vos derniers bulletins de salaire



Au moment de votre demande de départ en retraite, il vous faudra renseigner un certain nombre de documents. Assurez-vous d'avoir sous la main l'intégralité de vos bulletins de salaire pour la dernière année travaillée. Pour l'assurance retraite, une simple copie suffit.

2 - Votre dernier avis d'imposition



Au moment de votre demande de départ en retraite, il vous faudra renseigner un certain nombre de documents. Assurez-vous d'avoir sous la main une copie de votre dernier avis d'imposition.

3 - Votre relevé d'identité bancaire



Au moment de votre demande de départ en retraite, il vous faudra renseigner un certain nombre de documents. Assurez-vous d'avoir sous la main votre relevé d'identité bancaire (RIB).

4 - Une pièce d'identité valable



Au moment de votre demande de départ en retraite, il vous faudra renseigner un certain nombre de documents. Assurez-vous d'avoir sous la main une copie de votre carte d'identité ou de votre passeport. Le document doit être valide.

5 - Une copie des attestations de Pôle emploi



Vous avez passé une partie de votre carrière au chômage ? Il va falloir le signaler à l'assurance retraite ! Assurez-vous donc d'avoir sous la main une copie des attestations chômage fournies par Pôle Emploi.

6 - Une copie de votre livret de famille



Vous avez des enfants ? Il va falloir le signaler à l'assurance retraite ! Assurez-vous donc d'avoir sous la main une copie de votre livret de famille.



RETRAITE COMPLÉMENTAIRE : CE QUE VOUS N'AVEZ PEUT-ÊTRE PAS COMPRIS AU SYSTÈME DE MALUS

PLANET.FR | LE 16 SEPTEMBRE 2021

Le système de malus pensé par l'Agirc-Arrco peut paraître complexe, voire redondant. Pourtant, il va falloir s'y faire. Et pour s'éviter les décotes, le comprendre ! Explications.



Istock

Tout a commencé en 2019. [L'Agirc-Arrco, la caisse de retraite complémentaire des travailleuses et des travailleurs du privé](#), doit trouver un moyen d'équilibrer ses comptes. Elle a donc décidé de la mise en place d'un système de bonus-malus - un de plus ! - [pesant sur les pensions de ses assurés](#). Le principe est simple, indique [Le Monde](#) : les salariés qui sont en âge de partir à la retraite mais ne repoussent pas leur cessation d'activité d'un an au moins font face à une décote. Se faisant, ils sont incités à cotiser davantage... et leur rémunération coûte moins cher s'ils préfèrent tout de même partir. Bien sûr, s'ils restent plus que prévu, ils peuvent aussi bénéficier d'une surcote.

Seulement voilà ! Comme le rappelle [Capital](#), ce n'est pas l'unique système de malus auquel répond l'Agirc-Arrco. Il en existe un autre, plus ancien, et qui ne s'applique d'ailleurs pas qu'à la retraite complémentaire : il concerne tous les retraités qui partent avant d'avoir accumulé le nombre de trimestres nécessaires pour prétendre au taux plein ; sauf s'ils attendent l'âge auquel celui-ci est accordé - actuellement fixé à 67 ans. Cette superposition, hélas, peut engendrer un certain nombre de confusion. Récapitulatif de ce qu'il faut savoir pour ne pas se faire mener en bateau au moment de liquider ses droits.

Décotes à l'Agirc-Arrco : qu'est-ce qui différencie les deux régimes ?

"Commençons par rappeler que [les différents systèmes de malus de l'Agirc-Arrco](#) ne sont pas de même nature et ne nourrissent pas les mêmes objectifs. Ils ne répondent pas aux mêmes impératifs ; loin s'en faut", entame d'entrée de jeu l'économiste Philippe Crevel, spécialiste des retraites et de l'épargne. Et lui de pointer la principale divergence : "L'un est définitif, l'autre n'est que temporaire". Reste à savoir comment s'éviter l'un comme l'autre... et à quelles logiques ils répondent.

Agirc-Arrco : pourquoi garder deux systèmes de malus différents ?

"Le premier des deux systèmes de malus est ancien : il existe depuis 1993 et concerne tous les régimes de retraite. Il n'est donc pas question pour l'Agirc-Arrco de le modifier. C'est lui qui vient sanctionner les assurés faisant le choix de partir avant le taux plein, puisqu'[ils ne pourront mécaniquement pas profiter du montant total de leur pension](#) du régime de base, comme de celle du régime complémentaire. Définitivement", observe encore l'économiste, pour qui il s'agit donc d'inciter les Françaises et les Français à se montrer patients. Pour l'équilibre général du système. "On cherche à les pousser vers le taux plein", poursuit-il.

"Le second système de malus est entré en vigueur plus récemment et ne concerne que l'Agirc-Arrco. Il sanctionne cette fois les retraités qui n'ont pas repoussé l'âge de leur départ d'au moins un an puisqu'ils doivent alors composer avec un abattement de 10% de leur pension complémentaire pendant trois ans au total. Cependant, cette décote n'est pas implacable : elle ne s'applique pas au-delà de 67 ans et un certain nombre de personnes ne peuvent tout simplement pas y être assujettis. C'est le cas des foyers soumis au taux réduit de CSG ou de tout adulte percevant une allocation pour handicap, par exemple", ajoute encore Philippe Crevel... pour qui il s'agit cette fois de pousser le contribuable à encore plus de patience.

Et lui de conclure, sans appel : "A la différence du régime de base, le régime complémentaire ne peut pas se permettre d'être déficitaire. Quand son équilibre s'est trouvé menacé, ses gestionnaires ont donc fait le choix de ne pas baisser les pensions déjà versées."

Agirc-Arrco : peut-on éviter les malus sans travailler davantage ?

Une question persiste : [peut-on s'affranchir de tels malus sans pour autant s'échiner plus avant ?](#) "Dans les deux cas, ce sont des mesures d'âge. L'option la plus simple pour les contourner consiste donc... à continuer à travailler", douche tout de suite Philippe Crevel, non sans rappeler que les autres "solutions" ne sont soit pas aussi fiables... soit particulièrement onéreuses.

"Naturellement, quiconque cherche à récupérer des trimestres aurait tout intérêt à corriger les éventuelles erreurs et omissions dans son relevé de carrière. Pensez à vérifier que tous les jobs d'étés ont été pris en compte, que c'est également le cas de vos éventuelles périodes de chômage ou de vos arrêts maladies qui peuvent tous ouvrir des droits. N'oubliez pas non plus le service militaire", souligne-t-il en effet. Et lui d'évoquer aussi le rachat de trimestres.

"Sous réserve d'avoir l'argent à mettre dans ce type d'opération, il est possible de racheter jusqu'à trois ans de travail, à travers 12 trimestres de cotisation. En somme, de s'éviter au moins l'un des deux malus... si pas la totalité dépendamment de la situation de départ. Mais cela coûte très cher, d'autant plus que le prix exact est calculé [sur la base des revenus de l'acheteur](#) et de son âge au moment de l'acquisition", conclut Philippe Crevel.



RÉFORME DES RÉGIMES SPÉCIAUX : DE LA POUDRE AUX YEUX

ATLANTICO | INTERVIEW DE PHILIPPE CREVEL | LE 7 SEPTEMBRE 2021

Emmanuel Macron aurait l'intention d'avancer sur son projet de réforme des retraites avant la fin de ce quinquennat. Le chef de l'Etat envisage de supprimer les régimes spéciaux. Cette réforme des retraites a minima pourrait-elle avoir un vrai intérêt ? Le chef de l'État a-t-il le crédit pour réformer comme il l'entend ?

Le président Emmanuel Macron s'exprime aux côtés du président chilien après leur rencontre à l'Elysée à Paris, le 6 septembre 2021.



©Ludovic MARIN / AFP

Atlantico : [Selon Les Echos](#), Emmanuel Macron envisage de supprimer la quarantaine de « régimes spéciaux » qui demeurent, et à instaurer parallèlement une pension minimale de 1000 euros. Cette réforme des retraites a minima pourrait-elle avoir un vrai intérêt ?

Philippe Crevel : C'est évidemment plus un acte de communication que fait pour agir dans le champ budgétaire et financier. Communication d'abord en interne, puisqu'il montre qu'il continue à réformer tout en faisant plaisir à son électorat traditionnel. C'est aussi un message politique extérieur, au niveau européen. Il y a un début de débat sur les déficits publics et la France est l'un des mauvais élèves. Juste avant que la France prenne la présidence tournante de l'Union européenne, c'est une manière d'essayer d'éviter d'être la cible de ses partenaires en montrant un volontarisme sur les finances publiques.

Ensuite, ce qu'on imagine que le président puisse faire, au mieux, est de dire que tous les nouveaux entrants dans les régimes spéciaux ne seraient pas concernés. Cela signifie qu'il faudrait 40 ans pour faire la réforme. C'est évident que ça ne rapportera pas grand-chose dans un premier temps. Il s'agirait plutôt d'une décision de l'ordre de la symbolique.

Est-ce simple de mettre fin aux régimes spéciaux ?

Ça paraît très compliqué, surtout à quelques mois de l'élection présidentielle. La population concernée pourrait se mobiliser très rapidement et sait que le gouvernement ne peut pas se payer le luxe d'un blocage de la SNCF et de la RATP pendant trois mois en pleine reprise économique. Emmanuel Macron est actuellement favori de la présidentielle, il prend un risque de se tirer une balle dans le pied en cas de dérapage.

Il faut toutefois rappeler que la fin des régimes spéciaux de la SNCF a été actée par la loi de réforme de l'entreprise. C'est une sortie progressive qui a été votée. La méthode sera celle-ci, sauf à risquer un conflit social dur, ce qui n'est pas souhaitable à l'approche de la présidentielle.

A moins d'un an de l'élection présidentielle, le chef de l'État a-t-il le crédit pour réformer, par décret comme il l'entend ?

Le fait de passer par décret pourrait être perçu comme autoritaire et lui être reproché. Mener cette réforme serait pour lui une façon de se marquer à droite en rappelant que, comme il l'avait promis, il met fin aux régimes spéciaux. Cette mesure est plutôt populaire dans l'électorat de droite où il trouve une majorité de ses soutiens. Il couperait donc l'herbe sous le pied des candidats de la droite.

D'ailleurs, la proposition de François Bayrou de refaire un nouveau parti politique agglomérant le centre et La République en marche accentue cette idée d'une recomposition sur le centre droit, un peu à l'image de ce qu'avait fait Chirac avec l'UMP. Le risque est que les syndicats décident la grève et qu'il y ait un pourrissement de la situation sociale à l'automne. Emmanuel Macron est entré en campagne et je ne pense pas qu'il ira jusqu'au bout.

La pension minimale 1000 euros est-elle une manière de contrebalancer sa proposition ?

La promesse a été faite dès le début de la discussion concernant la réforme des retraites, dans le projet Delevoye. A mon sens, cela fait partie de sa feuille de route pour la présidentielle, c'est une mesure électorale forte. La question est de savoir comment on finance ces 1000 euros, comment on trouve les ressources ? Théoriquement, la fin des régimes spéciaux pourrait le financer. Mais comme on n'imagine pas une fin brutale des régimes spéciaux, cela ressemble plutôt à un jeu de dupes.

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

#Dirigeant.fr
Un autre regard sur l'entreprise

ÉCONOMIE MONDIALE : DU MIEUX SUR FOND DE PRUDENCE

DIRIGEANT.FR | TRIBUNE DE PHILIPPE CREVEL | LE 27 SEPTEMBRE 2021

Selon la dernière enquête de conjoncture de l'OCDE publiée le 21 septembre dernier, le PIB mondial est désormais supérieur à ce qu'il était avant la pandémie, mais à la mi-2021, la production était encore inférieure de 3,5 % au niveau attendu avant l'arrivée du Covid 19. La perte de revenu réel est évaluée à de plus de 4 500 milliards de dollars, soit à peu près l'équivalent d'un an de croissance de la production mondiale en temps normal ou deux fois le PIB français.



Crédit : Burak Kebapci – Pexels

Une reprise inégale

En 2021, L'OCDE prévoit une croissance de l'économie mondiale de 5,75 % et de 4,5 % en 2022. Elle a légèrement révisé à la hausse ses prévisions tout en restant très prudente pour l'avenir.

Croissance PIB en %			
	2020	2021	2022
Monde	-3,4	5,7	4,5
Zone euro	-6,5	5,3	4,6
France	-8	6,3	4
Allemagne	-4,9	2,9	4,6
Italie	-8,8	5,9	4,1
Espagne	-10,8	6,8	6,6
États-Unis	-3,4	6	3,9
Japon	-4,6	2,5	2,1
Royaume-Uni	-9,8	6,7	5,2
Chine	2,3	8,5	5,8
Corée du Sud	-0,9	4	2,9
Russie	-2,5	2,7	3,4
Brésil	-4,4	5,2	2,3
Inde	-7,3	9,7	7,9
G20	-3,1	6,1	4,8

Source : OCDE

Selon l'OCDE, la reprise demeure inégale selon les continents, les pays et les secteurs d'activité. Aux États-Unis, la production a retrouvé son niveau d'avant-crise à la différence de l'emploi quand la situation en Europe est inverse. L'activité a rebondi rapidement dans quelques économies de marché émergentes, mais dans certains cas, ce redressement s'est accompagné de fortes tensions inflationnistes. Le rebond de la croissance constaté depuis le deuxième trimestre 2021 dépend tout à la fois de l'ampleur des aides accordées par les pouvoirs publics et de la diffusion du vaccin. L'OCDE s'inquiète de la persistance d'importants foyers d'infection avec des variants plus contagieux. L'organisation internationale constate un fléchissement de la croissance ces derniers mois, lié aux obstacles à la mobilité et aux goulets d'étranglement qui se multiplient pour les matières premières, les biens intermédiaires (microprocesseurs), les transports et la main d'œuvre disponible. Le ralentissement est assez marqué en Chine. Au niveau mondial, les ventes au détail ont légèrement fléchi en juillet, et celles de véhicules automobiles sont toujours mal orientées. La croissance de la production industrielle ainsi que celle des échanges mondiaux de marchandises ralentissent. L'écart grandissant entre le niveau des nouvelles commandes et celui des stocks est favorable à l'activité, mais, en raison de la faiblesse de ces derniers, des tensions sur les prix devraient perdurer jusqu'au début de l'année prochaine.

La menace de l'inflation est-elle surestimée ?

L'inflation annuelle a dépassé 5 % aux États-Unis. Pour certains, elle devrait connaître une légère décline dans les prochaines semaines. L'inflation reste à des niveaux relativement bas dans bon nombre d'autres économies avancées, notamment en Europe et en Asie. Cette remontée des prix est le fruit des goulets d'étranglement et d'un effet de base, après les baisses de prix observées au début de la pandémie. L'inflation sous-jacente (mesurée par la hausse des prix à la consommation hors alimentation et énergie) augmente légèrement tout en restant à un niveau comparable à celui observé avant la pandémie. Pour l'OCDE, l'inflation ne s'installerait réellement que si la croissance des salaires s'intensifiait ou si les anticipations d'inflation dérivait à la hausse. La persistance de pénuries au-delà de 2023 et l'incapacité durable à faire remonter le taux d'emploi notamment aux États-Unis pourraient certes générer un cycle inflationniste, surtout aux États-Unis.

Dans les économies du G20, le taux annuel d'inflation mesuré par les prix à la consommation devrait culminer à quelque 4,5 % au quatrième trimestre de 2021, avant de reculer lentement l'année prochaine. Aux États-Unis, au Canada et au Royaume-Uni, il devrait revenir entre 2 et 3 % dès l'année

prochaine. Dans la zone euro et au Japon, l'inflation sous-jacente devrait se maintenir sous les 2 % puis s'orienter à la hausse à mesure que la reprise s'affermira.

Les économistes de Barclays prévoient un pic d'inflation à 4,3 % dans la zone euro en novembre prochain en raison de la hausse des prix de l'énergie.

Concernant les principales économies de marché émergentes, les augmentations surprises de l'inflation ont été importantes en Argentine, au Brésil, au Mexique, en Russie et en Turquie et devraient perdurer encore quelque temps. Le durcissement des conditions monétaires dans bon nombre de ces économies devrait néanmoins contribuer à limiter les tensions intérieures sur les prix, en particulier d'ici le second semestre de 2022. L'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation en Chine demeure modeste malgré l'augmentation rapide des prix à la production, en raison du déclin marqué des prix intérieurs des produits alimentaires.

Les scénarii alternatifs de l'OCDE

L'OCDE a établi un scénario positif qui se caractérise par une large diffusion du vaccin et une baisse de deux points du taux d'épargne des ménages par rapport au scénario de référence. Les pays dits avancés pourraient se réaligner strictement sur la trajectoire qui était attendue avant la pandémie en 2022. Dans ce contexte, la croissance du PIB mondial augmenterait de façon substantielle pour dépasser 6 % avec un taux de chômage revenant à son niveau d'avant-crise. Toujours selon ce scénario, des tensions inflationnistes se maintiendraient. Afin d'éviter un blocage, les autorités monétaires seraient appelées à signaler que la montée de l'inflation ne serait que temporaire pour éviter tout durcissement de la politique monétaire. A contrario, l'organisation internationale a bâti un scénario négatif reposant sur une faible diffusion des vaccins et une baisse de leur efficacité de telle façon que l'épidémie ne soit plus enrayée. Dans un tel contexte, le rétablissement de mesures de confinement plus strictes pourrait se révéler nécessaire, la confiance et les dépenses du secteur privé seraient plus faibles que dans les projections de référence, entraînant des pertes en capital. Dans ce scénario, le niveau de production resterait en deçà de la trajectoire d'avant-crise pendant une période prolongée. La croissance du PIB mondial pourrait tomber à moins de 3 % en 2022, l'inflation dans les pays membres du G20 rester sous les 3 %, et le chômage poursuivre sa progression.

Pour éviter la réalisation du scénario pessimiste, l'OCDE demande aux autorités un déploiement rapide de la vaccination dans les pays occidentaux d'ici l'hiver avec, le cas échéant, la nécessité de prévoir des rappels. La diffusion du vaccin dans les pays de l'hémisphère sud doit être également accélérée.

Les économistes de l'OCDE estiment nécessaire le maintien de politiques économiques accommodantes compte tenu du haut niveau des incertitudes et de la faiblesse du taux d'emploi. Pour éviter des anticipations négatives, les autorités, notamment monétaires, devront donner des indications claires aux trajectoires suivies. Ils se prononcent en faveur d'un dépassement temporaire des objectifs d'inflation sous réserve que les évolutions sous-jacentes des prix soient contenues et que les anticipations d'inflation demeurent bien ancrées. La normalisation des politiques monétaires devra être réalisée par étapes avec, dans un premier temps, la suppression progressive des rachats d'obligations suivie d'une hausse des taux directeurs. En l'absence d'indications claires, il existe un risque manifeste que la mise en route d'un processus de ralentissement des achats d'actifs et les relèvements initiaux des taux directeurs entraînent de fortes corrections sur les marchés financiers, en modifiant les anticipations quant à l'évolution temporelle des changements des taux directeurs. L'OCDE souligne qu'une hausse des taux d'intérêt au sein des pays avancés pourrait placer les pays émergents et les pays en développement en situation critique. En ce qui concerne les politiques budgétaires, l'OCDE considère qu'elles devraient rester flexibles et être contingentes à l'évolution de la situation économique. Elle demande leur maintien tant que les perspectives à moyen terme demeureront incertaines. La réduction des déficits devra s'effectuer progressivement. La hausse de l'endettement est pour le moment supportable en raison des faibles taux d'intérêt. L'organisation internationale insiste afin que les aides publiques soient concentrées sur les investissements publics dans la santé, les infrastructures numériques et bas carbone ou dans la formation. Elle réclame des changements dans la composition de la fiscalité afin de mieux accompagner la transition énergétique.

L'élection présidentielle approche. Ce moment peut-être utile pour redonner du sens à l'action publique et, plus globalement, tracer des perspectives pour la France, écrit l'économiste Philippe Crevel.



Avec la présentation des [projets de loi de Finances](#) et de [financement de la Sécurité sociale pour 2022](#), la campagne présidentielle commence. Ces deux textes n'ont pas vocation à être appliqués dans leur intégralité. Ils sont tout à la fois des bilans et des documents électoraux. Ils concluent un mandat qui aura été marqué par une succession de crises : "gilets jaunes", grèves contre la réforme des retraites et, évidemment, l'épidémie de Covid-19.

Si depuis le début de la Ve République, aucun mandat présidentiel n'échappe aux colères du temps, ce quinquennat aura battu tous les records en la matière. Une montée aux extrêmes des crises frappe le pays depuis 2005, année marquée par les violences dans les banlieues et le rejet du référendum européen.

Dépression collective

Cette succession rapide de crises n'est pas sans lien avec la dépression larvée de l'opinion. Elle nourrit l'insatisfaction croissante des Français vis-à-vis de leurs conditions de vie. D'après un sondage OpinionWay-Square pour "Les Echos" et Radio classique, 56 % d'entre eux estiment que [leur pouvoir d'achat est en baisse depuis 2017](#), même si les statistiques officielles soulignent le contraire. Malgré une contraction du PIB de 8 % en 2020, le niveau de vie des ménages a même, selon l'Insee, continué à progresser.

Le même constat vaut pour les inégalités, le sentiment de leur progression n'étant par corroboré par les chiffres. La France est le pays de l'OCDE où l'écart, après prestations sociales et impôts, entre

les 10 % les plus riches et les 10 % les plus modestes est le plus faible, mais une majorité pense l'inverse.

Les allocations, et les dispositifs d'assistance n'ont jamais fait le bonheur des peuples. Ils soulagent les familles en difficulté, mais ils ne sauraient être une fin en soi. La cristallisation de la pauvreté, l'incapacité à en sortir, constituent une source réelle et légitime d'anxiété.

A tort ou à raison, une part importante des Français, essentiellement ceux appartenant aux classes moyennes, craint d'être confrontée au déclassement à plus ou moins court terme. Les crises passées, l'épidémie de covid-19 qui n'en finit pas, et la menace environnementale obscurcissent l'horizon des citoyens. Le mal-être de la population est également imputable aux difficultés qu'elle rencontre pour se loger décemment à un coût raisonnable. La sous-estimation du problème du logement et les problèmes qui y sont liés comme le coût des transports ou l'insécurité, minent le moral de nombreux Français.

Tentation du repli

En 1945, après la Seconde Guerre mondiale, le pays était certes tout à la fois partiellement détruit, appauvri, soumis à des rationnements mais une volonté forte émergeait pour changer la situation afin de construire un monde meilleur.

Aujourd'hui, les larmes et le sang semblent s'imposer sans fin car tout est menace, tout est sujet d'anxiété. Dans un tel contexte, la tentation du repli, de rejet tout changement ne peut que se diffuser au sein de l'opinion.

La défiance à l'encontre des pouvoirs publics se nourrit de ces apparentes contradictions et incompréhensions. Comment expliquer aux Français qu'il est nécessaire d'équilibrer les régimes de retraite en déficit d'une dizaine de milliards d'euros quand, au cœur de l'épidémie de Covid-19, des centaines de milliards d'euros semblent tomber du ciel ? En quoi une dette qui enfle depuis 1980 est-elle un problème ?

Les notions de crédibilité et de compétitivité ont pour un grand nombre de citoyens perdu de leur valeur ou toute signification. Il n'est pas aisé de leur faire comprendre que l'argent reste une ressource rare. La parole publique peine, à porter, à être crédible alors que depuis une trentaine d'années les canaux d'information et de désinformation se sont multipliés.

Trajectoire des possibles

La campagne présidentielle n'a pas vocation à résoudre tous les problèmes, le Président de la République n'étant pas, par nature, un messie pouvant à lui seul transformer le plomb en or. Néanmoins, la présidentielle contribue à dessiner la trajectoire des possibles pour un pays, à fixer un cadre d'action pour les pouvoirs publics.

Elle est un moment d'affirmation des visions et de débats, du moins il convient de l'espérer, afin que la France et surtout les Français reprennent confiance en leur destin et puissent abandonner ce sentiment de défaitisme qui est le plus grand danger auquel nous sommes confrontés.

Philippe Crevel est économiste.



La crise sanitaire a porté les déficits publics à des niveaux sans précédent en période de paix. De 2019 à 2020, le déficit de la zone euro est passé de 0,5 à 7,2% du PIB, les chiffres pour la France étant respectivement de 3,1 % et 9,2 % du PIB. Pour l'année 2021, les déficits resteront élevés.

Le processus de réduction est programmé pour 2022 avec l'arrêt des mesures de soutien prises à partir du mois de mars. Les forts besoins de dépenses publiques et l'importance du déficit structurel pour certains pays membres de la zone euro, dont la France, rendent l'atterrissage complexe. Pour stabiliser l'endettement public compte tenu des hypothèses de taux et de croissance retenues par les différentes institutions, le déficit public devrait ne pas dépasser 3,9% du PIB pour la zone euro et 4,1% pour la France.

La problématique des dépenses

La tendance est à l'augmentation des dépenses publiques. Elles sont portées par les besoins liés à la retraite, à la santé, à la dépendance, à l'éducation ou à la transition énergétique. La crise sanitaire a accru les besoins qui se manifestaient déjà depuis plusieurs années. Au sein de la zone euro, à l'exception de la France, les dépenses publiques étaient stables de 2008 à 2015 avant de recommencer à augmenter.

La France, depuis 2002, a connu une progression continue de ses dépenses publiques, plus de 40% en valeur réelle. Sur ce sujet, la Cour des Comptes souligne, dans un rapport publié le 9 septembre dernier, la dérive des dépenses ordinaires, dépenses courantes non liées à la crise sanitaire. Celles-ci ont représenté 14% de la hausse de l'ensemble des dépenses publiques l'an dernier, soit 13,7 milliards sur une augmentation totale de 96,4 milliards euros.

Sous couvert de la crise, des dépenses nouvelles

Pour le seul budget de l'État, la hausse des dépenses ordinaires, c'est-à-dire hors effets de la crise et baisse du coût des intérêts de la dette, s'élève à 6,9 milliards. Un niveau proche de 2019 (+7,3 milliards), mais nettement plus élevé qu'en 2018 (+1,5 milliard d'euros).

Comme la Commission de Bruxelles, la Cour des Comptes mentionne que les pouvoirs publics ont, sous couvert de la crise, fait passer des mesures pérennes. Elle pointe ainsi certaines revalorisations salariales dans les établissements de santé et médico-sociaux publics et privés au titre des accords du « Ségur de la santé ». Elle craint surtout que les dépenses du plan de relance, inauguré il y a un an pour un montant de 100 milliards, qui vont être réparties sur plusieurs exercices soient « pérennisées comme l'ont été les programmes d'investissements d'avenir ».

Si d'autres pays européens utilisent la crise sanitaire pour faire passer des mesures budgétaires sans lien avec cette dernière, la France figure parmi ceux qui recourt le plus fortement à cette pratique.

Le retour plus rapide du plein emploi en Europe ne permettra pas le retour au niveau d'avant-crise du déficit. En 2022, il est attendu à -4% du PIB pour la zone euro et à -6% du PIB pour la France.

Face à des déficits amenés à perdurer, quelle sera la réaction des marchés, surtout après la fin du programme de rachats des obligations d'État par la Banque Centrale Européenne ?

Le financement des déficits et le marché

Les investisseurs peuvent s'inquiéter d'une hausse permanente des taux d'endettement public, a fortiori si la croissance revient à son niveau d'avant-crise autour de 1%.

L'arrêt

des rachats d'obligations par la banque centrale obligera les États à recourir à l'épargne intérieure et extérieure au moment où la transition énergétique nécessitera de la part des entreprises d'importants investissements qui augmenteront d'autant leurs besoins de financement.

La zone euro pourra compter sur ses excédents de la balance des paiements courants pour financer les déficits élevés. Cet excédent se situe en moyenne entre 2 et 4% du PIB. Essentiellement réalisé par l'Allemagne et les Pays-Bas, cet atout ne joue pas pour la France qui désormais enregistre dans ce domaine un déficit de 2% du PIB.

Au-delà

de leur solde commercial positif, les États d'Europe du Nord connaissent des niveaux de dettes et de déficits plus faibles que ceux du Sud. En cas de dérapage des prix, les tensions entre les deux parties de la zone euro pourraient augmenter. Un durcissement de la politique monétaire pourrait avoir des conséquences importantes sur la solvabilité des États fortement endettés comme l'Italie, la France ou l'Espagne. Compte tenu du taux d'endettement public, du poids des intérêts et du taux de croissance potentielle, le déficit public total maximum permettant la stabilisation du taux d'endettement public est évalué à 3,9 % du PIB dans la zone euro et à 4,1% du PIB en France.

La [France](#) devrait réduire son déficit de 4,9 points de PIB dans les prochaines années et l'ensemble de la zone euro de 2,6 points. Toute augmentation des taux d'intérêt nécessiterait un effort plus important. Grâce à leur baisse, le poids des intérêts payés sur la dette publique est passé de 3 à 1,2% du PIB en France de 2002 à 2021 et de respectivement 3,5 et 1,4% pour l'ensemble de la zone euro.

Toute hausse d'un point des taux nécessite une réduction du déficit d'au moins un point pour éviter une augmentation du taux d'endettement.



Le retour des règles budgétaires européennes

Dans les prochains mois, les autorités européennes proposeront aux États membres de [nouvelles règles budgétaires](#). Les dépenses liées à la transition énergétiques seront peut-être traitées à part avec un financement qui pourrait être communautaire. En revanche, la Commission veillera à éviter une dérive des taux d'endettement surtout quand les États concernés enregistrent par ailleurs un déficit extérieur élevé.



PLF 2022 : La vérité sur les baisses d'impôt... quand elles ne s'accompagnent pas de baisse de dépenses

Atlantico | Interview de Philippe Crevel | Le 23 septembre 2021

Le ministre français des Finances et de l'Économie, Bruno Le Maire, prononce un discours lors de la présentation du projet de loi de finances 2022, le 22 septembre 2021.



©THOMAS SAMSON / AFP

PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES

Le gouvernement se félicite d'avoir réduit la pression fiscale de près de 50 milliards sur tout le quinquennat. Dans le cadre du projet de loi de finances 2022, les baisses d'impôts devraient se poursuivre. Baisser les impôts sans baisser les dépenses publiques ne revient-il pas à simplement repousser les impôts à plus tard ?

Atlantico : Le gouvernement se félicite d'avoir baissé la pression fiscale de près de 50 milliards sur tout le quinquennat. Jean Castex ayant confirmé vouloir maintenir les baisses d'impôts en 2022. Est-ce effectivement le cas ? Toutes les catégories ont-elles été concernées ?

Philippe Crevel : Le plan de réduction qui avait été décidé à partir de la loi de finances 2018 suit son cours. Il y a eu un ajout, en cours de route, de la mesure sur les impôts de production. On peut donc dire que le Premier ministre a poursuivi ce plan en veillant à ce qu'il soit à peu près partagé entre les entreprises et les ménages. Il y a eu un effort sur l'impôt sur les sociétés, qui avait déjà commencé sous François Hollande, ainsi que des mesures plus favorables aux indépendants et aux petites et

moyennes entreprises. Pour les ménages, il y a eu la suppression progressive de la taxe d'habitation, d'abord pour les ménages les plus modestes et qui sera étendue aux ménages dits aisés à partir de l'année prochaine. D'autre part, il y a eu toutes les mesures relatives à la fiscalité de l'épargne : le prélèvement forfaitaire unique (PFU) ou l'impôt sur la fortune immobilière (IFI). Il a fait par ailleurs diminuer l'impôt sur le revenu pour les classes moyennes basses après le mouvement des gilets jaunes. On peut donc dire que, concernant les mesures fiscales, la France a saupoudré entreprises et ménages. Baisser la TVA aurait été une mesure plus populaire.

Le gouvernement a-t-il raison de vouloir continuer sur cette lancée ? Procéder à des baisses d'impôts sans réduire les dépenses est-il réellement un choix économiquement judicieux ?

Pour une fois qu'un engagement est tenu, il ne faut pas inciter à faire l'inverse. La France ayant un niveau de prélèvement obligatoire parmi les plus élevés au monde, toute baisse des prélèvements est quelque chose de positif. Mais évidemment, on s'interroge sur la pérennité de ces baisses et les conséquences que cela peut avoir sur l'équilibre des finances publiques. La diminution des prélèvements est nécessaire pour mobiliser l'économie française mais se pose évidemment la question sensible et jamais résolue du niveau de dépense publique et des prestations sociales.

Sur ce quinquennat, on cherche des économies. Emmanuel Macron avait pris quelques engagements sur la réduction des effectifs dans la fonction publique, sur la mise en place de critères d'efficacité, etc. En 2018, on l'a un peu oublié. Cela a été mis complètement de côté avec les gilets jaunes et évidemment avec la crise sanitaire, nul n' imagine qu'on ait pu faire des économies, bien au contraire. On le voit bien, le budget 2022, qui est un budget d'affichage, de campagne, est un budget dépensier avec des dépenses publiques assez fortes.

Baisser les impôts sans baisser les dépenses publiques ne revient-il pas à simplement repousser les impôts à plus tard ?

Le risque est évidemment qu'en 2023, on ait une énorme gueule de bois fiscale. Ce serait la pire des politiques pour la France. On sait que pour rétablir les comptes publics, mieux vaut faire des économies qu'augmenter les impôts. C'est plus efficace dans le temps et moins coûteux sur le plan de la croissance. Si en 2023, il faut passer par la curée fiscale on risque de connaître un automne voire un hiver économique dans le pays.

Peut-on éviter cette situation ?

Il faudra à un moment ou un autre trancher dans le vif sur les dépenses. La France consomme plus de crédit budgétaire que ses partenaires en matière de retraite, de santé, de soutien aux entreprises, en faveur du logement, etc. avec une efficacité qui n'est pas toujours au rendez-vous en termes sociaux ou d'efficacité économique. Le problème est qu'entre les niches fiscales où il y a plus qu'un bouledogue pour les garder et les crédits budgétaires qui bénéficient à certains secteurs, cela fait une cinquantaine d'années que l'on a différé les arbitrages budgétaires douloureux.

Par facilité on a joué sur deux tableaux depuis 50 ans : la dette et les augmentations d'impôts. La conséquence est qu'au fur et à mesure, les prélèvements obligatoires sont devenus très élevés, anti-économiques et étouffants. De l'autre côté, notre dette, en cas de retournement des taux d'intérêts pourrait étrangler le pays. Et ce d'autant plus qu'on a un déficit de la balance des paiements courants.



PLF 2022 : BRICOLAGE ET OCCASION RATÉE

ATLANTICO | INTERVIEW DE PHILIPPE CREVEL | LE 22 SEPTEMBRE 2021

Le projet de loi de finances 2022 sera présenté ce mercredi 22 septembre en Conseil des ministres. La forte hausse des dépenses, la reprise économique, la dette publique et le plan d'investissement devraient être au cœur de ce PLF 2022. Le projet de budget pour 2022 repose sur une prévision de croissance de 6% pour 2021 et de 4% pour 2022.

Le ministre de l'Économie et des Finances, Bruno Le Maire, à Saint-Germain-en-Laye, le 16 septembre 2021, lors d'une visite de commerces.



©ERIC PIERMONT / AFP

Atlantico : Le projet de loi finances sera présenté aujourd'hui au Conseil des Ministres, en quoi va-t-il consister ?

Philippe Crevel : C'est un projet de loi finances très particulier. Il intervient après une crise historique centennale sanitaire et à quelques mois de l'échéance présidentielle. Il n'a donc pas vocation à être appliqué dans son intégralité du fait des circonstances. Il est marqué par l'épidémie et c'est également un projet de loi électoral car on peut le voir comme la vitrine de ce que le gouvernement souhaitera présenter durant la période de campagne. Ce document un peu particulier ne sera donc pas inscrit dans le marbre.

Depuis le début de la pandémie, les projets de loi finances sont assez éphémères et il faut les rebâtir quasiment tous les mois.

Bruno Le Maire s'est félicité de la baisse du taux de chômage et de la réduction du déficit public, comment est-ce pris en compte dans le projet de loi finances ?

Le contexte économique est incertain, mais néanmoins marqué par une amélioration sensible du marché du travail et par une reprise économique réelle et forte. La présentation des comptes publics est loin de l'équilibre. La France présidera bientôt l'Union européenne en 2022 et ce document budgétaire est adressé à nos partenaires européens. Il annonce que la France championne des déficits publics et de la dette fait un effort pour retrouver un chemin acceptable.

Le plan d'investissement est entré en vigueur à partir du mois de juillet. Il sera inscrit dans le projet de loi finances de 2022 et il constitue une aide pour le gouvernement français. Pourtant, le rendez-vous budgétaire important pour le gouvernement n'est pas 2022, mais 2023 quand l'élection sera passée et quand les mesures exceptionnelles auront moins d'effets. 2022 sera encore une année atypique dans tous les sens du terme. La croissance est encore dopée par les aides publiques et en 2022 il va falloir faire des rachats d'obligation.

Les hypothèses de croissance évoquées dans ce plan sont-elles vraiment valides ?

Tout exercice budgétaire est un pari sur l'avenir. C'est un pari sur la croissance et nous sommes en période électorale. Aucun gouvernement n'aurait fait le pari inverse, je ne peux jeter la pierre sur le sujet à Bruno Le Maire et à Emmanuel Macron à ce propos. L'exercice est atypique et il faudra attendre 2023 pour observer de la sincérité sur les chiffres.

Après des mois de crise, ce projet de loi intervient dans un contexte particulier. Nous sommes encore dans une période de flou et les risques de faillites d'entreprises sont encore réels. On se demande combien de PGE va payer l'État. Le budget est flou car la situation reste floue.

Pour finir, le cycle électoral majeur intervient dans peu de temps alors le projet de finances se devait d'être présentable avec des prévisions floues...



Les campagnes électorales ne sont pas des périodes propices aux réformes économiques. La crise sanitaire qui n'est pas encore achevée rend plus encore difficile leur adoption et leur déploiement. Les sujets difficiles à traiter sont donc renvoyés à l'après-juin 2022 quand les Français auront choisi leur Président (10 et 24 avril) et élu leurs députés (12 et 19 juin). Compte tenu de la fragmentation de l'électorat, il n'est pas impossible que le Président de la République soit contraint de constituer une majorité de coalition, ce qui retardera d'autant l'élaboration des projets de réformes.

La future majorité, quelle qu'elle soit, aura en effet à relever plusieurs défis économiques et sociaux dont l'assainissement des comptes publics, la crise du logement, les problèmes de recrutement des entreprises, la mutation de l'économie occasionnée par la digitalisation et la transition énergétique.

L'assainissement complexe des comptes publics

Le déficit public de la France s'est élevé en 2020 à 9,2 % du PIB, soit deux fois celui de l'Allemagne. En 2021, il devrait, une nouvelle fois, dépasser 9%. La dette publique est passée de 2019 à 2020 de 98 à 116% du PIB. Malgré le retour de la croissance et l'amélioration

de la situation de l'emploi, le déficit structurel français devrait rester, sans réforme, à un niveau élevé, autour de 6% du PIB.

Avec la réduction des rachats d'obligations par la Banque Centrale Européenne, les pouvoirs publics devront faire appel plus massivement à l'épargne nationale ou extérieure au risque de générer des effets d'éviction. En 2021, 25% de la dette publique française a été acquise par la BCE. La hausse probable des taux pèsera sur le budget de l'État.

L'endettement de la France se cumulant avec un déficit de la balance des paiements courants, la France sera de plus en plus sous la pression de la Commission européenne et des États d'Europe du Nord. La réduction des déficits publics sera un exercice compliqué en France en raison de la forte appétence de la population à la dépense publique.

Depuis 2002, les dépenses publiques dans notre pays ont augmenté de 40 %. Par ailleurs, plusieurs postes sont amenés à progresser durant les prochaines années dont ceux liés à la santé, la retraite, la dépendance, la formation, la sécurité intérieure et la défense, auxquels vient s'ajouter la transition énergétique.

Lors des crises précédentes, les gouvernements ont privilégié l'arme fiscale aux économies budgétaires au point que le niveau de prélèvements obligatoires français est le plus élevé des pays de l'OCDE.

Pour rassurer ses partenaires, le Président de la République répète que la réflexion sur la réforme des retraites engagée en 2019 sera poursuivie tout en indiquant que celle-ci ne pourra pas intervenir avant la présidentielle. Les dépenses de retraites en France sont, avec celles de l'Italie, les plus élevées de l'OCDE. Elles atteignent 14% du PIB, contre une moyenne de 8%. Ce haut niveau de dépenses est lié au choix d'un système qui repose sur des régimes obligatoires (régimes de base et complémentaires).

La France dépense plus que ses partenaires sur la majorité des postes, en particulier la santé, le logement et les aides aux entreprises.

Le déficit extérieur, le prix de la désindustrialisation

Depuis 2003, la France accumule des déficits commerciaux en lien avec la désindustrialisation qu'elle subit depuis les années 1990. Depuis le début de la crise sanitaire, le déficit industriel s'est accru avec le recul des ventes d'aéronefs et de véhicules. En moins de vingt ans, le poids de la France dans les exportations mondiales a été divisé par deux. Il est passé de 6 à moins de 3% quand l'Allemagne passait sur la même période de 10 à 8%. Le déficit n'étant plus totalement compensé par les recettes issues du tourisme et des services. La France est confrontée à un déficit extérieur qui commence à être notable.



Xavier Bertrand, candidat à l'élection présidentielle présentant son plan régional de réindustrialisation dans le Nord-Pas de Calais

Sur les sept premiers mois de l'année 2021, le déficit commercial demeure élevé du fait d'une vive progression des importations entre les mois de janvier et avril. Sur un an, de juillet 2020 à juillet 2021, le déficit s'établit à un niveau élevé de près de 68 milliards d'euros, soit quatre milliards d'euros de plus que le résultat de l'année 2020. Selon la Banque de France, en 2020, la France a enregistré son déficit des transactions courantes le plus élevé depuis 1982. Il a atteint 43,7 milliards d'euros, soit 1,9 % du PIB.

Ce déficit a accru la position extérieure négative de la France qui a atteint, à la fin de l'année dernière, 30 % du PIB. Elle se situe désormais juste 5 points au-dessous du niveau de déclenchement de la procédure de déséquilibre macroéconomique. La restauration des comptes extérieurs suppose une amélioration du solde industriel. Or, la France a enregistré une diminution du poids industriel au sein de sa valeur ajoutée important. Il est passé de 12 à moins de 10 % de 2000 à 2020.

La réindustrialisation suppose un effort de formation et de recherche important.

Le problème de recrutement des entreprises

Dès la reprise économique, les difficultés de recrutement des entreprises françaises sont devenues très importantes. Plus de 15% des entreprises sont confrontées à des problèmes de recrutement, ce taux atteignant 40% au sein du secteur du bâtiment. Ces difficultés sont de nature structurelle et non cyclique. Ce problème a plusieurs origines. L'inadéquation entre offre et demande de travail est traditionnelle en France. Depuis de nombreuses années, les entreprises éprouvent des difficultés à trouver des ingénieurs ou des techniciens en particulier en informatique, en robotique ou en électronique. De plus en plus d'actifs se détournent des emplois pénibles soumis à des horaires atypiques (construction, hébergement, restauration). Certains secteurs peinent à trouver des candidats en raison de rémunérations trop faibles (services à la personne, secteur de la santé, éducation). La crise sanitaire a renforcé cette tendance.

En outre, le niveau de compétences des actifs français est faible au regard des standards internationaux. Selon le classement PIAAC de l'OCDE, la France se classe au 21^e rang en ce qui concerne le niveau des actifs. En raison également des piètres résultats enregistrés selon la dernière enquête TIMSS sur le niveau en sciences des élèves, aucun progrès n'est attendu en la matière pour les prochaines années.

Les goulots d'étranglement sur le marché du travail pourraient nuire sur le long terme à la croissance. Une croissance pérenne suppose une amélioration sensible du taux d'emploi en France qui, avant la crise sanitaire, était inférieur de dix points à celui de l'Allemagne, du Japon ou du Royaume (65 % contre plus de 75 %).

Le problème majeur de l'accès au logement

Un nombre croissant de ménages éprouve des problèmes pour se loger décemment en raison de l'augmentation du prix des logements, à l'achat comme en location. Au sein des grandes métropoles, depuis une dizaine d'années, la qualité des logements est en baisse du fait de la réduction de leur taille. Le coût médian des dépenses de logement en France est de 22 %. Il est en hausse constante depuis les années 1980. Cette progression contribue au ressenti de diminution des conditions de vie. Une grande partie des gains de pouvoir d'achat de ces trente dernières années a été captée par les dépenses contraintes que sont les dépenses de logements et celles liées aux assurances et aux abonnements. Elles sont passées de 12 à 29 % de 1960 à 2019. Pour les 20% du bas de l'échelle des revenus, ces dépenses représentent près du tiers de leur revenu, contre moins d'un cinquième pour les 20% les plus riches, selon une étude de l'INSEE de 2017.

Pour les ménages les plus modestes qui ne disposent pas d'un HLM et pour les jeunes actifs, les dépenses de logement peuvent représenter jusqu'à 40% du budget. Du fait de l'augmentation du prix de l'immobilier, les primo-accédants sont de moins en moins nombreux malgré la baisse des taux d'intérêt. En France, en moyenne, les prix des logements ont doublé en vingt ans ; à Paris, ils ont été multipliés par quatre. Pour tenter de freiner la croissance des crédits immobiliers et les prix, le Haut Conseil à la stabilité financière (HCSF), qui associe entre autres le ministère de l'Économie et la Banque de France, a indiqué le 14 septembre, qu'il rendrait contraignant, à compter du 1er janvier 2022, les recommandations prudentielles (limitation à 25 ans la durée des prêts immobiliers, et à 35% la part des revenus consacrée au remboursement du crédit et au paiement de l'assurance-emprunteur). Les banques ne peuvent déroger à ces règles que pour 20 % de leur production. Ces mesures si elles visent à éviter une dérive du marché immobilier risquent néanmoins de pénaliser les emprunteurs les plus jeunes avec peu d'apport personnel.

Les prix de l'immobilier augmentent en France en lien avec une forte demande provoquée par la concentration croissante de la population au sein des grandes métropoles et à proximité des littoraux. Ils sont également la conséquence d'une rareté du foncier et d'un coût de construction élevé du fait d'une faible industrialisation du secteur du bâtiment. Les mises en chantier sont nettement inférieures à 500 000, le niveau jugé nécessaire pour répondre à la demande.

Le coût du logement pourrait générer d'importantes tensions sociales. Après Paris, plusieurs grandes villes ont décidé d'encadrer les loyers mais cela ne résout pas la totalité du problème. De nombreux ménages sont contraints de résider de plus en plus loin de leur lieu de travail, les obligeant à utiliser de coûteux moyens de transports.

En France, un plan de relance de construction de logements pourrait être engagé.

Le défi de la transition énergétique

La France s'est engagée à respecter la neutralité carbone nette en 2050 et réduire de 55 % en 2030 ses émissions de CO₂ par rapport à 1990. En 2020, la moitié du chemin a été réalisée, sachant que l'année dernière était atypique avec la mise en place des confinements. Les efforts à réaliser d'ici 2030 demeurent conséquents. La réalisation de nombreux investissements en matière de production d'énergie, la transformation du parc automobile et la rénovation de millions de logements auront un coût important pour les pouvoirs publics, les entreprises et les ménages. Pour la première fois, un changement d'énergie s'effectue non pas au nom de la productivité mais de manière réglementaire au nom de la protection de l'environnement.

La transition énergétique bouleverse de nombreux secteurs d'activité avec, à la clef, la transformation de millions d'emplois. La filière automobile (construction, réparation, commerce, station d'essence) est évidemment fortement exposée tout comme celles de l'énergie et des biens intermédiaires fortement émettrices de CO₂. Le secteur au sens large de l'automobile emploie plus de 500 000 personnes en France. Une reconversion des salariés vers les nouveaux secteurs liés aux énergies renouvelables (solaire, éolien, batteries, etc.) devra être organisée.

La transition énergétique devrait occasionner un renchérissement des énergies carbonées ce qui pourrait pénaliser les ménages se chauffant au fioul ou au gaz ainsi que ceux qui effectuent de nombreux déplacements en véhicules à moteur thermique.

Le défi de la recherche

En baisse depuis 2007, les dépenses publiques de recherche et développement en France s'élevaient à 0,8% du PIB en 2019, quand elles atteignaient 1% en Allemagne et en Suède. Toujours en 2019, les dépenses privées en la matière étaient inférieures à 1,5% du PIB en France. Elles dépassaient 2,1% du PIB aux États-Unis ainsi qu'en Allemagne et atteignaient

2,5% au Japon et en Suède. Le nombre de brevets pour 100 000 habitants était de 0,3, en 2019, en France, contre 0,4 aux États-Unis, 0,6 en Allemagne et 1,4 au Japon. La faiblesse de la recherche développement est une des causes et une des conséquences de la désindustrialisation. Elle contribue également au recul des parts de marché à l'exportation.

Les dossiers économiques et sociaux seront donc nombreux, la liste ci-dessus étant loin d'être exhaustive. L'aménagement du territoire avec la question des transports, la modernisation du système de santé, la dépendance sont autant de sujets sensibles qui seront également au cœur des débats des prochaines années.



La reprise économique est réelle. Elle surprend même par sa vigueur. Le maintien du pouvoir d'achat des ménages, le niveau élevé des trésoreries des entreprises et le déploiement des [plans de relance](#) favorisent le retour de la croissance. Si le contexte en cette fin d'année est porteur, plusieurs facteurs pourraient cependant provoquer un déraillement de la croissance en 2022 ou en 2023.

Une croissance vive jusqu'en 2022

Les différents instituts de conjoncture économique parient sur le maintien à un haut niveau de l'activité jusqu'en 2022, permettant aux différents États membres de l'[OCDE](#) d'effacer la contraction du deuxième trimestre 2020. Les indices économiques sont à des niveaux très élevés, signe que les dirigeants d'entreprises croient en une forte reprise. Cet optimisme est fondé sur une restauration rapide des profits. Après avoir baissé de plus de 10 % au sein de l'OCDE au cours de l'année 2020, ils ont retrouvé au premier semestre 2021 leur niveau d'avant crise.

Le maintien de taux d'intérêt extrêmement faibles contribue à la rentabilité des entreprises. Le taux d'intérêt des obligations d'État de l'OCDE ne dépassait pas 0,5 % à la fin du mois de juin dernier. Les plans de relance qui se chiffrent en milliers de milliards

de dollars conduisent à une hausse de la demande. La croissance pourrait être soutenue dans les prochains mois par le déblocage d'une partie de l'épargne « covid » dont le montant au niveau de l'OCDE dépasserait 1 000 milliards de dollars.

Quatre facteurs pourraient contrarier ce mouvement de croissance :

- La hausse des prix des matières premières et des coûts des consommations intermédiaires ;
- Les difficultés de recrutement des entreprises ;
- Le ralentissement de la croissance chinoise ;
- La réduction des déficits publics.



La hausse des matières premières, de l'énergie et des biens intermédiaires

Alimentée par les plans de relance, la reprise économique mondiale a conduit à une forte hausse des prix des matières premières et de l'énergie, des prix des semi-conducteurs ainsi que du coût du transport maritime. Le prix des métaux précieux et des matières premières agricoles était, au mois de juillet 2021, à un niveau inconnu depuis dix ans. L'indice du coût du fret a été multiplié par plus de deux par rapport à la fin 2019, celui des semi-conducteurs par trois.

Les entreprises sont confrontées à la fois à des hausses de prix et à des difficultés d'approvisionnement (semi-conducteurs, matériaux de construction, etc.). Si cela peut provoquer des fermetures temporaires d'usines et reporter certains travaux, ces difficultés n'ont pas eu, pour le moment, d'effet majeur sur l'activité et ne remettent pas en cause les perspectives de croissance et les profits des entreprises.

L'augmentation des difficultés de recrutement des entreprises

Les entreprises aux États-Unis comme en Europe rencontrent des difficultés croissantes de recrutement. Plus de la moitié des entreprises américaines sont dans cette situation.

En France, le taux atteint 15 % avec une pointe à 40 % pour le bâtiment. Les difficultés de recrutement sont liées à une inadéquation croissante de l'offre et de la demande sur le marché de l'emploi. Les compétences de la population active sont de plus en plus

décalées par rapport aux besoins des entreprises. Les salariés rejettent de plus en plus les emplois pénibles, notamment ceux aux horaires atypiques, ainsi que les emplois mal payés dans les services. Par ailleurs, le nombre d'ingénieurs et d'informaticiens est insuffisant pour répondre à la demande.

Si les créations d'emploi sont importantes depuis le deuxième trimestre 2020, elles sont loin d'avoir permis de retrouver le taux d'emploi d'avant-crise. Il y a toujours un important déficit d'emplois aux États-Unis comme en Europe.

Le ralentissement de la croissance chinoise

Après avoir bénéficié de l'arrêt du monde en 2020, la Chine pourrait connaître une phase de ralentissement de son activité. Celui-ci serait occasionné par des facteurs conjoncturels et structurels. Le niveau d'endettement des collectivités locales chinoises pourrait peser sur la commande publique. Le secteur immobilier pourrait subir un net refroidissement du fait des pratiques de financement. En outre, la Chine est confrontée à un rapide vieillissement démographique. La faiblesse de la couverture retraite conduit les actifs à épargner de manière de plus en plus importante, ce qui pèse sur la consommation.

La population active en Chine décroît depuis 2018, ce qui nécessite la réalisation d'importants gains de productivité avec une robotisation des chaînes de production. Les dépenses publiques de retraite sont inférieures à 8 % du PIB, contre 14 % en France. Les gains de productivité tendent à s'amoinrir en Chine avec la fin du rattrapage économique, ce qui induit automatiquement une baisse de la croissance. Le Président Xi Jinping entend renforcer le contrôle de l'État sur les grandes entreprises chinoises, notamment celles intervenant dans le domaine de la haute technologie et dans le secteur de l'information. Cette politique pourrait ralentir les investissements et l'innovation.

Advertisement

La réduction des déficits publics.

La demande mondiale devrait connaître une moindre croissance à compter de 2022 en raison de la diminution des déficits publics. Aux États-Unis, le déficit public est censé passer de 15 à 8 % du PIB de 2021 à 2022. Pour la France, les ratios respectifs sont 9 et 6 %. Pour l'ensemble des pays de l'OCDE, le déficit public devrait se réduire de moitié. En l'absence de gains de productivité, la croissance de l'économie mondiale pourrait trouver ses limites en 2023.

La transition énergétique si elle favorise l'investissement, génère des surcoûts immédiats. La substitution des énergies renouvelables aux énergies carbonées ne s'effectue pas au nom d'une rentabilité immédiate mais au nom d'impératifs environnementaux de moyen et long terme. Le défi réside donc dans la nécessité de trouver des solutions techniques pour améliorer l'efficacité économique de l'économie décarbonée.

L'économie mondiale reste soutenue par des politiques monétaires expansionnistes qui doivent logiquement arriver à leur terme entre 2022 et 2023. La hausse des taux d'intérêt, que l'arrêt des rachats des obligations pourrait provoquer, pèsera sur la croissance. Néanmoins, ces politiques ont pour conséquence la hausse de la valeur des actifs (immobilier et actions), hausse en partie déconnectée de la création de richesses.

En douze ans, le prix des logements a augmenté de plus de 60 % au sein de l'OCDE et les indices boursiers de plus de 200 %.



L'économie française est de moins en moins sensible aux évolutions de l'épidémie. La quatrième vague n'a pas eu d'effets significatifs sur l'activité, cette dernière n'ayant pas donné lieu, il faut le souligner, à l'adoption de confinements (à l'exception de plusieurs régions d'outre-mer). Les économistes de l'INSEE estiment au vu des résultats de cet été que la croissance pourrait dépasser 6% en 2021 (6,25% après -8% en [2020](#)).

La France pourrait ainsi avoir retrouvé le niveau d'activité d'avant crise d'ici la fin de l'année. Les économistes de l'INSEE espèrent une accélération de l'activité dans les prochains mois surtout si les problèmes d'approvisionnement s'estompent. Plusieurs incertitudes pourraient néanmoins corriger à la baisse les prévisions. Le ralentissement de l'activité en Chine avec l'amplification de la quatrième vague ainsi que les menaces inflationnistes pourraient peser sur la conjoncture du dernier trimestre. En juillet et en août, l'activité économique se situait entre -1 et -0,5% par rapport au quatrième trimestre 2019, contre environ -30% en avril 2020 (première vague), -7% en novembre 2020 (deuxième vague), et -6% en avril 2021 (troisième vague). En juillet, la consommation des ménages a néanmoins légèrement diminué (-2% sous son niveau d'avant-crise, après -1% en juin). Si les achats de biens ont fléchi, ceux de services avec la réouverture des lieux de loisirs ont continué de progresser.

En août, l'introduction du passe sanitaire aurait eu peu de conséquences sur l'activité. Selon les premières données recueillies par l'INSEE, la consommation dans l'hébergement-restauration serait supérieure au troisième trimestre 2021 à son niveau de l'été 2020, tout en restant inférieure à son niveau d'avant-crise.

La peur de l'inflation est-elle exagérée ?

Avec la sortie des confinements et les plans de relance, des tensions sur les approvisionnements et une remontée concomitante des cours des matières premières sont constatées à l'échelle mondiale. Elles sont également alimentées par la désorganisation des circuits de production du fait des différentes vagues de l'épidémie. Certaines de ces tensions se stabiliseraient, selon l'INSEE. Par ailleurs, les hausses font suite à des baisses importantes intervenues en 2020.

En juillet 2021, les prix de production de l'industrie française, tout comme les prix agricoles à la production, ont ainsi augmenté malgré tout de 8% sur un an. Parmi les services, les prix de production du transport maritime et côtier de fret connaissent de fortes hausses soutenues par la demande. Dans la construction, le coût du béton, du ciment, des plaques en plâtres est également en très vive augmentation. Sur le bois, après une augmentation provoquée par une pénurie mondiale, une détente est enregistrée depuis le mois d'août. Du côté de la production, la part d'entreprises qui se déclarent limitées par les difficultés d'approvisionnement a marqué, en juillet, un point haut par rapport aux années précédentes dans nombre de branches, selon les enquêtes de conjoncture. La production automobile a par exemple nettement rechuté au premier semestre sous l'effet de la pénurie mondiale de composants électroniques.

Les hausses de prix sont beaucoup plus importantes aux États-Unis qu'en Europe et en France en particulier. L'INSEE estime que l'inflation devrait très légèrement repasser au-dessus de la barre des 2% en glissement annuel d'ici la fin de l'année.

Insuffisance de personnel

Au niveau du recrutement, les tensions progressent. Interrogées en juillet dans les enquêtes de conjoncture, environ 15% des entreprises de l'industrie et des services et 40 % de celles du bâtiment se déclaraient limitées dans leur production par l'insuffisance de personnel.

Pour le second semestre 2021, l'INSEE considère que l'activité continuerait à progresser mais de façon plus modérée, après le haut niveau atteint en juin. Pendant la période estivale, et pour la première fois depuis le mois d'octobre 2020, l'économie, sauf en outremer, ne subissait pas de contraintes. Les climats des affaires se situent par ailleurs depuis le mois de mai très au-dessus de leur moyenne de long terme (100) et ce dans l'ensemble des principaux secteurs, traduisant notamment la levée des restrictions les plus pénalisantes. Ils tendent néanmoins à se tasser dans les services. Depuis le mois de janvier, un nombre croissant de dirigeants d'entreprise soulignent la progression des obstacles à la production, notamment en ce qui concerne l'approvisionnement et la main-d'œuvre. L'industrie et le bâtiment sont les plus exposés à ces goulets d'étranglement. 15% des entreprises ont signalé des problèmes de recrutement, ce taux est de 40% dans le bâtiment, part d'entreprises confrontées à des problèmes d'insuffisance de personnel en % des entreprises.

Une production en progrès

L'INSEE considère que les difficultés d'offre rencontrées par les entreprises tendraient à se réduire d'ici la fin de l'année. L'activité économique retrouverait en fin d'année son niveau d'avant la crise, malgré la persistance de contrastes sectoriels. Le PIB se situerait

respectivement à -0,6% et -0,1% en écart à l'avant-crise au troisième puis au quatrième trimestre 2021. Au niveau sectoriel, l'industrie serait à -2% par rapport au niveau d'avant-crise au troisième trimestre puis -1% au quatrième. Elle serait portée par l'agroalimentaire, qui progresserait lentement par rapport au niveau haut de juin, les « autres branches industrielles » (chimie, textile, métallurgie...) et les biens d'équipements, lesquels reviendraient au niveau d'avant-crise. Les pénuries dans l'automobile continueraient de peser sur l'activité de la branche des matériels de transport, occasionnant la fermeture ponctuelle de certaines chaînes de production. L'activité dans la construction poursuivrait sa hausse et se situerait à -2% au quatrième trimestre, par rapport au niveau d'avant-crise.

Dans les services principalement marchands, le fort rebond dans les branches affectées auparavant par les restrictions conduirait d'ici la fin de l'année à des niveaux d'activité inédits depuis le début de la crise. Le commerce reviendrait à son niveau d'avant-crise et dans l'hébergement-restauration, les services de loisirs et les services de transport, l'activité continuerait à progresser sans toutefois rejoindre ce niveau ; certains facteurs pesant de façon structurelle sur la demande (le recours plus fréquent au télétravail, la reprise inégale du tourisme international et des voyages d'affaires...).

Plusieurs branches ont dépassé leur niveau d'avant-crise, les branches de l'information-communication, les services aux entreprises, en particulier. Les services, principalement marchands, se situeraient à 1% sous le niveau d'avant-crise au troisième trimestre, revenant ensuite quasiment à ce niveau au quatrième trimestre. Dans les services principalement non marchands, l'activité rejoindrait également une trajectoire de hausse plus tendancielle. Consommation des ménages, un retour presque à la normale. Après s'être fortement dégradée en avril du fait du troisième confinement, la consommation des ménages s'est redressée en mai et en juin avec la levée progressive des restrictions sanitaires. Elle s'est ainsi située en juin à un niveau proche de celui d'avant-crise (-1 % par rapport au quatrième trimestre 2019, après -4% en mai et -12% en avril), soit une progression de +1,0% au deuxième trimestre, après une stagnation au précédent. En juillet, la consommation a baissé. Elle est ainsi revenue à -2% de son niveau d'avant-crise. Elle a été entravée par la faiblesse des achats des véhicules. En août, la consommation aurait légèrement progressé, atteignant -1 ½ par rapport à son niveau d'avant-crise. La mise en place du passe sanitaire n'aurait que modérément affecté les dépenses des ménages dans les secteurs concernés, notamment la restauration.

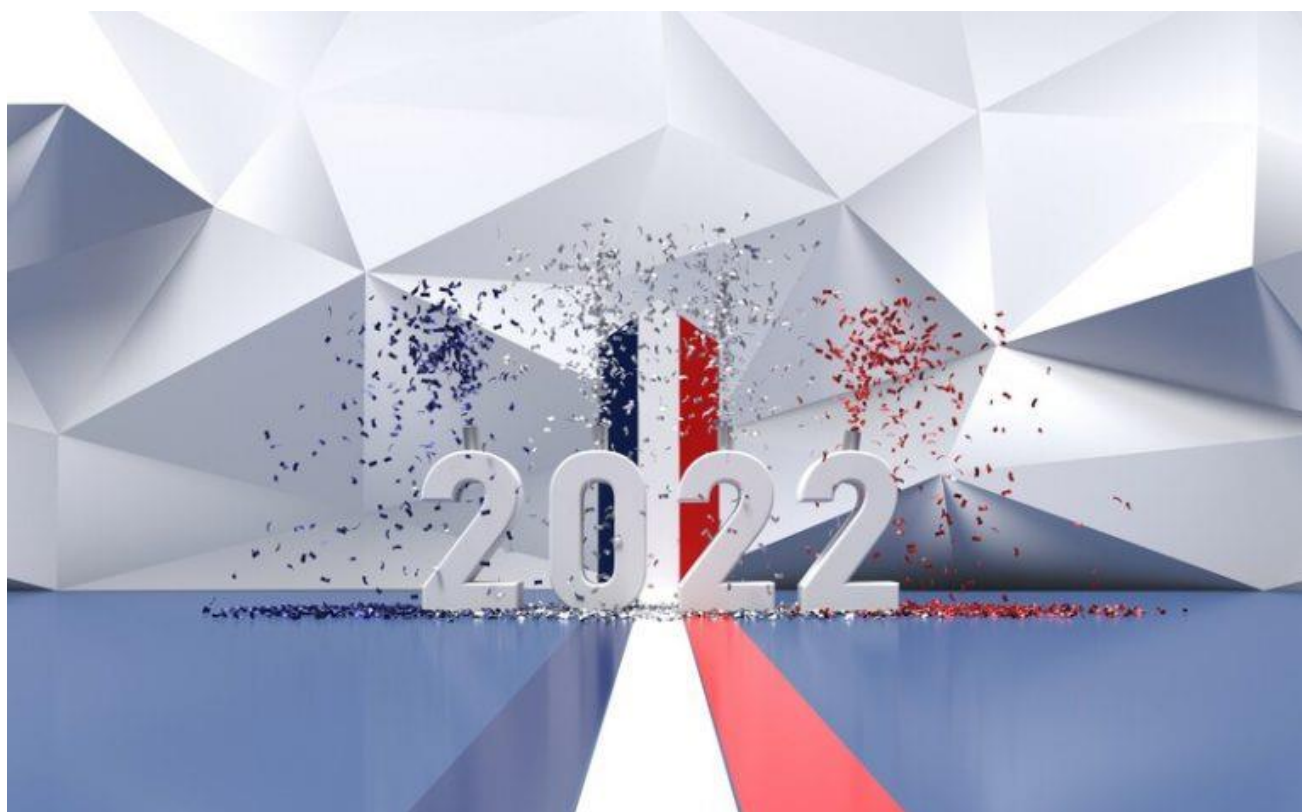
L'INSEE estime que la consommation devrait progresser à l'automne avec l'amélioration de la couverture vaccinale. Elle serait inférieure à 1% de son niveau d'avant-crise en septembre. À la fin de l'année, l'écart serait comblé. en 2021. Après la hausse de 1,0% au deuxième trimestre, la consommation des ménages augmenterait de 4,6% au troisième trimestre puis de 1,6% au quatrième. Ainsi, après sa chute historique de 7,2% en 2020, elle rebondirait de 4,5% en 2021. La croissance française accélère sur fond de dépenses publiques très élevées, le déficit devant avoisiner 9% du PIB en 2021. La gestion de la décruée du soutien public sera la question clef des années 2022 et 2023. Pour l'année prochaine, année complexe avec la Présidence de l'Union européenne et un round électoral de premier ordre, la France pourra compter sur les crédits du plan de relance européen. L'assainissement des comptes publics deviendra un sujet sensible certainement à l'automne 2022 quand la Banque Centrale Européenne ralentira sa politique de rachats d'obligations.

#Dirigeant.fr
Un autre regard sur l'entreprise

QUELS DÉFIS POUR L'ÉCONOMIE FRANÇAISE APRÈS L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE ?

DIRIGEANT.FR | TRIBUNE DE PHILIPPE CREVEL | LE 20 SEPTEMBRE 2021

Les campagnes électorales ne sont pas des périodes propices aux réformes économiques. La crise sanitaire qui n'est pas encore achevée rend plus encore difficiles leur adoption et leur déploiement. Les sujets difficiles à traiter sont donc renvoyés à l'après-juin 2022 quand les Français auront choisi leur Président (10 et 24 avril) et élu leurs députés (12 et 19 juin).



© Can Stock Photo / Fox80

Compte tenu de la fragmentation de l'électorat, il n'est pas impossible que le Président de la République soit contraint de constituer une majorité de coalition, ce qui retardera d'autant l'élaboration des projets de réformes. La future majorité, quelle qu'elle soit, aura en effet à relever plusieurs défis économiques et sociaux dont l'assainissement des comptes publics, la crise du logement, les problèmes de recrutement des entreprises, la mutation de l'économie occasionnée par la digitalisation et la transition énergétique.

L'assainissement complexe des comptes publics

Le déficit public de la France s'est élevé en 2020 à 9,2 % du PIB, soit deux fois celui de l'Allemagne. En 2021, il devrait, une nouvelle fois, dépasser 9 %. La dette publique est passée de 2019 à 2020 de 98 à 116 % du PIB. Malgré le retour de la croissance et l'amélioration de la situation de l'emploi, le déficit structurel français devrait rester, sans réforme, à un niveau élevé, autour de 6 % du PIB. Avec la réduction des rachats d'obligations par la Banque Centrale Européenne, les pouvoirs publics devront faire appel plus massivement à l'épargne nationale ou extérieure au risque de générer des effets d'éviction. En 2021, 25 % de la dette publique française a été acquise par la BCE. La hausse probable des taux pèsera sur le budget de l'État. L'endettement de la France se cumulant avec un

déficit de la balance des paiements courants, la France sera de plus en plus sous la pression de la Commission européenne et des États d'Europe du Nord. La réduction des déficits publics sera un exercice compliqué en France en raison de la forte appétence de la population à la dépense publique.

Depuis 2002, les dépenses publiques dans notre pays ont augmenté de 40 %.

Par ailleurs, plusieurs postes sont amenés à progresser durant les prochaines années dont ceux liés à la santé, la retraite, la dépendance, la formation, la sécurité intérieure et la défense, auxquels vient s'ajouter la transition énergétique. Lors des crises précédentes, les gouvernements ont privilégié l'arme fiscale aux économies budgétaires au point que le niveau de prélèvements obligatoires français est le plus élevé des pays de l'OCDE. Pour rassurer ses partenaires, le Président de la République répète que la réflexion sur la réforme des retraites engagée en 2019 sera poursuivie tout en indiquant que celle-ci ne pourra pas intervenir avant la présidentielle. Les dépenses de retraites en France sont, avec celles de l'Italie, les plus élevées de l'OCDE. Elles atteignent 14 % du PIB, contre une moyenne de 8 %. Ce haut niveau de dépenses est lié au choix d'un système qui repose sur des régimes obligatoires (régimes de base et complémentaires). La France dépense plus que ses partenaires sur la majorité des postes, en particulier la santé, le logement et les aides aux entreprises.

Le déficit extérieur, le prix de la désindustrialisation

Depuis 2003, la France accumule des déficits commerciaux en lien avec la désindustrialisation qu'elle subit depuis les années 1990. Depuis le début de la crise sanitaire, le déficit industriel s'est accru avec le recul des ventes d'aéronefs et de véhicules.

En moins de vingt ans, le poids de la France dans les exportations mondiales a été divisé par deux.

Il est passé de 6 à moins de 3 % quand l'Allemagne passait sur la même période de 10 à 8 %. Le déficit n'étant plus totalement compensé par les recettes issues du tourisme et des services. La France est confrontée à un déficit extérieur qui commence à être notable. Sur les sept premiers mois de l'année 2021, le déficit commercial demeure élevé du fait d'une vive progression des importations entre les mois de janvier et avril. Sur un an, de juillet 2020 à juillet 2021, le déficit s'établit à un niveau élevé de près de 68 milliards d'euros, soit quatre milliards d'euros de plus que le résultat de l'année 2020.

Selon la Banque de France, en 2020, la France a enregistré son déficit des transactions courantes le plus élevé depuis 1982. Il a atteint 43,7 milliards d'euros, soit 1,9 % du PIB. Ce déficit a accru la position extérieure négative de la France qui a atteint, à la fin de l'année dernière, 30 % du PIB. Elle se situe désormais juste 5 points au-dessous du niveau de déclenchement de la procédure de déséquilibre macroéconomique.

La restauration des comptes extérieurs suppose une amélioration du solde industriel. Or, la France a enregistré une diminution du poids industriel au sein de sa valeur ajoutée important. Il est passé de 12 à moins de 10 % de 2000 à 2020. La réindustrialisation suppose un effort de formation et de recherche important.

Le problème de recrutement des entreprises

Dès la reprise économique, les difficultés de recrutement des entreprises françaises sont devenues très importantes. Plus de 15 % des entreprises sont confrontées à des problèmes de recrutement, ce taux atteignant 40 % au sein du secteur du bâtiment. Ces difficultés sont de nature structurelle et non cyclique. Ce problème a plusieurs origines. L'inadéquation entre offre et demande de travail est traditionnelle en France. Depuis de nombreuses années, les entreprises éprouvent des difficultés à trouver des ingénieurs ou des techniciens en particulier en informatique, en robotique ou en électronique. De plus en plus d'actifs se détournent des emplois pénibles soumis à des horaires atypiques (construction, hébergement, restauration). Certains secteurs peinent à trouver des candidats en raison de rémunérations trop faibles (services à la personne, secteur de la santé, éducation). La crise sanitaire a renforcé cette tendance.

En outre, le niveau de compétences des actifs français est faible au regard des standards internationaux.

Selon le classement PIAAC de l'OCDE, la France se classe au 21^e rang en ce qui concerne le niveau des actifs. En raison également des piètres résultats enregistrés selon la dernière enquête TIMMS sur le niveau en sciences des élèves, aucun progrès n'est attendu en la matière pour les prochaines années. Les goulots d'étranglement sur le marché du travail pourraient nuire sur le long terme à la croissance. Une croissance pérenne suppose une amélioration sensible du taux d'emploi en France qui, avant la crise sanitaire, était inférieur de dix points à celui de l'Allemagne, du Japon ou du Royaume (65 % contre plus de 75 %).

Le problème majeur de l'accès au logement

Un nombre croissant de ménages éprouve des problèmes pour se loger décemment en raison de l'augmentation du prix des logements, à l'achat comme en location. Au sein des grandes métropoles, depuis une dizaine d'années, la qualité des logements est en baisse du fait de la réduction de leur taille. Le coût médian des dépenses de logement en France est de 22 %. Il est en hausse constante depuis les années 1980. Cette progression contribue au ressenti de diminution des conditions de vie. Une grande partie des gains de pouvoir d'achat de ces trente dernières années a été captée par les dépenses contraintes que sont les dépenses de logements et celles liées aux assurances et aux abonnements. Elles sont passées de 12 à 29 % de 1960 à 2019. Pour les 20 % du bas de l'échelle des revenus, ces dépenses représentent près du tiers de leur revenu, contre moins d'un cinquième pour les 20 % les plus riches, selon une étude de l'INSEE de 2017.

Pour les ménages les plus modestes qui ne disposent pas d'un HLM et pour les jeunes actifs, les dépenses de logement peuvent représenter jusqu'à 40 % du budget.

Du fait de l'augmentation du prix de l'immobilier, les primo accédants sont de moins en moins nombreux malgré la baisse des taux d'intérêt. En France, en moyenne, les prix des logements ont doublé en vingt ans ; à Paris, ils ont été multipliés par quatre. Pour tenter de freiner la croissance des crédits immobiliers et les prix, le Haut Conseil à la stabilité financière (HCSF), qui associe entre autres le ministère de l'Économie et la Banque de France, a indiqué le 14 septembre, qu'il rendrait contraignant, à compter du 1^{er} janvier 2022, les recommandations prudentielles (limitation à 25 ans la durée des prêts immobiliers, et à 35 % la part des revenus consacrée au remboursement du crédit et au paiement de l'assurance emprunteur). Les banques ne peuvent déroger à ces règles que pour 20 % de leur production. Ces mesures si elles visent à éviter une dérive du marché immobilier risquent néanmoins de pénaliser les emprunteurs les plus jeunes avec peu d'apports personnels.

Les prix de l'immobilier augmentent en France en lien avec une forte demande provoquée par la concentration croissante de la population au sein des grandes métropoles et à proximité des littoraux. Ils sont également la conséquence d'une rareté du foncier et d'un coût de construction élevé du fait d'une faible industrialisation du secteur du bâtiment. Les mises en chantier sont nettement inférieures à 500 000, le niveau jugé nécessaire pour répondre à la demande.

Le coût du logement pourrait générer d'importantes tensions sociales. Après Paris, plusieurs grandes villes ont décidé d'encadrer les loyers, mais cela ne résout pas la totalité du problème. De nombreux ménages sont contraints de résider de plus en plus loin de leur lieu de travail, les obligeant à utiliser de coûteux moyens de transport. Ce problème n'est pas spécifique à la France. Ainsi à Berlin, ville dans laquelle le prix des loyers a progressé 85 % entre 2007 et 2019, un référendum consultatif est organisé le 26 septembre, jour des élections pour le Bundestag. Ce référendum propose l'expropriation des investisseurs institutionnels. En France, un plan de relance de construction de logements pourrait être engagé. Un tel plan suppose l'accord des élus locaux qui sont de plus en plus réticents à la création de nouveaux logements. L'autre piste serait le recours à une taxation accrue des plus-values immobilières, mesure peu populaire dont l'efficacité exigerait qu'elle s'applique à la résidence principale.

Le défi de la transition énergétique

La France s'est engagée à respecter la neutralité carbone nette en 2050 et réduire de 55 % en 2030 ses émissions de CO₂ par rapport à 1990. En 2020, la moitié du chemin a été réalisée, sachant que l'année dernière était atypique avec la mise en place des confinements. Les efforts à réaliser d'ici

2030 demeurent conséquents. La réalisation de nombreux investissements en matière de production d'énergie, la transformation du parc automobile et la rénovation de millions de logements auront un coût important pour les pouvoirs publics, les entreprises et les ménages.

Pour la première fois, un changement d'énergie s'effectue non pas au nom de la productivité, mais de manière réglementaire au nom de la protection de l'environnement.

La transition énergétique bouleverse de nombreux secteurs d'activité avec, à la clef, la transformation de millions d'emplois. La filière automobile (construction, réparation, commerce, station d'essence) est évidemment fortement exposée tout comme celles de l'énergie et des biens intermédiaires fortement émetteurs de CO₂. Le secteur au sens large de l'automobile emploie plus de 500 000 personnes en France. Une reconversion des salariés vers les nouveaux secteurs liés aux énergies renouvelables (solaire, éolien, batteries, etc.) devra être organisée.

La transition énergétique devrait occasionner un renchérissement des énergies carbonées ce qui pourrait pénaliser les ménages se chauffant au fioul ou au gaz ainsi que ceux qui effectuent de nombreux déplacements en véhicules à moteur thermique.

Le défi de la recherche

En baisse depuis 2007, les dépenses publiques de recherche et développement en France s'élevaient à 0,8 % du PIB en 2019, quand elles atteignaient 1 % en Allemagne et en Suède. Toujours en 2019, les dépenses privées en la matière étaient inférieures à 1,5 % du PIB en France. Elles dépassaient 2,1 % du PIB aux États-Unis ainsi qu'en Allemagne et atteignaient 2,5 % au Japon et en Suède. Le nombre de brevets triadiques

pour 100 000 habitants était de 0,3, en 2019, en France, contre 0,4 aux États-Unis, 0,6 en Allemagne et 1,4 au Japon (un brevet est triadique quand son dépôt a été réalisé auprès de deux instances, l'Office japonais des brevets [OJB] et l'Office européen des brevets [OEB] et quand il a été délivré par l'Office des brevets et des marques des États-Unis [USPTO]).

La faiblesse de la recherche-développement est une des causes et une des conséquences de la désindustrialisation. Elle contribue également au recul des parts de marché à l'exportation.

Les dossiers économiques et sociaux seront donc nombreux, la liste ci-dessus étant loin d'être exhaustive. L'aménagement du territoire avec la question des transports, la modernisation du système de santé, la dépendance sont autant de sujets sensibles qui seront également au cœur des débats des prochaines années.

Les
français
.press

VIEILLISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE : UN DÉFI PROTÉIFORME

LESFRANCAIS.PRESS | TRIBUNE DE PHILIPPE CREVEL | LE 15 SEPTEMBRE 2021



La population mondiale s'est engagée dans un processus de vieillissement, phénomène unique dans l'histoire de l'humanité tant par son ampleur que par sa rapidité.

Ce vieillissement qui touche tous les continents est, en théorie, synonyme de ralentissement économique et d'augmentation des besoins de financement public. Le vieillissement démographique se caractérise par la hausse de la proportion des plus de 65 ans au sein de la population et par le recul de la croissance du nombre de personnes en âge de travailler (20-64 ans).

14% de la population mondiale aura plus de 65 ans en 2040

Au niveau mondial, la proportion des plus de 65 ans est passée de 6 à 10 % de 1990 à 2020 et devrait atteindre plus de 14 % en 2040. Le taux de croissance de la population active qui était supérieur à 2,25 % en 1990 n'était plus que de 1 % en 2020. Il ne s'élèverait qu'à 0,6 % en 2040 (sources ONU). Au Japon, pays le plus avancé dans le processus de vieillissement de sa population, la proportion de plus de 65 ans s'élevait en 2020 à près de 30 % et devrait atteindre 35 % en 2040. L'Union européenne suit de près avec des chiffres respectifs de 20 et 30 %. Parmi les pays avancés, les États-Unis ont la dégradation la moins marquée avec une part des plus de 25 ans qui se maintiendra autour des 20 % à l'horizon 2040. En Chine, les plus de 65 ans sont passés de moins de 5 % en 1990 à 12 % en 2020. Ils représenteront 25 % de la population chinoise en 2040. Les pays africains seront les seuls à compter moins de 5 % de plus de 65 ans en 2040.

Une diminution de la population active devrait provoquer l'inflation

De 2020 à 2040, les populations actives diminueront au Japon, en Europe, en Chine, en Russie et en Amérique latine. Elles continueront à croître rapidement en Afrique (+2 % par an) et aux États-Unis (+0,5 % par an). Le vieillissement de la population est censé générer de nombreux effets économiques. En théorie, il conduit à une hausse de l'inflation. La baisse du nombre d'actifs favorise la progression des salaires. Celle-ci est également alimentée par l'augmentation de la demande de services. Les entreprises compensent la baisse de la population active par une recherche de gains de productivité. Pour le moment, ces aspects annoncés du vieillissement ne sont pas visibles. Au Japon, l'inflation est aux abonnés absentes depuis plus de trente ans. En Europe, la menace, de ces dernières années, a été non pas la hausse des prix mais la désinflation. Compte tenu des tonnes de liquidités injectées dans l'économie mondiale et les goulots d'étranglement qui apparaissent au sein du marché du travail, l'inflation pourrait revenir dans les prochaines années même si, au Japon, les salaires augmentent faiblement malgré la contraction de la population active.

Les rapports de force entre capital et travail sont défavorables au second depuis plusieurs années avec la désindustrialisation et l'ubérisation des activités. La flexibilité du travail joue à l'encontre des revalorisations salariales. La baisse de la population active a été freinée au Japon comme au sein des autres pays occidentaux par le relèvement de l'âge effectif de départ à la retraite.

Dans un monde en vieillissement, le taux d'épargne devrait diminuer. Les retraités sont supposés puiser dans leur patrimoine pour maintenir leur niveau de vie. Par ailleurs, pour verser des revenus à un nombre croissant de retraités, les fonds de pension sont amenés, logiquement, à céder des actifs. La diminution des flux d'épargne devrait provoquer une hausse des taux d'intérêt et une baisse de l'investissement. Pour le moment, aucun mouvement de désépargne n'est constaté. Au contraire, le taux d'épargne à l'échelle mondiale tend à augmenter. Il est passé de 24 à 27 % du PIB de 1990 à 2019 (source FMI). Au lieu de monter, les taux d'intérêt diminuent tant en raison de l'abondance de l'épargne que des politiques monétaires expansionnistes mises en œuvre par les banques centrales.

Le recul de l'investissement pourrait être provoqué par une moindre demande de capital. Celle-ci serait imputable à la diminution de la population active et au moindre besoin d'infrastructures (établissements d'enseignement, logements, etc.). Cet argument est à relativiser car, en contrepartie, les besoins en hôpitaux, en maisons de retraite ou en EHPAD augmentent.



Creusement des dépenses publiques : un quart du PIB

D'autres facteurs plus importants joueront sur l'investissement dans les prochaines années comme la digitalisation et la transition énergétique. La seule grande certitude en ce qui concerne le

vieillesse concerne les finances publiques. Ces trente dernières années, les dépenses publiques de retraite et de santé ont augmenté à l'échelle mondiale de plus de deux points de PIB. En France, les dépenses liées au vieillissement sont responsables de plus de la moitié de l'augmentation des dépenses publiques constatée entre 2000 et 2019. La crise sanitaire a prouvé la sensibilité des finances publiques aux dépenses de santé. Compte tenu de l'évolution de la composition des populations, ces dernières ne peuvent qu'augmenter rapidement jusqu'au milieu de ce siècle.

Les dépenses de santé et de retraite représentent le quart voire plus du PIB en France, en Allemagne, aux États-Unis ou au Japon. Dans les pays à faible protection sociale comme la Chine, les ménages sont contraints d'épargner fortement, jusqu'à 40 % de leur revenu, pour faire face aux éventuelles dépenses. Cette épargne élevée pèse par ricochet sur la consommation.

Le vieillissement des populations est un phénomène mondial qui a déjà commencé à se faire ressentir comme le prouve la crise sanitaire. Au-delà des aspects économiques, le vieillissement soulève des questions sociologiques et politiques parmi lesquelles figurent la répartition des charges entre les générations et l'adaptation de la société (travail, équipements collectifs, etc.). Si dans le passé, une part non négligeable des coûts liés au vieillissement était prise en charge par les familles (obligation légale), avec la montée de l'individualisme, la déstructuration des familles, la mutualisation et socialisation de ceux-ci devrait se poursuivre. Il est imaginable qu'une mobilisation plus importante du patrimoine soit demandée à ceux qui en sont pourvus afin d'alléger la facture sur les actifs.

Face à la problématique de l'augmentation des dépenses de retraite, le report de l'âge de départ à la retraite est apparu comme la solution la plus efficace, bien que difficile à adopter. Or, ce report n'est pas sans limite. Le vieillissement de la population active entraîne une augmentation des dépenses de santé, d'invalidité voire de chômage. Il peut provoquer un transfert de charges entre les régimes de la Sécurité sociale. Il suppose en outre une adaptation du monde professionnel afin de garantir un taux d'emploi élevé au-delà de 50 ans.



VOICI DE COMBIEN LE SMIC VA AUGMENTER AU 1ER OCTOBRE

CAPITAL | PAR SARAH ASALI | LE 15 SEPTEMBRE 2021



D'après la formule de revalorisation automatique du Smic, ce dernier va augmenter de 2,2% au 1er octobre. Le ministère du Travail vient de le confirmer, ce mercredi.

“On peut envisager une revalorisation automatique (du [Smic](#), ndlr) au 1er octobre”, avait déclaré le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, [le 6 septembre dernier](#). Mais comment peut s'expliquer une telle hausse mécanique du salaire minimum dans le courant de l'année ? Vous ne le saviez peut-être pas, mais il n'y a pas qu'au 1er janvier de chaque année que le Smic peut être revalorisé de manière automatique. En effet - même si c'est plus rare -, le Smic peut aussi augmenter à tout moment dans l'année. La règle est la suivante : si le dernier indice connu des prix à la consommation (hors tabac) augmente d'au moins 2% par rapport à celui pris en compte pour la dernière revalorisation du salaire minimum (généralement celui de novembre de l'année précédente), alors le Smic connaît une revalorisation automatique.

Concrètement, cette année, le dernier indice des prix à la consommation que l'on attendait était celui d'août 2021. Or selon [les chiffres définitifs](#) dévoilés ce mercredi 15 septembre par l'Insee, l'indice des prix à la consommation hors tabac a augmenté de 2,2% entre novembre 2020 (dernier indice des prix pris en compte pour la précédente revalorisation du Smic, au 1er janvier 2021) et août 2021. Cette évolution des prix aura un impact sur le niveau du Smic dès le 1er octobre, comme vient de le confirmer le ministère du Travail, dans un [communiqué](#) diffusé ce mercredi.

Une revalorisation du même niveau que l'inflation

“Le salaire minimum sera alors augmenté du pourcentage de l'inflation uniquement”, précise Philippe Crevel, directeur du Cercle de l'Épargne et fondateur de Lorello Eco Data. De 1.554,58 euros brut par mois actuellement, il va donc passer à 1.589,47 euros brut au 1er octobre, en tenant compte de la progression de 2,2% de l'indice des prix à la consommation (hors tabac) entre novembre 2020 et août 2021. Soit une hausse de **34,89 euros** brut par mois. “Une telle revalorisation mécanique en cours d'année s'est déjà produite auparavant. Il faut remonter au 1er décembre 2011 : [le Smic avait alors](#)

augmenté de 2,1%", commente Philippe Crevel. Le Smic horaire brut passera quant à lui de 10,25 à 10,48 euros brut.

En revanche, il ne faut pour le moment pas s'attendre à un éventuel coup de pouce du gouvernement pour revaloriser encore davantage le Smic. "Donner un coup de pouce au Smic, c'est donner un coup de canif au redressement de l'emploi", a averti Bruno Le Maire, le 6 septembre dernier. Dès la fin août, Gabriel Attal avait annoncé la couleur. "Ce n'est pas dans notre intention" de donner un coup de pouce au Smic, a-t-il déclaré, lors de sa venue dans le Grand Jury RTL, Le Figaro et LCI.

D'ailleurs, lors d'une réunion avec le ministère du Travail ce mercredi, "les membres du groupe d'experts du Smic ont indiqué que la revalorisation automatique permet de protéger le pouvoir d'achat des salariés de la hausse récente des prix", selon le communiqué de la rue de Grenelle. Comprendre : un coup de pouce au Smic n'est selon eux pas nécessaire pour le moment pour soutenir encore davantage le pouvoir d'achat des Français. Reste à savoir désormais si au 1er janvier 2022 (quelques mois seulement avant l'élection présidentielle), Emmanuel Macron se laissera finalement tenter par une telle mesure.

L'économie française est de moins en moins sensible aux évolutions de l'épidémie. La quatrième vague n'a pas eu d'effets significatifs sur l'activité, cette dernière n'ayant pas donné lieu — il faut le souligner — à l'adoption de confinements (à l'exception de plusieurs régions d'outre-mer).



Crédit : Pixabay – Pexels

Vers un niveau d'activité d'avant-crise d'ici la fin de l'année

Les économistes de l'INSEE estiment au vu des résultats de cet été que la croissance pourrait dépasser 6 % en 2021 (6,25 % après -8 % en 2020). Pour le troisième trimestre, le taux de croissance pourrait être de 2,7 % quand celui du quatrième serait de 0,5 %. Sur l'ensemble de l'année, la croissance en moyenne annuelle s'élèverait à 6 ¼ % en 2021 (après -8,0 % en 2020). La France pourrait ainsi avoir retrouvé le niveau d'activité d'avant crise d'ici la fin de l'année. Les économistes de l'INSEE espèrent une accélération de l'activité dans les prochains mois surtout si les problèmes d'approvisionnement s'estompent. Plusieurs incertitudes pourraient néanmoins corriger à la baisse les prévisions. Le ralentissement de l'activité en Chine avec l'amplification de la quatrième vague ainsi que les menaces inflationnistes pourraient peser sur la conjoncture du dernier trimestre.

En juillet et en août, l'activité économique se situait entre -1 et -0,5 % par rapport au quatrième trimestre 2019, contre environ -30 % en avril 2020 (première vague), -7 % en novembre 2020 (deuxième vague), et -6 % en avril 2021 (troisième vague). En juillet, la consommation des ménages a néanmoins légèrement diminué (-2 % sous son niveau d'avant-crise, après -1 % en juin). Si les achats de biens ont fléchi, ceux de services avec la réouverture des lieux de loisirs ont continué de progresser. En août, l'introduction du pass sanitaire aurait eu peu de conséquences sur l'activité. Selon les premières données recueillies par l'INSEE, la consommation dans l'hébergement-

restauration serait supérieure au troisième trimestre 2021 à son niveau de l'été 2020, tout en restant inférieur à son niveau d'avant-crise.

La peur de l'inflation est-elle exagérée ?

Avec la sortie des confinements et les plans de relance, des tensions sur les approvisionnements et d'une remontée concomitante des cours des matières premières sont constatées à l'échelle mondiale. Elles sont également alimentées par la désorganisation des circuits de production du fait des différentes vagues de l'épidémie. Certaines de ces tensions se stabiliseraient, selon l'INSEE. Par ailleurs, les hausses font suite à des baisses importantes intervenues en 2020. En juillet 2021, les prix de production de l'industrie française, tout comme les prix agricoles à la production, ont ainsi augmenté malgré tout de 8 % sur un an. Parmi les services, les prix de production du transport maritime et côtier de fret connaissent de fortes hausses soutenues par la demande. Dans la construction, le coût du béton, du ciment, des plaques en plâtres est également en très vive augmentation. Sur le bois, après une augmentation provoquée par une pénurie mondiale, une détente est enregistrée depuis le mois d'août. Du côté de la production, la part d'entreprises qui se déclarent limitées par les difficultés d'approvisionnement a marqué, en juillet, un point haut par rapport aux années précédentes dans nombre de branches, selon les enquêtes de conjoncture. La production automobile a par exemple nettement rechuté au premier semestre sous l'effet de la pénurie mondiale de composants électroniques. Les hausses de prix sont beaucoup plus importantes aux États-Unis qu'en Europe et en France en particulier. L'INSEE estime que l'inflation devrait très légèrement repasser au-dessus de la barre des 2 % en glissement annuel d'ici la fin de l'année.

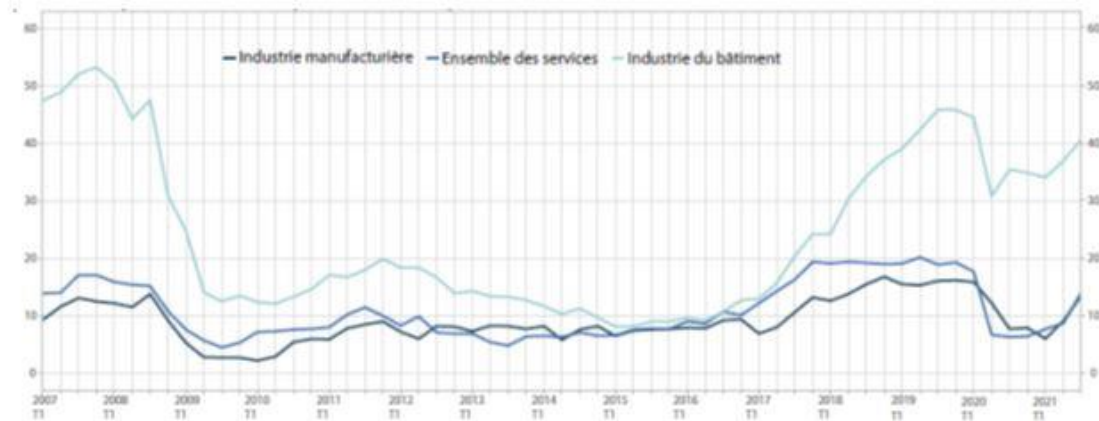
Au niveau du recrutement, les tensions progressent. Interrogées en juillet dans les enquêtes de conjoncture, environ 15 % des entreprises de l'industrie et des services et 40 % de celles du bâtiment se déclaraient limitées dans leur production par l'insuffisance de personnel.

Un second semestre prometteur

Pour le second semestre 2021, l'INSEE considère que l'activité continuerait à progresser, mais de façon plus modérée, après le haut niveau atteint en juin. Pendant la période estivale, et pour la première fois depuis le mois d'octobre 2020, l'économie, sauf en outremer, ne subissait pas de contraintes. Parmi les indicateurs à haute fréquence disponibles sur la période, le trafic routier se situe depuis début juillet 2021 à un niveau nettement supérieur à la période de référence (février 2020), dépassant également le niveau atteint l'été dernier. Le trafic de poids lourds témoignait aussi d'une situation qui s'est normalisée depuis la fin du troisième confinement. Au niveau des recherches de restaurants, d'hôtels et de lieux de loisirs, une forte progression a été constatée à partir du mois de juin. Fin juillet et début août, les requêtes sur Google concernant les loisirs et les voyages en avion enregistraient une baisse qui n'est pas toutefois possible d'associer avec l'instauration du pass sanitaire, dans la mesure où les requêtes associées à ces mots-clés étaient déjà orientées à la baisse les semaines précédentes.

Les climats des affaires se situent par ailleurs depuis le mois de mai très au-dessus de leur moyenne de long terme (100), et ce dans l'ensemble des principaux secteurs, traduisant notamment la levée des restrictions les plus pénalisantes. Ils tendent néanmoins à se tasser dans les services. Depuis le mois de janvier, un nombre croissant de dirigeants d'entreprise soulignent la progression des obstacles à la production, notamment en ce qui concerne l'approvisionnement et de la main-d'œuvre. L'industrie et le bâtiment sont les plus exposés à ces goulets d'étranglement. 15 % des entreprises ont signalé des problèmes de recrutement, ce taux est de 40 % dans le bâtiment.

Part d'entreprises confrontées à des problèmes d'insuffisance de personnel en % des entreprises



Source : INSEE

Une production en progrès

L'INSEE considère que les difficultés d'offre rencontrées par les entreprises tendraient à se réduire d'ici la fin de l'année. L'activité économique retrouverait en fin d'année son niveau d'avant la crise, malgré la persistance de contrastes sectoriels. Le PIB se situerait respectivement à -0,6 % et -0,1 % en écart à l'avant-crise au troisième puis au quatrième trimestre 2021.

Au niveau sectoriel, l'industrie serait à -2 % par rapport au niveau d'avant-crise au troisième trimestre puis -1 % au quatrième. Elle serait portée par l'agroalimentaire, qui progresserait lentement par rapport au niveau haut de juin, les « autres branches industrielles » (chimie, textile, métallurgie...) et les biens d'équipements, lesquels reviendraient au niveau d'avant-crise. Les pénuries dans l'automobile continueraient de peser sur l'activité de la branche des matériels de transport, occasionnant la fermeture ponctuelle de certaines chaînes de production. L'activité dans la construction poursuivrait sa hausse et se situerait à -2 % au quatrième trimestre, par rapport au niveau d'avant-crise.

Dans les services principalement marchands, le fort rebond dans les branches affectées auparavant par les restrictions conduirait d'ici la fin de l'année à des niveaux d'activité inédits depuis le début de la crise.

Le commerce reviendrait à son niveau d'avant-crise et dans l'hébergement-restauration, les services de loisirs et les services de transport, l'activité continuerait à progresser sans toutefois rejoindre ce niveau ; certains facteurs pesant de façon structurelle sur la demande (le recours plus fréquent au télétravail, la reprise inégale du tourisme international et des voyages d'affaires...). Plusieurs branches ont dépassé leur niveau d'avant-crise, les branches de l'information-communication, les services aux entreprises, en particulier. Les services, principalement marchands, se situeraient à 1 % sous le niveau d'avant-crise au troisième trimestre, revenant ensuite quasiment à ce niveau au quatrième trimestre. Dans les services principalement non marchands, l'activité rejoindrait également une trajectoire de hausse plus tendancielle.

Consommation des ménages, un retour presque à la normale

Après s'être fortement dégradée en avril du fait du troisième confinement, la consommation des ménages s'est redressée en mai et en juin avec la levée progressive des restrictions sanitaires. Elle s'est ainsi située en juin à un niveau proche de celui d'avant-crise (-1 % par rapport au quatrième trimestre 2019, après -4 % en mai et -12 % en avril), soit une progression de +1,0 % au deuxième trimestre, après une stagnation au précédent. En juillet, la consommation a baissé. Elle est ainsi

revenue à -2 % de son niveau d'avant-crise. Elle a été entravée par la faiblesse des achats des véhicules. En août, la consommation aurait légèrement progressé, atteignant -1 ½ par rapport à son niveau d'avant-crise. La mise en place du pass sanitaire n'aurait que modérément affecté les dépenses des ménages dans les secteurs concernés, notamment la restauration.

L'INSEE estime que la consommation devrait progresser à l'automne avec l'amélioration de la couverture vaccinale. Elle serait inférieure à 1 % de son niveau d'avant crise en septembre. À la fin de l'année, l'écart serait comblé en 2021.

Après la hausse de 1,0 % au deuxième trimestre, la consommation des ménages augmenterait de 4,6 % au troisième trimestre puis de 1,6 % au quatrième. Ainsi, après sa chute historique de 7,2 % en 2020, elle rebondirait de 4,5 % en 2021.

La croissance française accélère sur fond de dépenses publiques très élevées, le déficit devant avoisiner 9 % du PIB en 2021. La gestion de la décrue du soutien public sera la question clef des années 2022 et 2023. Pour l'année prochaine, année complexe avec la Présidence de l'Union européenne et un round électoral de premier ordre, la France pourra compter sur les crédits du plan de relance européen. L'assainissement des comptes publics deviendra un sujet sensible certainement à l'automne 2022 quand la Banque Centrale Européenne ralentira sa politique de rachats d'obligations.



UN "REBOND SPECTACULAIRE DE L'ÉCONOMIE"... MAIS AVEC QUELQUES FREINS TRÈS FRANÇAIS

ATLANTICO | INTERVIEW DE PHILIPPE CREVEL | LE 9 SEPTEMBRE 2021

Jean Castex a souligné l'excellente santé économique du pays ce mercredi lors d'une conférence de presse. Le Premier ministre s'est félicité du "rebond spectaculaire de l'économie" et d'un taux de chômage au plus bas depuis 2008. Comment expliquer ce rebond et quelles sont ses limites ?

Le Premier ministre, Jean Castex, s'exprime lors d'une conférence de presse le 8 septembre. Il a notamment évoqué la situation économique du pays.



©LUDOVIC MARIN / POOL / AFP

Atlantico : Jean Castex a salué hier le "rebond spectaculaire" de notre économie. Quelle est la réalité de ce rebond ?

Philippe Crevel : Le rebond économique est réel. Il se traduit notamment au niveau de l'emploi. Comme l'Insee l'a indiqué, l'emploi salarié était fin juin supérieur à son niveau d'avant crise. C'est un signe fort du redémarrage de l'économie. On avait perdu 500.000 emplois au cœur de la crise sanitaire au printemps 2020. En 15 mois, on a donc effacé la saignée de la première vague au niveau de l'emploi.

Sur l'ensemble de l'activité, on voit le PIB de la France revenir à son niveau d'avant crise, sachant qu'en 2020, on avait perdu 10 points de PIB. La France était l'un des pays les plus durement touchés l'année dernière, elle est en train de revenir. Compte tenu des moyens qui ont été mis, le quoi qu'il en coûte, c'est l'inverse qui aurait été très inquiétant.

Comment expliquer ce rebond, et pourquoi arrive-t-il maintenant ?

Il s'explique d'abord par le déconfinement de mai-juin et la reprise de la consommation. Les Français se sont remis à dépenser, aller au restaurant, partir en vacances, etc. Il y a un rebond estival manifeste au niveau de la consommation. Il faut également souligner une bonne tenue de l'investissement des ménages au niveau de l'habitat et une bonne reprise de l'investissement des entreprises qui croient à la reprise de l'économie.

Le niveau de vie et le pouvoir d'achat des Français n'ont pas été amputés en 2020, (ils ont même augmenté) ils continuent d'augmenter sur la première partie de 2021. La situation des entreprises est jusqu'à maintenant plutôt correcte, notamment grâce aux fonds de solidarité, au chômage partiel et au PGE. Elles ont de la trésorerie et en profitent pour investir.

Le plan de relance qui a démarré assez tardivement à partir du mois de juillet va continuer à amplifier cette évolution favorable. S'il n'y a pas d'obstacles à la croissance et des goulets d'étranglement dans les prochains mois, on commencera réellement à ressentir le plan de relance à l'automne et début 2022 s'il n'y a pas de problème d'offre. On commence déjà à voir fleurir dans les rues les panneaux indiquant que telle réfection de bâtiment public est financée par l'UE.

Quelles sont les limites de ce rebond ?

Les limites sont d'abord les faiblesses traditionnelles de la France : une industrie de petite taille, d'où un déficit commercial important. Si les Français consomment plus, ça veut dire qu'on va devoir importer davantage. Ce n'est donc pas très bon pour notre balance des paiements courants. L'Europe pourrait souligner ce déséquilibre manifeste.

Par ailleurs, il y a des secteurs qui sont encore convalescents : l'aviation n'est pas encore complètement sortie de la crise car le tourisme international reste limité, et l'automobile doit faire face à la transition énergétique et à la pénurie de composants.

L'autre faiblesse de l'économie française est cette forte dépendance à la dépense publique. En 2020, les dépenses publiques ont atteint les 62% de PIB. Il faut revenir à la normale, sachant que la normale était déjà très élevée (56% en 2019). A un moment ou à un autre, il faudra bien se poser la question de la réduction du déficit budgétaire et de l'assainissement des comptes publics. Rappelons que le déficit français est deux fois plus élevé que celui de l'Allemagne. A priori on ne se penchera pas sur le problème avant avril 2022.



ESSENCE, GAZ, PÂTES... CE QUE VOUS COÛTE VRAIMENT LA HAUSSE DES PRIX

MONEYVOX | PAR MATHIEU BRUCKMULLER | LE 9 SEPTEMBRE 2021



© olly - stock.adobe.com

Alerte sur les prix. Les factures d'électricité et de gaz qui s'envolent, le plein de carburant toujours plus cher, une hausse de 23% pour les pâtes annoncée... La peur de l'inflation est de retour. A raison ?

C'est un sujet qui fait parler en cette rentrée : la hausse des prix. Il faut dire que certaines sont massives. A commencer par les [tarifs réglementés du gaz](#). Ils ont ainsi grimpé de 8,7% au 1er septembre. Les cours des matières premières agricoles s'envolent à l'image du blé dur faisant craindre une envolée du prix des pâtes. De mauvaise augure a priori pour le pouvoir d'achat des ménages. Voici à quoi vous devez vous attendre pour votre budget.

La facture d'énergie chauffe

La forte reprise de l'activité économique après le coup d'arrêt en 2020 fait bondir les prix de l'énergie. Du côté des carburants, les prix à la pompe ont retrouvé leurs niveaux d'avant la crise sanitaire avec des hausses de plus de 15% depuis le début de l'année, d'après les derniers chiffres de l'Insee, liées au rebond des cours du pétrole. Le litre de SP 98 frise même les 1,90 euro, proche de la barre symbolique des 2 euros. Un sujet hautement sensible, suivi au plus haut sommet de l'Etat qui ne veut surtout pas revivre l'épisode des Gilets jaunes à l'approche de l'élection présidentielle. « L'essence, oui, c'est un sujet de court terme. On cherche un mécanisme, c'est difficile », selon une source au sein de l'exécutif [contactée par LCI](#). Celle-ci juge pourtant « très dur » de mettre en place, pour l'instant, un mécanisme afin de limiter la hausse des prix des carburants, notamment une diminution des taxes. Tout dépendra aussi de l'évolution des cours de l'or noir. Certains analystes n'excluent pas un baril à 100 dollars en 2022, soit 30 dollars de plus qu'aujourd'hui.

Sur le gaz aussi, les consommateurs trinquent avec des hausses « d'une ampleur inédite » selon la Commission de régulation de l'énergie (CRE) : +10% en juillet, +5% en août et donc plus de 8% en septembre. Une situation qui « s'explique par la reprise économique mondiale observée depuis

plusieurs mois et par la forte augmentation des prix du gaz sur le marché mondial due à un contexte exceptionnel », selon la CRE. Et qui pourrait se prolonger puisque le gendarme du secteur explique que « les niveaux des stockages européens sont au plus bas depuis des années, et doivent être reconstitués rapidement pour l'hiver ». Résultat, depuis un an, la facture du gaz pour le consommateur a grimpé de 31% selon l'Insee.

Enfin, pour l'électricité, la situation est pour l'instant moins tendue avec une évolution de + 3% sur un an. En revanche, une forte hausse du [tarif bleu d'EDF](#) se profile pour février 2022 : +6% en raison de la hausse des cours. Là encore, le gouvernement réfléchit à [une baisse des taxes](#) pour limiter la casse. Mais en attendant un geste hypothétique de l'Etat, les consommateurs ont toujours la possibilité de faire jouer la concurrence pour réduire leurs factures grâce aux offres des opérateurs alternatifs qui proposent des prix attractifs avec des rabais jusqu'à 15%.

Menaces sur les prix dans les rayons

Les chiffres avancés par Michel-Edouard Leclerc ont de quoi faire sursauter. Fin août, il annonçait qu'en raison des fortes évolutions des cours des matières premières agricoles, les industriels préparaient la grande distribution à des hausses colossales sur certains produits : +9% sur les biscuits et la confiserie, +10% sur le sucre raffiné, jusqu'à +15% sur la charcuterie et même +23% pour les pâtes ! Mi-août, les fabricants de pâtes avaient alerté sur le risque de pénurie de blé dur, en raison notamment de la vague de chaleur qui a touché cet été le Canada, premier producteur de blé dur dans le monde. Le syndicat des industriels fabricants de pâtes alimentaires demandait aux distributeurs de répercuter « l'explosion du prix du blé dur dans les prix de vente ». Selon la FNSEA, le prix du blé dur a augmenté d'environ 30% sur un mois, à 110 euros la tonne.

« Mais dans toutes ces annonces, il y a évidemment un gros coup de bluff. Les multinationales se sont « couvertes » sur la variation des cours de matières premières. Et même si les coûts de transports ont explosé avec le Covid, tout cela n'est pas raisonnable », écrit le distributeur sur [son blog](#). Et de prévenir qu'il va tout faire avec ses homologues pour négocier les prix. En fait, personne ne s'attend à de tels niveaux d'augmentation. « Comme il y a des tensions sur les matières premières, il faut attendre une inflation dans les rayons mais pas dans les proportions évoquées », avance Olivier Dauvers, un observateur avisé du marché de la distribution. C'est le premier round de négociations avec les industriels. Forcément, vous demandez toujours plus que ce que vous pourrez obtenir ». D'autant plus que le blé dur n'est qu'un des éléments du prix final d'un paquet de pâtes. Il y a aussi les coûts de transformation, de distribution et de marketing.

D'après un autre expert, une hausse de 5% du prix des pâtes dans les prochains mois est envisageable mais guère plus. Bien sûr, d'autres produits plus inattendus voient aussi leurs prix progresser avec la poussée des cours des matières premières. Par exemple, les barquettes et produits alimentaires font partie des catégories dont les prix ont le plus progressé en juillet selon les données d'IRI, une société d'analyse de données et d'études de marché : + 2,1% sur un an avec le bond des prix du carton (+45%) et du plastique (+16%).

Mais pour autant, pas de panique à l'horizon. Si certains produits vont coûter plus cher dans les linéaires, les spécialistes interrogés ne croient pas à une envolée globale des prix dans les magasins alimentaires comme lors de la crise de 2008 qui avait atteint 4,5%. En moyenne, les prix des produits de grande consommation sont en baisse de 0,5% sur un an, rappelle d'ailleurs IRI.

Une inflation à relativiser

Au final, selon l'Insee, la hausse de l'inflation qui devrait atteindre 2% en 2021, après +0,5% en 2020, est essentiellement liée aux prix de l'énergie. « Cette remontée de l'inflation est surtout technique. Il n'est pas question ici de spirale inflationniste qui serait alimentée par une hausse des salaires », expliquait récemment à MoneyVox Philippe Crevel. Le pouvoir d'achat des ménages, en moyenne, devrait même progresser de 1,8% selon le gouvernement. Selon les chiffres publiés mardi par la Banque de France, une partie des ménages a d'ailleurs même accumulé 157 milliards d'euros d'épargne supplémentaire depuis janvier 2020.

« Nous ne sommes pas dans une situation dramatique du pouvoir d'achat liée à la crise sanitaire. Mais il peut y avoir un sujet sur les dépenses contraintes des ménages, qui sont notamment l'énergie et le logement, qui peut expliquer les inquiétudes sur leur pouvoir d'achat », explique Emmanuel Jessua, économiste à l'institut Rexecode. « La problématique n'est pas tellement celle du pouvoir d'achat que celle des inégalités » en matière de salaires, abonde son collègue Mathieu Plane de l'Observatoire français des conjonctures économiques. C'est d'ailleurs ce qui a poussé le ministre de l'Economie, Bruno Le Maire a réclamé aux entreprises une hausse des bas salaires. D'ailleurs [une revalorisation du Smic au 1er octobre](#) n'est pas impossible.



Ce mercredi 8 septembre 2021, le Forum Économique Breton ouvrait les portes de sa deuxième édition. Cette année encore, l'évènement prend place au Palais du Grand Large de Saint Malo. Les acteurs économiques et institutionnels de la région s'y rassembleront donc pendant deux jours autour de la thématique : « Tous à la relance ! ». En tant que partenaire, Widoobiz vous fait vivre l'évènement de l'intérieur.

Alors que le dernier jour du **Forum Economique Breton** touche à sa fin, Widoobiz fait le point sur les **trois moments phares** de ce jeudi 9 septembre. Ceux qu'il ne fallait surtout pas manquer !

La transition énergétique à la relance

En ouverture de ce deuxième jour de salon, Sébastien Ramos (directeur régional Bretagne d'Engie), Jean-Philippe Lamarcade (Directeur régional Bretagne d'Enedis), Yann Guézel (Directeur Grand Ouest Environnement de la Banque Populaire Grand Ouest) et Frédéric Rode (Directeur marketing stratégique du groupe Lacroix) se sont réunis autour du sujet de la transition énergétique.

Selon Sébastien Ramos, il existe deux points structurants en matière d'énergie renouvelable : l'aspect financier et l'acceptabilité. C'est en effet en proposant un projet concerté avec les habitants du territoire que la transition énergétique pourra se faire. « *Les énergies renouvelables ne se feront pas à Paris, mais sur le territoire* » insiste le directeur régional Bretagne d'Engie. Une conviction partagée par Jean-Philippe Lamarcade qui ajoute qu'au-delà de la pédagogie, il est nécessaire de faire participer les riverains à la consommation d'énergie qui sera produite. « *Grâce à ce projet, ils participent eux aussi concrètement à la lutte contre le réchauffement climatique.* » déclare le Directeur régional Bretagne d'Enedis.

Tous digitaux avec Niji et le Groupe Lacroix

Lors de la plénière « Tous digitaux » Hugues Meili, président de Niji et Vincent Bedouin président-directeur général du groupe Lacroix ont discuté les enjeux de la transformation numérique des

entreprises. Pour Hugues Meili : *« Il faut penser transformation des entreprises ancrées sur le territoire, par une formation proche des besoins. »* En effet, il rappelle que 98% au moins de l'emploi salarié sur le territoire se fait dans des TPE, PME traditionnelles, souvent familiales et multigénérationnelles. Celles-ci sont ancrées dans la réalité du territoire et ce sont elles qui assurent son équilibre socio économique. *« Ces entreprises, il faut absolument les transformer. Parce que sinon, elles vont disparaître et ce sont les équilibres socio économiques des territoires qui disparaîtront. Ce sera une catastrophe sociale et économique »* estime le président de Niji.

Les deux intervenants se rejoignent donc sur le fait que le levier clé pour accélérer la transformation des entreprises passe par la formation et le recrutement de talents. *« La capacité d'innovation se fera par la création d'écosystèmes. »* estime Vincent Bédouin. Pour Hugues Meili, il faut probablement faire renaître des *« formations plus opérationnelles sur les territoires dans le domaine du numérique et qui puissent aussi servir à la reconversion, à la formation continue, pour reconvertir les gens. »* Ceci avec pour ambition d'attirer davantage de jeunes, ou de moins jeunes, talents et espérer faire naître de belles vocations. Ces formations doivent, selon le président de Niji, être faites en lien très étroit avec les entreprises et pas uniquement les startups.

Et demain ? Perspectives sur la situation économique 2021/2023

Que nous réserve demain et comment évoluera la situation économique d'ici 2023 ? L'économiste Philippe Crevel et le vice-président du MEDEF Fabrice Le Saché dessinent un futur décarboné qui pose cependant un certain nombre de défis économiques. *« Décarboner l'économie cela veut dire être compétitif, parce que décarboner, cela ne signifie pas décroître. »* annonce Fabrice Le Saché. Pour le MEDEF au contraire, décarboner veut dire investir. *« C'est rechercher, innover, fabriquer, concevoir différemment. »* continue-t-il. Cela représente pour le vice-président du MEDEF un grand nombre d'opportunités. Les entreprises doivent donc trouver les moyens de générer ces nouveaux produits.

Philippe Crevel concède qu'aujourd'hui le recours aux énergies renouvelables n'est pas encore l'idéal en termes d'efficacité et d'efficacité économique. *« A nous justement, à travers la recherche et l'innovation, de permettre que cette décarbonation qui est considérée par tous comme une solution majeure des quarante, cinquante prochaines années, soit en termes économiques, porteuse de croissance. »* expose l'économiste.

La deuxième édition du Forum Économique Breton s'est ensuite clôturée sur les mots de Jean-Virgile Crance, 1er Adjoint au maire de Saint-Malo et Christian Pousset, secrétaire général du FEB. Après avoir remercié les partenaires et intervenants de l'évènement, il nous a donné rendez-vous l'an prochain pour une nouvelle édition.

Les français .press

ÉCONOMIE AMÉRICAINE, QUELQUES NUAGES À L'HORIZON

LESFRANCAIS.PRESS | TRIBUNE DE PHILIPPE CREVEL | LE 1^{ER} SEPTEMBRE 2021



L'économie américaine a moins souffert de la crise sanitaire que la zone euro. Grâce à leur taille, les États-Unis n'ont pas connu d'arrêt quasi-total de l'activité, contrairement à l'Europe au printemps 2020. La contraction du PIB a été de 3,5% l'année dernière aux États-Unis, contre 4,8% en zone euro. Les soutiens budgétaires ont été également plus massifs outre-Atlantique avec les plans de Donald Trump puis de Joe Biden. Le déficit public a dépassé 15% du PIB, contre 7,2% pour la zone euro. La flexibilité du marché de l'emploi américain permet également des rebonds plus rapides qu'en Europe. Le taux de chômage est ainsi passé de 3,5 à 14,7% de la population active de février à avril 2020 avant de revenir à 5,4 % au mois de juillet 2021.

Pour la zone euro, le recours au chômage partiel a réduit le nombre de licenciements durant la crise sanitaire en anesthésiant le marché de l'emploi. L'objectif était d'éviter un amoindrissement des forces productives comme cela avait été constaté après la crise des dettes souveraines. Contrairement aux prévisions pessimistes de certains, en sortie de crise, les destructions d'emplois restent faibles tout comme les liquidations d'entreprises. En revanche, la politique de soutien freine le renouvellement du tissu productif, ce qui pourrait jouer à l'encontre de la croissance dans les prochains mois.

Forte croissance attendue

Compte tenu des plans de soutien en cours de déploiement, les États-Unis devraient connaître une forte croissance : environ +6,5 % en 2021, et de 3 et 4 % en 2022.

Des économistes commencent à s'interroger sur les conséquences de la sortie de la politique de soutien monétaire et budgétaire ainsi que de l'inflation. Depuis le début de la crise sanitaire, les revenus des ménages américains sont en forte croissance. S'ils étaient étalés depuis une vingtaine d'années, surtout chez ceux appartenant aux catégories sociales les plus modestes, ils ont progressé de plus de 10% en 2020 et 2021.



Avec l'arrêt du versement des chèques de soutien, les revenus des ménages devraient revenir à leur niveau d'avant-crise, voire être inférieurs compte tenu du maintien d'un sous-emploi. Pour améliorer la situation des ménages à faibles revenus, l'administration de Joe Biden a prévu un plan de protection sociale portant sur 3 500 milliards de dollars sur huit ans. Il devrait compléter le plan de relance de l'investissement de 1 200 milliards de dollars. Ces deux plans seront revus à la baisse lors de leur examen par le Congrès du fait de l'hostilité des Républicains.

Contraction budgétaire en 2022

Une forte contraction budgétaire est attendue à partir de 2022, avec un effet négatif important sur la demande. Elle pourrait être en partie compensée par une amélioration du commerce extérieur, sachant que la balance courante des États-Unis est déficitaire de -2 à -3,5% du PIB chaque année depuis dix ans.

Les pouvoirs publics escomptent que les ménages puiseront dans leur épargne accumulée depuis le printemps 2020 pour maintenir un haut niveau de consommation. Le taux d'épargne des ménages est passé de 7 à plus de 25 % du revenu disponible brut de 2019 à 2020. Les dépôts des ménages sont à un niveau historique, plus de 11 000 milliards de dollars en 2021, contre 9 000 milliards de dollars en 2016. Comme les Européens et notamment les Français, les Américains conservent une part croissante de leur épargne liquide.

Si l'épargne peut jouer en faveur de la consommation, en revanche, l'inflation pourrait la pénaliser. L'inflation qui a dépassé 5% en juillet 2021 érode le pouvoir d'achat des ménages, ce qui devrait provoquer un recul de la consommation quand les aides auront disparu. Depuis l'été 2020, celle-ci connaît une croissance en rythme annuel très vive. La forte demande intérieure américaine est en partie à l'origine de l'inflation du fait de la multiplication des goulots

d'étranglement dans la production. L'économie des États-Unis est également confrontée à d'importantes difficultés au niveau du marché du travail. De plus en plus d'entreprises rencontrent des problèmes de recrutement en lien avec une inadéquation entre offre et demande de travail. Le désajustement des compétences et des appétences entraîne une hausse des emplois vacants et le maintien d'un sous-emploi.

Problèmes de recrutement

Près de la moitié des entreprises indique avoir des problèmes de recrutement quand, dans le même temps, le taux d'emploi est de 74 %, soit quatre points en-dessous de son niveau d'avant-crise. La persistance des problèmes de recrutement pourrait peser en défaveur de l'activité. Si les gains de productivité ne s'améliorent pas, la croissance pourrait rapidement revenir à son niveau potentiel d'avant-crise, autour de 2 points, voire être inférieure à ce taux.

La décélération serait d'autant plus marquée si la Réserve Fédérale durcissait assez rapidement sa politique en réduisant les rachats d'obligations voire en augmentant ses taux directeurs. Un ralentissement de la croissance pourrait, en revanche, pousser la banque centrale à maintenir plus longtemps que prévu sa politique de soutien. En cas d'affaiblissement de l'activité, le cours des actions pourrait être mis à rude épreuve compte tenu de la hausse accumulée ces dernières années. Par ailleurs, le dollar devrait se déprécier surtout en cas de maintien de taux d'intérêt bas.

Chaque année, les prévisionnistes se sont trompés.

Depuis 2015, chaque année, les prévisionnistes se sont trompés pour les États-Unis en pariant sur une récession qui n'est intervenue qu'en 2020 avec la crise sanitaire. Pour les prochaines années, l'affaiblissement de la croissance annoncée pourrait ne pas se réaliser tant en raison de la puissance des États-Unis dans les domaines des technologies de l'information que de la santé.

Dans un monde plus clivant sur le plan géopolitique avec la confrontation croissante avec la Chine, plus instable en raison d'un nombre plus important d'acteurs, les États-Unis, en tant que première puissance militaire et économique, peuvent compter sur leur pouvoir d'attraction que ce soit au niveau des capitaux que des femmes ou des hommes pour maintenir une croissance supérieure à celle des autres pays avancés.

#Dirigeant.fr
Un autre regard sur l'entreprise

VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION : QUELLES CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES ?

DIRIGEANT.FR | | TRIBUNE DE PHILIPPE CREVEL | LE 6 SEPTEMBRE 2021

La population mondiale s'est engagée dans un processus de vieillissement, phénomène unique dans l'histoire de l'humanité tant par son ampleur que par sa rapidité. Ce vieillissement qui touche tous les continents est, en théorie, synonyme de ralentissement économique et d'augmentation des besoins de financement public. Le Japon qui est le premier pays à être entré de plain-pied dans ce processus démontre que des failles importantes existent entre la théorie et la réalité.



Crédit : cottonbro – Pexels

Les aspects annoncés du vieillissement ne sont pas visibles

Le vieillissement démographique se caractérise par la hausse de la proportion des plus de 65 ans au sein de la population et par le recul de la croissance du nombre de personnes en âge de travailler (20-64 ans). Au niveau mondial, la proportion des plus de 65 ans est passée de 6 à 10 % de 1990 à 2020 et devrait atteindre plus de 14 % en 2040. Le taux de croissance de la population active qui était supérieur à 2,25 % en 1990 n'était plus que de 1 % en 2020. Il ne s'élèverait qu'à 0,6 % en 2040 (sources ONU).

Au Japon, pays le plus avancé dans le processus de vieillissement de sa population, la proportion de plus de 65 ans s'élevait en 2020 à près de 30 % et devrait atteindre 35 % en 2040. L'Union européenne suit de près avec des chiffres respectifs de 20 et 30 %. Parmi les pays avancés, les États-Unis ont la dégradation la moins marquée avec une part des plus de 25 ans qui se maintiendra autour des 20 % à l'horizon 2040. En Chine, les plus de 65 ans sont passés de moins de 5 % en 1990 à 12 % en 2020. Ils représenteront 25 % de la population chinoise en 2040.

Les pays africains seront les seuls à compter moins de 5 % de plus de 65 ans en 2040.

De 2020 à 2040, les populations actives diminueront au Japon, en Europe, en Chine, en Russie et en Amérique latine. Elles continueront à croître rapidement en Afrique (+2 % par an) et aux États-Unis (+0,5 % par an).

Le vieillissement de la population est censé générer de nombreux effets économiques. En théorie, il conduit à une hausse de l'inflation. La baisse du nombre d'actifs favorise la progression des salaires. Celle-ci est également alimentée par l'augmentation de la demande de services. Les entreprises compensent la baisse de la population active par une recherche de gains de productivité. Pour le moment, ces aspects annoncés du vieillissement ne sont pas visibles. Au Japon, l'inflation est aux abonnés absentes depuis plus de trente ans. En Europe, la menace, de ces dernières années, a été non pas la hausse des prix, mais la désinflation. Compte tenu des tonneaux de liquidités injectées dans l'économie mondiale et les goulots d'étranglement qui apparaissent au sein du marché du travail, l'inflation pourrait revenir dans les prochaines années même si, au Japon, les salaires augmentent faiblement malgré la contraction de la population active. Les rapports de force entre capital et travail sont défavorables au second depuis plusieurs années avec la désindustrialisation et l'ubérisation des activités. La flexibilité du travail joue à l'encontre des revalorisations salariales. La baisse de la population active a été freinée au Japon comme au sein des autres pays occidentaux par le relèvement de l'âge effectif de départ à la retraite.

La hausse des dépenses publiques de santé

Dans un monde en vieillissement, le taux d'épargne devrait diminuer. Les retraités sont supposés puiser dans leur patrimoine pour maintenir leur niveau de vie. Par ailleurs, pour verser des revenus à un nombre croissant de retraités, les fonds de pension sont amenés, logiquement, à céder des actifs. La diminution des flux d'épargne devrait provoquer une hausse des taux d'intérêt et une baisse de l'investissement.

Pour le moment, aucun mouvement de désépargne n'est constaté. Au contraire, le taux d'épargne à l'échelle mondiale tend à augmenter. Il est passé de 24 à 27 % du PIB de 1990 à 2019 (source FMI). Au lieu de monter, les taux d'intérêt diminuent tant en raison de l'abondance de l'épargne que des politiques monétaires expansionnistes mises en œuvre par les banques centrales. Le recul de l'investissement pourrait être provoqué par une moindre demande de capital. Celle-ci serait imputable à la diminution de la population active et au moindre besoin d'infrastructures (établissements d'enseignement, logements, etc.). Cet argument est à relativiser, car, en contrepartie, les besoins en hôpitaux, en maisons de retraite ou en EHPAD augmentent. D'autres facteurs plus importants joueront sur l'investissement dans les prochaines années comme la digitalisation et la transition énergétique.

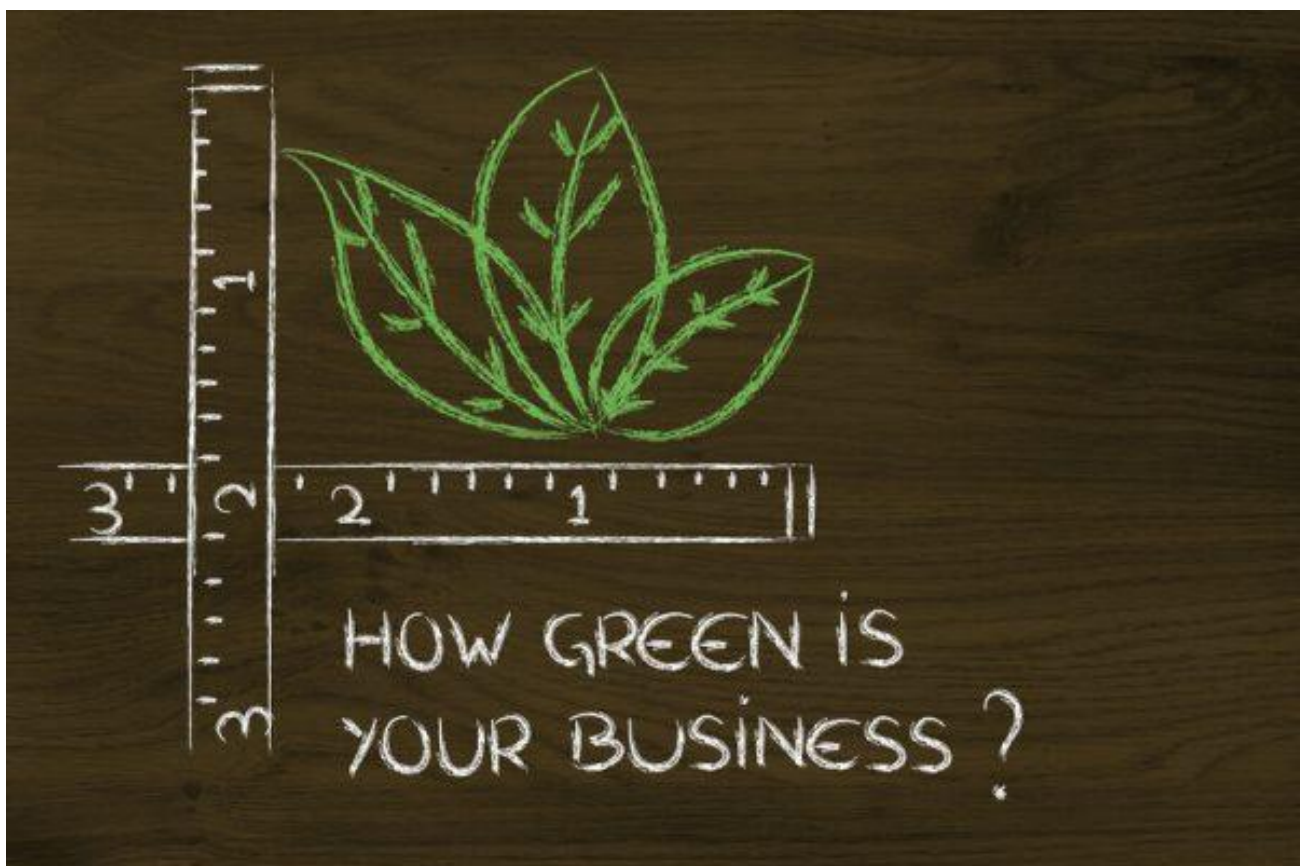
La seule grande certitude en ce qui concerne le vieillissement concerne les finances publiques. Ces trente dernières années, les dépenses publiques de retraite et de santé ont augmenté à l'échelle mondiale de plus de deux points de PIB.

En France, les dépenses liées au vieillissement sont responsables de plus de la moitié de l'augmentation des dépenses publiques constatée entre 2000 et 2019.

La crise sanitaire a prouvé la sensibilité des finances publiques aux dépenses de santé. Compte tenu de l'évolution de la composition des populations, ces dernières ne peuvent qu'augmenter rapidement jusqu'au milieu de ce siècle. Les dépenses de santé et de retraite représentent le quart voire plus du PIB en France, en Allemagne, aux États-Unis ou au Japon. Dans les pays à faible protection sociale comme la Chine, les ménages sont contraints d'épargner fortement, jusqu'à 40 % de leur revenu, pour faire face aux éventuelles dépenses. Cette épargne élevée pèse par ricochet sur la consommation.

La question de l'emploi des seniors s'avère cruciale

Le vieillissement des populations est un phénomène mondial qui a déjà commencé à se faire ressentir comme le prouve la crise sanitaire. Au-delà des aspects économiques, le vieillissement soulève des questions sociologiques et politiques parmi lesquelles figurent la répartition des charges entre les générations et l'adaptation de la société (travail, équipements collectifs, etc.). Si dans le passé, une part non négligeable des coûts liés au vieillissement était prise en charge par les familles (obligation légale), avec la montée de l'individualisme, la déstructuration des familles, la mutualisation et socialisation de ceux-ci devrait se poursuivre. Il est imaginable qu'une mobilisation plus importante du patrimoine soit demandée à ceux qui en sont pourvus afin d'alléger la facture sur les actifs. Face à la problématique de l'augmentation des dépenses de retraite, le report de l'âge de départ à la retraite est apparu comme la solution la plus efficace, bien que difficile à adopter. Or, ce report n'est pas sans limites. Le vieillissement de la population active entraîne une augmentation des dépenses de santé, d'invalidité voire de chômage. Il peut provoquer un transfert de charges entre les régimes de la Sécurité sociale. Il suppose en outre une adaptation du monde professionnel afin de garantir un taux d'emploi élevé au-delà de 50 ans.



© Can Stock Photo / faithie

Les entreprises sont appelées à remplacer les corps intermédiaires défaillants, voire les collectivités publiques. En effet, les missions des entreprises se diversifient et ne se limitent plus à la production de biens et de services grâce à la rencontre des facteurs travail et capital. La loi PACTE de 2019, en intégrant la notion de « raison d'être » dans le code des sociétés a traduit juridiquement l'extension des missions des entreprises. Les statuts peuvent désormais préciser « *les principes dont la société se dote et pour le respect desquels elle entend affecter des moyens dans la réalisation de son activité* ».

Les obligations vertes sont passées, au niveau mondial, de 2015 à 2021 de 100 à 1 300 milliards de dollars

Les investisseurs demandent aux grandes entreprises d'intégrer la transition énergétique dans leur politique. La demande est telle aujourd'hui que les taux d'intérêt sont plus faibles que sur les obligations non vertes. Les émissions de crédits verts sont également en forte croissance. Ils ont atteint 90 milliards de dollars en 2019 à l'échelle mondiale, contre 10 milliards de dollars en 2013. L'écart entre l'évolution des actions des entreprises responsables de fortes émissions de gaz à effet de serre et celles des autres entreprises s'amplifie année après année. L'indice américain S&P pétrole et gaz et l'indice S&P étaient parallèles de 2010 à 2014. Depuis, les deux indices divergent fortement, le premier a perdu près de 50 % quand le second a été multiplié par plus de deux. L'indice européen « Eurostoxx pétrole et gaz » a perdu 20 % de sa valeur de 2010 à 2020 quand l'indice

généraliste « Eurostoxx » a progressé de près de 80 % sur la même période. Les investisseurs demandent de plus en plus clairement aux entreprises leurs trajectoires de décarbonation dans le cadre des opérations de financement. Cette forte sensibilité des actionnaires et des prêteurs à la question environnementale conduit à une accélération de la transition énergétique. Ces derniers montrent très attentifs aux problématiques sociales et de gouvernance.

Les entreprises sont appelées à être exemplaires en matière de recrutement des jeunes, d'égalité homme/femme ou de lutte contre les discriminations

Le taux de chômage des jeunes restant élevé, autour de 17 % au sein de la zone euro et de 8 % aux États-Unis, des pressions s'exercent afin faciliter leur intégration professionnelle, que ce soit dans le cadre de l'apprentissage ou de parcours de seconde chance. Le principe d'égalité salariale entre les hommes et les femmes s'est imposé en quelques années au sein des grandes entreprises. La question de l'accès aux fonctions de direction générale est de plus en plus suivie par les investisseurs aiguillés en cela par les études de plusieurs associations ou sociétés de conseil. Il en est de même en ce qui concerne la représentation des femmes au sein des Conseils d'administration.

La formation des salariés en période de mutation technologique rapide (digitalisation, transition énergétique) constitue également un enjeu important et regardé.

L'organisation de la gouvernance des entreprises est également un sujet de préoccupation pour les actionnaires et les ONG. La concentration des pouvoirs sur un seul homme ou une seule femme est durement jugée. La séparation des fonctions de Président ou de Directeur Général s'impose progressivement. Les grandes entreprises, à l'image des États, sont de plus en plus soumises à des obligations de transparence et donc d'information. En raison de leur rôle systémique, elles se doivent de répondre à un nombre croissant de parties prenantes (partenaires sociaux, ONG, associations de consommateurs, etc.).

Le nombre et l'intensité des exigences s'accroissent

De nouveaux sujets apparaissent dans le cadre des critères sociaux et de gouvernance comme les modalités du partage de la valeur ajoutée ou l'évolution des salaires. Pendant de nombreuses années, le montant de la rémunération du ou des dirigeants fixait l'attention. Désormais, c'est l'ensemble de la politique salariale qui est surveillée. Les excès aux États-Unis avec une faible revalorisation des salaires depuis vingt ans expliquent cette évolution. En 2019, le salaire minimum représentait 32 % du salaire médian, contre 39 % en 2010. En Europe, la situation est différente. Le salaire minimum correspond à 51 % du salaire en 2019, contre 48 % en 2010. La problématique patrimoniale pourrait être également un sujet ESG (Environnement, Social, Gouvernance) du fait de la forte appréciation du cours des actions depuis la mise en place des politiques monétaires accommodantes. L'indice américain S&P a été multiplié par quatre depuis 2010. En France, la relance de la participation ou de l'actionnariat salarié entre dans ce cadre. Les entreprises sont amenées à gérer de manière de plus en plus fine leurs empreintes environnementale et sociale tout en présentant une gouvernance garantissant leur pérennité.

RADIO ET TÉLÉVISION



TRÈS RENTABLES, LES PEL D'AVANT MARS 2011 DANS LE COLLIMATEUR DES BANQUES

TF1.FR | LE 27 SEPTEMBRE 2021

Un Français sur cinq possède un Plan Épargne Logement. Et ceux qui l'ont souscrit entre 1985 et 1994 s'en félicitent encore. Il leur apporte un taux d'intérêt de 4,75 %. Les banques, elles, s'en mordent d'aujourd'hui les doigts.

CONTRAT - Les Plans Epargne Logement (PEL) ouverts il y a plus de dix affichent un taux d'intérêt moyen de 4,5%. Un rendement aujourd'hui très élevé qui pèserait sur "l'équité sociale" de l'économie, selon la Banque de France.

Les particuliers ayant souscrit un Plan Epargne Logement il y a quelques années doivent-ils s'attendre à ce que leur taux soit revu à la baisse ? La Banque de France a en tout cas publié courant septembre un rapport dans lequel elle estime que ces comptes d'épargne destinés à l'achat d'un bien immobilier ouverts avant mars 2011 ont un "rendement anormalement élevé", d'en moyenne 4,5%.

Dans ce rapport, l'établissement financier estime que ces "taux quasi garantis à vie en l'état actuel du droit pèsent sur le bon financement de l'économie française et sur l'équité sociale". Pour repère, les PEL actuels plafonnent à 1% de rendement et deviennent des livrets d'épargne après 15 ans d'ouverture. La Banque de France fait donc une proposition au gouvernement : abaisser le taux des vieux PEL au taux actuel. En bref, changer le contrat de départ pour un peu plus de 3 millions d'épargnants.

Le coût pour les banques au cœur du problème

Nicolle Péron, détentrice d'un PEL redoute que les règles changent : "Le gouvernement n'est pas content que l'Australie rompe son contrat vis-à-vis des sous-marins. Moi, je ne suis pas contente si le gouvernement rompt mon contrat que j'avais passé pour mon plan épargne logement", explique-t-elle, le sourire amer, dans le reportage en tête d'article. Celle-ci a ouvert son PEL en 1991 à un taux de 4,62%. Aujourd'hui, il lui rapporte 646 euros par an. Et demain, si le taux passait à 1%, il y aurait un différentiel de 500 euros par an dans son cas.

Il y a 30 ans, le plan épargne logement était la poule aux œufs d'or. À l'époque, les banques leur reprochaient déjà de coûter trop cher. Un coût qui est encore aujourd'hui le cœur du problème. "Les ressources des banques ont diminué. Quand elles prêtent de l'argent dans l'immobilier, elles vont proposer des taux à 1,5 à 1,8 %. Et donc, il faut qu'elle fasse la différence entre ce qu'elles gagnent d'un côté (1,5 à 1,8 %) et ce qu'elles ont à sortir pour les anciens PEL (plus de 4 %). C'est pour cela que le PEL fait perdre de l'argent aux banques", explique de son côté Philippe Crevel, économiste et directeur du Cercle de l'Épargne.

C'est au gouvernement que revient le dernier mot

La Banque de France a beau souhaiter une baisse des taux d'intérêt des anciens PEL, elle n'a pas le pouvoir de l'imposer. C'est en effet au gouvernement que revient le dernier mot. Une réforme qui risquerait d'être froidement accueillie par les Français et probablement déboutée par le Conseil constitutionnel.



JT 20H TF1 WEEK-END : CES BANQUES QUI FONT LA CHASSE AUX PEL

TF1 | MATTHIEU POISSONNET | LE 24 SEPTEMBRE 2021



Un Français sur cinq possède un Plan Épargne Logement. Et ceux qui l'ont souscrit entre 1985 et 1994 s'en félicitent encore. Il leur apporte un taux d'intérêt de 4,75 %. Les banques, elles, s'en mordent d'aujourd'hui les doigts.

Nous ne sommes pas du genre à faire du reportage à chaque nouveau rapport de la Banque de France. Mais celui-ci, publié la semaine dernière, a attiré notre attention. Il est dit dans la page 38 que nos vieux PEL, ceux ouverts avant 2011, ont un "rendement anormalement élevé", en moyenne 4,5%. C'est seulement 1% si vous ouvrez un PEL aujourd'hui. La Banque de France va même plus loin et fait une proposition au gouvernement : abaisser le taux de ces vieux PEL au taux actuel. En bref, changer le contrat de départ pour un peu plus de 3 millions d'épargnants.

Pour Nicole Péron, détentrice d'un PEL, "le gouvernement n'est pas content que l'Australie rompe son contrat vis-à-vis des sous-marins. Moi, je ne suis pas contente si le gouvernement rompt mon contrat que j'avais passé pour mon plan épargne logement". Nicole a le sourire amer. Elle a ouvert son PEL en 1991 à un taux de 4,62%. Aujourd'hui, il lui rapporte 646 euros par an. Et demain, si le taux passait à 1%, il y aurait un différentiel de 500 euros par an. Elle, son petit PEL qui fructifie, elle y tient.

Au moment de la signature dans les années 90, le plan épargne logement, c'est la poule aux oeufs d'or. À l'époque, les banques se plaignaient déjà que les PEL leur coûtaient trop cher, car c'est bien ça encore aujourd'hui le cœur du problème. "Les ressources des banques ont diminué. Quand elles prêtent de l'argent dans l'immobilier, elles vont prêter à 1,5 à 1,8 %. Et donc, il faut qu'elle fasse la différence entre ce qu'elles gagnent d'un côté 1,8 %, et puis sortir 4 %. Et c'est pour ça que le PEL fait perdre de l'argent aux banques", explique Philippe Crevel, économiste et directeur du Cercle de l'Épargne.

Les banques ont beau souhaité une baisse des taux d'intérêt de nos vieux PEL. Elles n'ont pas le pouvoir de l'imposer, seule une loi peut changer cette règle. Et pour l'instant, du côté de Bercy, il est urgent d'attendre. "Difficile de lancer une réforme aussi impopulaire qui risquerait d'être retoquée par le Conseil constitutionnel.



AVEC DE MEILLEURES RÉMUNÉRATIONS POUR LES AIDES À DOMICILE, "ON A PLUS DE CHANCE DE TROUVER DES GENS POUR TRAVAILLER", SE FÉLICITE UN SOCIOLOGUE

FRANCE INFO | LE 23 SEPTEMBRE 2021

Le Premier ministre Jean Castex a annoncé une aide de 240 millions d'euros en 2022 pour le secteur de l'aide à domicile, une revalorisation des salaires "positive" pour Serge Guérin, sociologue spécialiste des questions liées au vieillissement.



Une personne âgée dans un fauteuil roulant s'est endormi à la table de la salle à manger de la maison de retraite Saint-Gilles de Colmar. (VANESSA MEYER / MAXPPP)

Avec de meilleures rémunérations des aides à domicile, "on a plus de chance de trouver des gens pour travailler dans ce secteur", a déclaré ce jeudi 23 septembre sur franceinfo Serge Guérin, sociologue spécialiste des questions liées au vieillissement, professeur à l'INSEE et fondateur des États généraux de la "seniorisation".

Il réagit sur franceinfo après l'annonce par [Jean Castex](#) d'une aide de [240 millions d'euros en 2022](#) pour le secteur de l'aide à domicile. "Si ces métiers sont mieux valorisés, mieux payés, on a beaucoup plus de chance de trouver plus de gens pour venir y travailler."

franceinfo : Que pensez-vous de ces mesures ?

Elles vont dans le bon sens. Un des enjeux majeurs c'est bien celui des professionnels du secteur. Il n'y a pas suffisamment de personnes qui ont envie d'aller travailler dans ce secteur-là. Ces personnes sont souvent pas suffisamment bien payées, valorisées, accompagnées. La revalorisation est donc déjà une chose positive.

La prise en charge diffère-t-elle d'un département à l'autre ?

Oui, elle diffère d'un département à l'autre. Donc, selon là où vous habitez vous êtes plus ou moins bien payés en tant que professionnel et vous avez aussi en tant que personne ayant besoin de ces professionnels plus ou moins de difficultés pour les trouver et les financer. Il y a aussi une différence entre le monde associatif qui a d'autres aides et le monde privé qui a moins d'aides. L'État a décidé de soutenir le tissu associatif et pas nécessairement le tissu privé. Il faut qu'il y ait une équité. Les acteurs privés savent très bien que pour trouver du personnel de qualité il faut qu'il soit bien payé. C'est pour ça qu'il ne faut pas qu'il y ait d'iniquité entre les acteurs.

Les services d'aides à domicile pourront prétendre à un autre financement s'ils s'engagent dans une démarche qualité. Qu'en pensez-vous ?

Il y a eu des évolutions extrêmement fortes, mais il y a aussi des différences assez importantes entre les acteurs. Cette démarche qualité permettra de mieux accompagner les professionnels et de leur donner plus envie de venir travailler dans le secteur. On ne peut pas avoir des professionnels fragiles qui aideraient des personnes fragiles. Il faut que les personnels, majoritairement des femmes, soient des personnes qu'on accompagne mieux, qu'on valorise mieux, qu'on soutienne mieux. Dès lors, ils amélioreront la situation des personnes qu'ils accompagnent. Si ces métiers sont mieux valorisés, mieux payés, on a beaucoup plus de chance de trouver plus de gens pour venir y travailler.

Avez-vous le sentiment que le gouvernement a appris de la crise sanitaire, qu'il agit en conséquence ?

Le premier des enjeux c'est de se dire que c'est important et que les gens âgés ne sont pas la 14e roue du carrosse. Accompagner les plus âgés c'est s'accompagner nous tous puisqu'un jour ou l'autre on en fera partie. La période que nous avons passée a permis à des politiques de découvrir qu'il y avait une question autour du vieillissement. Une fois qu'on l'a découvert encore faut-il mettre des financements, mais avant porter un regard positif sur le vieillissement. Il faut voir que c'est un levier extraordinaire pour agir, améliorer les conditions de vie des gens, c'est aussi une question d'aménagement du territoire, d'emplois. Derrière ce sont aussi des innovations technologiques, sociales, réinventer du lien social, travailler sur l'habitat. Investir sur l'âge, c'est investir sur l'avenir.



JAMAIS LES FRANÇAIS N'ONT EU AUTANT D'ARGENT SUR LEUR COMPTE COURANT
EUROPE1 | PAR CAROLE FERRY, ÉDITÉ PAR ANTOINE TERREL | LE 15 SEPTEMBRE 2021



Lors de l'année qui s'est écoulée, les Français ont réalisé de très importantes économies grâce aux divers confinements. Cet argent se retrouve généralement sur les comptes courants, qui reste un placement plébiscité par les Français

Nous sommes le 15 du mois, et les Français n'ont jamais eu autant d'argent sur leur compte courant. Avec la fermeture des restaurants et des cinémas ou la mise en suspens des projets de voyage, les confinements qui ont marqué [l'épidémie de Covid-19](#) leur ont permis d'économiser plus de 150 milliards d'euros. Et pour l'instant, chez beaucoup de Français, dort à la banque sur leur compte courant.

En 2017, les Français avaient 380 milliards d'euros sur leur compte courant... On en est aujourd'hui à plus de 500 milliards d'euros. De l'argent qui dort donc sur des comptes non rémunérés, mais faciles d'accès, et qui peut être retiré quand on le souhaite : un élément qui rassure en période de crise.

"Réorienter une partie de cette épargne forcée"

Normalement, c'est aussi l'avantage du livret A ou du livret de développement durable, mais leur taux de rémunération à 0.5% n'est pas très incitatif. Quoi qu'il en soit, selon le directeur du Cercle de l'épargne Philippe Crevel, il est temps aujourd'hui de réaffecter ces sommes. "Je comprends les Français dans leur comportement... Ils ont eu un choc majeur" avec l'épidémie, explique-t-il au micro d'Europe 1.

Mais, ajoute-t-il, "aujourd'hui, en sortie de crise sanitaire, c'est le moment de réorienter une partie de cette épargne forcée vers des placements, que ce soit le plan d'épargne d'action, l'assurance-vie, ou pour réaliser un projet, monter son entreprise, investir dans une maison." En moyenne, poursuit le spécialiste, "on dit qu'il faut garder deux mois sur son compte courant, et le reste, on peut l'affecter entre l'épargne de précaution de court terme et du plus long terme". Ou plutôt six mois de salaire, selon un conseiller de BNP Paribas, mais au-delà, garder de l'argent sans le rentabiliser, c'est prendre le risque d'en perdre sur le long terme".



JT DE 20H00 : ÉCONOMIE : UN COMPTE COURANT AUX CHIFFRES RECORDS

FRANCE 2 | LE 14 SEPTEMBRE 2021

Qui est à l'origine des montants records délaissés sur les comptes courants ? Philippe Crevel, Directeur de l'Épargne répond dans un reportage diffusé ce 14 septembre au 20H00 de France 2.



IDÉES PLACEMENTS : DÉDUCTIONS FISCALES, CONSOMMATION, IMMOBILIER... QUE FAIRE DE SON ÉPARGNE D'ICI LA FIN DE L'ANNÉE ?

BFM PATRIMOINE | CEDRIC DECOEUR | LE 14 SEPTEMBRE 2021

Dans Idées Placements, Philippe Crevel revient sur les placements à privilégier en fonction de ses besoins et de ses moyens.



MAIS QUE VONT FAIRE LES FRANÇAIS DES 157 MILLIARDS D'EUROS ÉCONOMISÉS DURANT LA CRISE DU COVID-19?

RMC | LE 8 SEPTEMBRE 2021

Philippe Crevel était invité, sur RMC, à commenter le montant record de l'épargne constituée depuis le début de la crise sanitaire. Indiquant le rôle de l'épargne dans le financement de l'économie il précise que « *l'argent ne dort pas dans une banque. la banque va réutiliser cet argent pour faire des prêts, aux entreprises, aux ménages, pour acheter des logements, des prêts aux collectivités locales. Donc l'épargne ça circule et ça produit des richesses car derrière on peut avoir de l'investissement, et donc de la croissance.* »



SURPLUS D'ÉPARGNE DE 157 MILLIARDS : "LES TROIS CONFINEMENTS ONT CONTRAINT LES FRANÇAIS À RENONCER À LA CONSOMMATION"

FRANCE INFO | INTERVIEW DE PHILIPPE CREVEL | LE 8 SEPTEMBRE 2021

Ce surplus d'épargne des Français a été estimé par la Banque de France. Il "n'est pas inutile pour l'économie", explique Philippe Crevel, directeur du Cercle de l'épargne.



Les confinements, et notamment le premier, ont créé un phénomène d'épargne contrainte pour les ménages des classes moyennes à aisées. (Photo d'illustration) (RICCARDO MILANI / HANS LUCAS)

Le niveau d'épargne "exceptionnel" constaté depuis le début de [la crise du Covid](#) est de "l'épargne contrainte" par le confinement mais il est aussi lié à la "peur" d'une perte de revenus, a expliqué Philippe Crevel, directeur du Cercle de l'épargne, mercredi 8 septembre sur franceinfo. Le [surplus d'épargne des Français](#) provoqué par la pandémie est chiffré à 157 milliards d'euros, d'après une estimation de la Banque de France dévoilée mardi 7 septembre. Cette épargne ne doit pas être "pointée du doigt" car elle "sert à financer l'économie à travers des prêts", assure Philippe Crevel.

franceinfo : Comment expliquer cette épargne, s'agit-il de sommes qui n'ont pas été dépensées pour des loisirs ?

Oui les trois confinements et surtout le premier ont contraint les Français à renoncer à la consommation, ce qui est d'ailleurs la définition de l'épargne. Les Français ont réduit leur consommation parce qu'ils ne pouvaient pas sortir, aller au cinéma ou au restaurant et donc ça a gonflé l'épargne, c'est de l'épargne contrainte, forcée. Il y a aussi eu un mouvement de peur, d'anxiété liée à la crainte de perdre son emploi, de voir ses revenus baisser, même si les pouvoirs publics ont rapidement dit qu'il compenserait les effets de la crise. Cela a généré une épargne exceptionnelle, comme l'a souligné la Banque de France.

Cet argent se trouve-t-il en grande partie sur les livrets ?

Il se trouve essentiellement sur les comptes courants qui ont été le premier poste de réception de cette épargne. C'est de l'argent mis en attente d'un usage. Aujourd'hui sur les comptes courants, il y

a 500 milliards d'euros. C'est une somme fabuleuse. Cela fait 17 000 euros par ménage. Et aux cotés des comptes courants, il y a également le livret A, le livret développement durable qui ont recueilli une partie de cet argent dit "Covid".

Cet argent est-il utile ou sont-ce des sommes dormantes, qu'il faudrait inciter les Français à dépenser ?

Il faut cesser évidemment de pointer du doigt l'épargne en disant que ce serait inutile. L'épargne est utile déjà pour soi. C'est grâce à l'épargne qu'on va pouvoir se projeter, faire des investissements, acheter un appartement ou une voiture. Et puis, ce n'est pas inutile pour l'économie. L'épargne dans les banques sert à quelque chose, à financer justement l'économie à travers des prêts. Les banques vont pouvoir prêter aux entreprises et aux particuliers parce qu'il y a de l'argent dans les comptes. Cette épargne permet de financer l'ensemble de l'économie, que ce soit les acteurs privés ou l'Etat qui a besoin d'argent pour financer le "quoi qu'il en coûte". Il va se servir d'une partie de ce qu'on laisse dans les banques. Les banques ne sont pas un coffre-fort, l'argent circule et est reprêté. Evidemment il vaut mieux que cet argent soit investi dans des placements à long terme, car cela coûte moins cher pour refaire du financement pour l'économie réelle.

On remarque d'importantes disparités. Ce phénomène est plus marqué chez les plus aisés ...

Les Français les plus riches ont dépensé le moins, car ce sont eux qui ont le budget loisirs le plus important, qui partent en week-end. Logiquement, ils ont un potentiel d'épargne supérieur à ceux qui gagnent le Smic, qui ont des dépenses obligatoires importantes et peu de marges pour faire de l'épargne. Cela retraduit le système de l'épargne en dehors des crises, où les 20% les plus aisés font "l'effort" le plus important en termes d'épargne.

COMMUNIQUÉS DE PRESSE DU CERCLE DE L'ÉPARGNE

ASSURANCE VIE : UN RETOUR À LA NORMALE SANS ÉTINCELLE

LE CERCLE DE L'ÉPARGNE | 29 SEPTEMBRE 2021

LE LIVRE A NE PÂTIT PAS DE SON FAIBLE RENDEMENT

LE CERCLE DE L'ÉPARGNE | LE 22 SEPTEMBRE 2021

L'ASSURANCE VIE, UN PRODUIT PLUS SÉLECTIF ET QUALITATIF

LE CERCLE DE L'ÉPARGNE | LE 7 SEPTEMBRE 2021

L'ACTUALITÉ DES EXPERTS DU CERCLE DE L'ÉPARGNE

JACQUES BARTHÉLÉMY	RTT, FORMATION... LES PROFONDES MUTATIONS DU DE L'UNIVERS DU TRAVAIL EN 30 ANS CAPITAL.FR LE 30 SEPTEMBRE 2021
MARIE-CLAIRE CARRÈRE-GÉE	LA DETTE DE LA VILLE DE PARIS A EXPLODÉ DE 110% DEPUIS L'ARRIVÉE D'HIDALGO SPOUTNIK.FR 10 CHOSES À SAVOIR SUR MICHEL BARNIER, L'HOMME QUI SE RÊVE EN « CAPITAINE » DE LA DROITE LE NOUVELOBS.FR LE 20 SEPTEMBRE 2021 "COMPLÉMENT D'ENQUÊTE". LE MYSTÈRE HIDALGO FRANCEINFO LE 16 SEPTEMBRE 2021 PARIS : APRÈS LES RIVERAINS, DES PERSONNALITÉS REJETTENT LE FUTUR QUARTIER SAINT-VINCENT DE PAUL LE PARISIEN LE 6 SEPTEMBRE 2021
JEAN-MARIE COLOMBANI	LA CRISE DES SOUS-MARINS, UNE CHANCE POUR LA FRANCE? SLATE.FR SLATE.FR LE 24 SEPTEMBRE 2021 ÉRIC ZEMMOUR FACE À JEAN-LUC MÉLENCHON : LE DÉBAT QUI CRISPE LA GAUCHE FRANCE 24.FR LE 24 SEPTEMBRE 2021 CE QUE LA CRISE DES SOUS-MARINS AUSTRALIENS DIT DE LA RELATION FRANCO-AMÉRICAINE (ET DE JOE BIDEN) SLATE.FR LE 17 SEPTEMBRE 2021 "TANT QU'ON EST TOUS LES DEUX" : DANS L'INTIMITÉ DU COUPLE MACRON SLATE.FR LE 16 SEPTEMBRE 2021 RETRAIT D'AFGHANISTAN: JOE BIDEN ABANDONNE-T-IL L'INTERVENTIONNISME POUR UN NOUVEL ISOLATIONNISME? SLATE.FR LE 3 SEPTEMBRE 2021
PHILIPPE CREVEL	«PARIS-BERLIN, FER DE LANCE DE LA TECH EUROPÉENNE». LA TRIBUNE DE DAVID LACOMBLÉ L'OPINION LE 21 SEPTEMBRE 2021 LES VOITURES AUTONOMES NE SONT PAS PLUS ÉVOLUÉES QU'UN ENFANT DE 7 ANS SLATE.FR LE 17 SEPTEMBRE 2021 OPINION À LA RECHERCHE D'UN NOUVEAU SOUFFLE LES ÉCHOS TRIBUNE DE PHILIPPE CREVEL LE 15 SEPTEMBRE 2021 A LA RECHERCHE D'UN NOUVEAU SOUFFLE LESFRANCAIS.PRESS TRIBUNE DE PHILIPPE CREVEL LE 9 SEPTEMBRE 2021 MAIS QUI CROQUERA LA MARQUE À LA POMME ? LESFRANCAIS.PRESS TRIBUNE DE PHILIPPE CREVEL LE 9 SEPTEMBRE 2021 A L'ÈRE DES NOUVELLES INJUSTICES LESFRANCAIS.PRESS TRIBUNE DE PHILIPPE CREVEL LE 8 SEPTEMBRE 2021 OPINION BIENVENUE DANS LE NOUVEAU MONDE DES INJUSTICES LES ÉCHOS TRIBUNE DE PHILIPPE CREVEL LE 7 SEPTEMBRE 2021
JÉRÔME JAFFRÉ	PRÉSIDENTIELLE : LA MÉTHODOLOGIE DE CERTAINS SONDEURS PÉNALISE-T-ELLE JEAN-LUC MÉLENCHON ET MARINE LE PEN? LIBÉRATION LE 21 SEPTEMBRE 2021 DES MÉDICIS À NICOLAS SARKOZY : L'ART DE L'INFLUENCE EN POLITIQUE THECONVERSATION.COM LE 2 SEPTEMBRE 2021